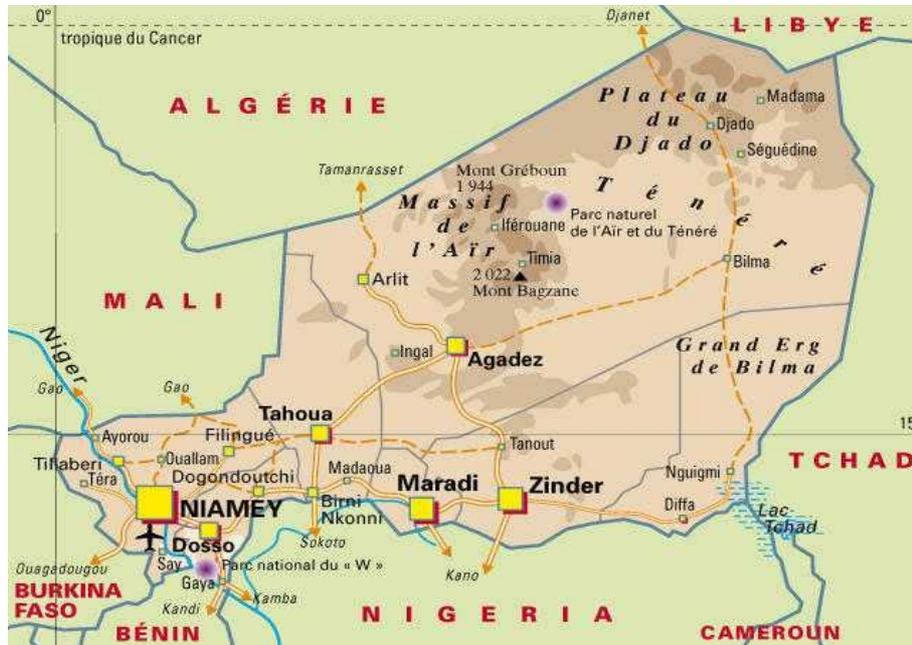




NIGER – COMMUNAUTE EUROPEENNE



COOPERATION ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET LA REPUBLIQUE DU NIGER

REVUE
ANNUELLE
CONJOINTE 2002

Version finale - Octobre 2003

Tables de matières

1	RESUME.....	2
2	AGENDA POLITIQUE DU PAYS PARTENAIRE	2
3	BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE	4
4	EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS.....	7
4.1	SECTEURS DE CONCENTRATION	7
4.1.1	<i>Développement rural - Sécurité alimentaire.....</i>	<i>7</i>
4.1.2	<i>Transports</i>	<i>11</i>
4.1.3	<i>Appuis macroéconomiques liés à la lutte contre la pauvreté</i>	<i>13</i>
4.2	PROJETS ET PROGRAMMES HORS CONCENTRATION	16
4.2.1	<i>Appui coopération décentralisée et micro-réalisations</i>	<i>16</i>
4.2.2	<i>Appui institutionnel</i>	<i>16</i>
4.2.3	<i>Appui au secteur privé</i>	<i>17</i>
4.2.4	<i>Justice et bonne gouvernance</i>	<i>17</i>
4.3	UTILISATION DES RESSOURCES DESTINEES AUX ACTEURS NON ETATIQUES (ANE)....	18
4.4	AUTRES INSTRUMENTS	18
4.4.1	<i>Banque Européenne d'Investissement</i>	<i>18</i>
4.4.2	<i>Coopération régionale</i>	<i>18</i>
4.4.3	<i>SYSMIN</i>	<i>19</i>
4.4.4	<i>Lignes budgétaires de la Commission européenne.....</i>	<i>20</i>
5	PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES SUIVANTES	20
5.1	DEVELOPPEMENT RURAL / SECURITE ALIMENTAIRE	21
5.2	TRANSPORTS	22
5.3	APPUI MACROECONOMIQUES LIES A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	23
5.4	HORS CONCENTRATION	24
5.4.1	<i>Développement local et décentralisation.....</i>	<i>24</i>
6	REVUES OPERATIONNELLES 2003 - THEMES SPECIFIQUES.....	25
6.1	ACCELERATION DE L'UTILISATION DES RELIQUATS DES ANCIENS FED	25
6.2	DEFINITION D'INDICATEURS ET D'OBJECTIFS EN VUE DE MESURER LES RESULTATS OBTENUS DANS LES SECTEURS DE CONCENTRATION	26
6.3	DIALOGUE DANS LE PAYS ENTRE L'ON ET LES ACTEURS NON ETATIQUES	26
7	ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL CONJOINT	28

1 RESUME

L'installation du 1^{er} gouvernement de la 5^{ème} République du Niger en janvier 2000 a marqué le retour du Niger à une vie constitutionnelle normale. L'année 2002 a connu une continuité sur le plan de la stabilité politique marquée par l'adoption des textes relatifs à la décentralisation en avril, et un deuxième remaniement du gouvernement en novembre. Sur le plan économique et social, beaucoup reste à faire malgré des efforts fournis pour le redressement de la situation macroéconomique et des progrès dans le domaine de l'éducation. La forte vulnérabilité du Niger aux aléas climatiques influe, pour une bonne part, sur les indicateurs de développement humain, qui font que le Niger est placé parmi les pays les plus pauvres du monde.

Les politiques sectorielles liées aux domaines de concentration de la coopération communautaire (développement rural, transports, santé, éducation) existent ou sont en cours d'approfondissement, et leurs orientations sont pertinentes.

La stabilité politique a permis de consolider la coopération entre l'Union Européenne et le Niger, notamment par une progression significative de l'exécution financière (65 M€ ont été décidés, 52 M€ engagés, et 40 M€ payés en 2002).

Fin 2002, 97% de l'enveloppe du PIN 8^{ème} FED ont été décidés, alors que les crédits délégués et les paiements s'élèvent respectivement à 47% et à 23%. Il reste donc un effort important à fournir pour rattraper le retard pris sur la mise en œuvre du PIN 8^{ème} FED suite aux crises politiques de 1996 et 1999. Concernant le 9^{ème} FED, deux programmes ont été décidés au titre de l'enveloppe B (55M€), et l'instruction de programmes au titre de l'enveloppe A a débuté. Parallèlement, plus de 7 M€ ont été libérés suite à la clôture de projets 6^{ème} et 7^{ème} FED et la totalité des projets PIN 6^{ème} FED ont été clôturés.

Les principales contraintes dans l'exécution de la coopération sont dues aux capacités limitées d'identification, de mise en œuvre et d'absorption des ministères. Quant au rôle de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre des programmes assuré essentiellement par l'Etat, on enregistre notamment des retards liés (i) à la forte mobilité des personnes chargées des dossiers et (ii) aux manques de moyens adéquats de fonctionnement qui caractérise la plupart du service public. Au niveau de la Commission européenne, on note des délais de réponse trop longs, dus à des lenteurs administratives et à une insuffisance des ressources humaines au niveau de la Délégation, qui devraient s'améliorer avec la mise en place de la déconcentration de la Délégation courant 2003.

Compte tenu de ces contraintes et de la mise en œuvre concomitante des 8^{ème} et 9^{ème} FED, les années 2003 et 2004 impliqueront une charge extraordinaire pour la coopération UE – Niger. D'ici à fin 2004, les décisions au titre du PIN 8^{ème} FED devraient avoir été engagées à hauteur de 79% et payées à hauteur de 64%, et les décisions au titre de l'enveloppe A du PIN 9^{ème} FED (+ reliquats) devraient atteindre 44% en 2003 et 50% en 2004. En 2003, l'effort portera aussi sur la clôture du PIN 7^{ème} FED et des projets 8^{ème} FED arrivés à échéance.

2 AGENDA POLITIQUE DU PAYS PARTENAIRE

La Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (SRP) est devenu le principal document d'orientation des politiques économiques et sociales. Elle a été adoptée par le Conseil d'Administration du FMI et de la Banque Mondiale en février 2002.

La SRP repose sur quatre (4) axes : i) la création d'un cadre macroéconomique stable, condition d'une croissance économique durable et soutenue ; ii) un développement des secteurs productifs ; iii) un accès garanti des populations pauvres aux services sociaux de base ; iv) un renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la promotion d'une

bonne gouvernance et la décentralisation. La SRP vise principalement à réduire la proportion de population pauvre à moins de 50% d'ici 2015.

Objectifs prioritaires et indicateurs de performance	Situation de référence				Objectifs chiffrés				
	1994	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2010	2015
Réduire la pauvreté au Niger									
Pourcentage de personnes pauvres	63%						59%	55%	50%
Pourcentage de personnes extrêmement pauvres (incidence P ₀)	34%						30%	26%	21%
Profondeur de la pauvreté (P ₁)	0,217						0,203	0,189	0,172
Sévérité de la pauvreté (P ₂)	0,101						0,095	0,088	0,018
Accélérer la croissance et préserver la stabilité économique*									
Taux de croissance du PIB par an en %		-1,4	7,1	3	4	4,1	4,1		
Taux de croissance du PIB / tête / an en %		- 4,5	+ 4	- 0,1	+ 0,9	+ 1	+ 1		
Taux d'investissement en %		10,8	11,5	12,8	16,2	16,8	16,8		
Taux d'inflation en %		2,9	4	2,7	0,5	1,8	2		
Solde budgétaire de base en % du PIB		- 3	- 3,4	- 1,7	- 2,1	- 1,7	- 1,6		
Ratio service dette / recettes totales		51,1	50,2	43,9	37,2	19,4	19,7		
Ratio service dette / exportations B et S		24,7	28	28,4	24,4	12,8	13,7		
Améliorer le niveau global de l'éducation**									
Taux brut de scolarisation au primaire		34,1	37,3	41,7	45	48	52	65	84
Taux brut de scolarisation des filles		26,9	29,6	33,3	36	40	42,45	66	84
Taux d'achèvement du cycle primaire		22,4	23,7	25,6	27	30	33,4	58,2	100
Ratio élèves par enseignant au primaire		43	41,9	41,3	40	40	40	40	40
Ratio parité genre		39,5	39,6	39,8	40	41	42	50	50
Taux d'alphabétisation des adultes		19,9					28	38	44
Dépenses d'éducation en % du PIB		3,4			4		4	5	6
Améliorer l'état de santé global de la population									
Espérance de vie à la naissance		48		48,9			50	55	60
Indice synthétique de fécondité		7,5					5,5	4,1	4
Taux de mortalité infantile		126					94,5	70,8	53,1
Taux de mortalité infanto-juvénile		280					205	153	114
Taux mortalité maternelle (pour 100 000)		700					500	400	300
Taux de prévalence du VHI SIDA		1,4					1,5	1,12	0,8
Taux de couverture sanitaire %		48					50	55	60
Taux de couverture vaccinale %		18,4					36,8	55,2	82,8
Taux de malnutrition enfants < 5 ans		39,6					30	22	17
Augmenter l'accès à l'eau potable									
Taux de réalisation des mini-APE %		35,5					52	69	96
Accès à l'eau salubre en %		52	50,6	51			61	70	100
Améliorer le niveau de revenu et les conditions de vie en milieu rural									
Indice de pauvreté en milieu rural (P0)	0,66						0,62	0,58	0,52
Taux de couverture vaccinale PPCB		35%					50%	65%	75%
Taux de couverture vaccinale PPR		2,5%					10%	25%	35%
Taux accroissement superficies irriguées									
Développer les infrastructures									
% linéaire entretenu (état bon et moyen)									
Routes bitumées			39				51	65	75
Routes en terre			13				56	65	75
Linéaire de routes bitumées (en km)			3800				4000	4500	5000
Linéaire de routes rurales à construire							2000	1000	1000

Source : Stratégie de réduction de la pauvreté (Janvier 2002) ; * Ministère de l'Economie et des Finances ; ** Ministère de l'Education

Dans le cadre du processus SRP, le cadrage macroéconomique et financier et les besoins de financement de la SRP ont été actualisés. Un forum prévu mi-2003 a été préparé en vue de

mobiliser le financement de la SRP et de lancer sa mise en œuvre. La traduction budgétaire de la SRP devrait intervenir à partir de la Loi de Finances 2004.

Les indicateurs de la SRP correspondent aux 10 Objectifs de Développement du Millénaire à l'horizon 2015 (pauvreté, santé, éducation, accès à l'eau potable) complétés par des indicateurs macroéconomiques, de pauvreté en milieu rural et d'infrastructures routières. La plupart des indicateurs sont définis sur une base quinquennale à l'exception des indicateurs macroéconomiques et éducation qui sont chiffrés sur une base annuelle. La définition et mise à jour des indicateurs est en cours dans le secteur de la santé, du développement rural, et des transports. Les objectifs pourront en outre être révisés sur base des résultats du recensement général de la population de 2001 (résultats provisoires disponibles en avril 2003). La mesure de l'incidence de la pauvreté souffre de l'absence d'une enquête budget/consommation récente. La dernière s'est déroulée entre 1990 et 1993. L'enquête budget/consommation, prévue d'ici à 2003, n'est toujours pas programmée par manque de ressources.

La stratégie de coopération UE-Niger contribuera à ces objectifs plus particulièrement dans les domaines de l'accès à l'eau potable (programmes hydrauliques au sein du secteur de concentration développement rural – sécurité alimentaire), des infrastructures routières (programme 9^{ème} FED d'entretien et de réhabilitation de routes bitumées et rurales d'environ 86 M€), de la santé et de l'éducation (appui budgétaire 9^{ème} FED et projets éducation).

3 BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

Evolution de la situation politique et sociale

En 2002, le processus démocratique s'est poursuivi avec l'adoption en juin 2002 par l'Assemblée nationale de lois sur les principes fondamentaux de la décentralisation, sur le transfert de compétences aux collectivités, sur le régime financier des collectivités et sur le découpage administratif du pays. Le nouveau découpage administratif prévoit 8 régions, 36 départements et 265 communes. Après l'adoption du dispositif juridique, le processus de décentralisation doit être parachevé par l'organisation d'élections locales, qui ont été reportées en 2003. Le financement de ces élections reste encore à mobiliser.

A l'Assemblée Nationale, la majorité, conduite par le Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD) et la Convention Démocratique et Sociale (CDS), a renforcé son assise avec le ralliement en septembre 2002 de l'Alliance Nigérienne pour la Démocratie et le Progrès (ANDP). L'opposition est maintenant réduite au Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS) et au Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès (RDP). Le ralliement de l'ANDP a conduit à un remaniement ministériel en novembre 2002 pour intégrer le nouveau membre de la majorité. Le nouveau Gouvernement compte actuellement 29 membres (5 de plus que le Gouvernement précédent).

En août 2002, une mutinerie s'est déclenchée dans les casernes de Diffa et dans une caserne de Niamey. Les revendications étaient d'ordre matérielle (augmentation de la solde) mais aussi politique (limogeage du chef d'Etat Major). Le Gouvernement a repris immédiatement le contrôle de la situation. Consécutivement, la Loi de Finances 2003 a prévu des moyens supplémentaires aux armées.

La sécurité dans le Nord Niger s'est nettement améliorée avec le démantèlement, en septembre, d'une bande armée qui sévissait dans la région d'Agadez contre les forces de sécurité, les touristes étrangers et les populations locales.

La première phase du programme spécial du Président de la République (construction de classes, de dispensaires, d'infrastructures hydrauliques et de pistes rurales), financée sur un fonds de 13 milliards FCFA au titre de l'Initiative PPTE, a été exécuté à hauteur de 70% en 2002 (évaluation officielle du 31 août 2002).

Le Gouvernement a su maintenir la stabilité sociale grâce au paiement régulier des salaires depuis janvier 2000 et aux efforts entrepris pour l'apurement des arriérés de salaires. Cette stabilité a été cependant perturbée en août par une série de grèves dans le secteur bancaire, le secteur de la santé, et à l'Université où l'Union des Etudiants de l'Université de Niamey (UENUN) a protesté contre l'augmentation du tarif des inscriptions et exigé la libération de deux dirigeants du syndicat étudiant emprisonnés depuis 2001.

Evolution du cadre macroéconomique et de la gestion des finances publiques

Après le bond en 2001 (7,1% de croissance réelle), la croissance a atteint 3,0% en 2002, le PIB s'établissant à 1 513 milliards FCFA (2,3 milliards €). Les bonnes conditions pluviométriques des années 2001 et 2002 ont permis de contenir l'inflation à 2,7% en moyenne annuelle. Cependant, l'accroissement démographique (3,1%) induit par la forte fécondité (7,5 enfants par femme en âge de procréer) limite les retombées en matière de réduction de la pauvreté. Fin 2002, le PIB par tête est estimé à 200 € et environ 60% des 11,5 millions de Nigériens vivent sous le seuil de pauvreté.

En matière de finances publiques, le Gouvernement a poursuivi sa politique de stabilisation et d'amélioration de la gestion des finances publiques conformément au programme conclu avec les Institutions de Bretton Woods et les engagements pris dans la matrice des mesures de la CE définie suite à l'audit des appuis budgétaires en 2001. Hors compensations (8,3 milliards FCFA), les recettes totales ont progressé de 14,4% en 2002 pour s'établir à 151,1 milliards FCFA (soit 10% du PIB) quand, dans le même temps, l'accroissement des dépenses courantes était limité à 2,4% (161,1 milliards FCFA soit 10,6% du PIB). Parallèlement, la mise en œuvre de la SRP et l'augmentation de la coopération ont entraîné une hausse de 20,2% des dépenses d'investissement. Sur ce total, le Niger a bénéficié de 10,3 milliards FCFA de ressources issues de l'Initiative PPTTE. L'atteinte du point d'achèvement programmée au troisième trimestre 2003 devrait permettre de dégager à terme 30 à 40 milliards FCFA qui seront intégrés aux programmes sectoriels actuellement en œuvre (éducation) ou en préparation (développement rural et santé).

Au niveau de l'investissement privé, il faut noter une activité économique assez faible. Peu de promoteurs s'engagent dans la création d'entreprises, et ce malgré la campagne de communication lancée par les projets d'appui au secteur privé. Un certain nombre de difficultés entravent le développement de l'investissement privé, au nombre desquelles l'insuffisance et/ou l'inadéquation des sources de financement (taux des crédits à moyen terme élevé), la faible capacité de l'entreprenariat local à monter des projets structurés et bancables, la forte fiscalité, et la faiblesse des débouchés.

Evolution de la situation en matière de santé et d'éducation

En matière d'éducation, la mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE) a débuté en 2002 et le Niger a été déclaré éligible à l'initiative Fast Track. Le taux brut de scolarisation dans le primaire a continué à progresser (37,3% en 2001 à 41,7 % en 2002) ainsi que le taux brut de scolarisation des filles (29,6% en 2001 à 33,3% en 2002) et le taux d'achèvement du cycle primaire (23,7% en 2001 à 25,6 % en 2002). Le ratio parité genre s'est maintenu. Malgré ces progrès, le Niger demeure l'un des pays les moins scolarisés et alphabétisés (taux d'alphabétisation des adultes de 19,9% en 2000¹). Au niveau budgétaire, les crédits votés au secteur de l'éducation en 2003 sont en diminution².

Le secteur de la santé présente un certain retard par rapport à l'éducation en terme de programmation, de coordination des interventions et de suivi-évaluation. Le secteur ne

¹ Résultat de l'enquête à indicateurs multiples de l'UNICEF-MICS-Niger

² 12,4% du budget courant voté en 2003, 16,1% voté et 20,1% exécuté en 2002, 17,9% voté et 16,9% exécuté en 2001, 16,8% voté et 24,3% exécuté en 2000

dispose, pour l'instant, que d'un document directeur du futur plan décennal. Au plan statistique, ce retard est accentué par les difficultés du Système National d'Information Sanitaire (SNIS) en 2001 et 2002³. L'élaboration du programme sectoriel devrait aboutir en 2003. Les inscriptions budgétaires au profit du secteur ont légèrement progressé en 2003⁴.

Evolution en 2002 en matière de sécurité alimentaire

La campagne agricole 2001-2002 a été caractérisée par des niveaux de production satisfaisants permettant de couvrir les besoins nationaux de consommation humaine. Cependant, les marchés ont connu une hausse soutenue et anormale du prix des céréales à partir de décembre 2001, ce qui s'est traduit par des difficultés d'accès pour les populations pauvres. Des opérations d'atténuation des crises, permettant la distribution de 300 tonnes de vivres, et de « vente à prix modéré » de 2.500 tonnes de mil, dans les zones où les prix ont dépassé les 20.000 Fcfa le sac de 100 kg, ont été réalisées dans le cadre du dispositif national de prévention et de gestion des crises. La campagne 2002-2003 a été caractérisée par un démarrage tardif des pluies et une période d'interruption prolongée des précipitations, qui a justifié la mise en œuvre d'un programme d'urgence de distributions de semences de niébé pour venir en appui aux villages agricoles sans semis ou ayant perdu leur semis. A partir du mois d'août, les pluies enregistrées ont été mieux réparties et se sont prolongées jusqu'en octobre, ce qui a permis une production céréalière brute globalement équivalente à celle de la campagne précédente. Par contre, la zone pastorale a été caractérisée par une production fourragère très médiocre et une réduction des débouchés suite à la situation en Côte d'Ivoire, ce qui laisse entrevoir des risques importants de décapitalisation des éleveurs ainsi qu'une augmentation des conflits éleveurs/agriculteurs au démarrage de la saison des pluies 2003.

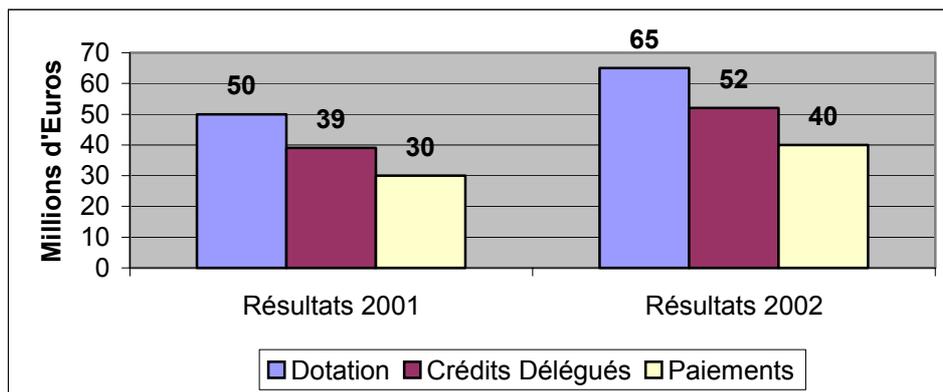
Evolution en matière d'intégration régionale

La politique de stabilisation macroéconomique s'inscrit dans le cadre du Pacte de Convergence de l'UEMOA, qui a déjà obtenu des résultats en ramenant la masse salariale à 35% du PIB, en maintenant l'inflation à 3% du PIB, en adoptant une nouvelle nomenclature budgétaire conforme aux dispositions UEMOA, en poursuivant le processus d'uniformisation au niveau du Ministère des finances et en renforçant le dispositif statistiques en conformité avec les normes UEMOA. Mais les efforts devront être poursuivis pour atteindre tous les objectifs, notamment en matière de pression fiscale (17% du PIB) et de solde budgétaire de base (positif). L'impact de la crise ivoirienne sur le Niger devrait se faire sentir à partir de 2003. Fin 2002, le retour d'environ 20 000 migrants a été enregistré (sur un total de 750 000 à 1 000 000 de nigériens résidants en CI) et le départ des saisonniers n'a pas eu lieu. La pénurie et l'augmentation des prix de quelques produits importés ont été observées mais ce phénomène a été assez peu marqué dans la mesure où le principal port dont dépend le Niger est Cotonou. Les filières d'exportations (oignons, bétails) et d'importations (substitution des produits CI par des produits BF, Togo, Nigeria, etc.) se sont réorganisées afin de limiter les impacts de la crise. Par contre, le reversement des compensations de l'UEMOA suite à la mise en place du TEC posera problème en 2003.

³ le SNIS n'a bénéficié d'aucun soutien direct jusqu'à son renforcement à la fin 2002 (USAID+CE)

⁴ 10,4% du budget courant voté en 2003, 10% voté et exécuté en 2002, 11,6% voté et 8,7% mobilisé en 2001

4 EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS



Résultats d'exécution financière de la coopération UE - Niger (2001-2002)

Les résultats financiers cumulés des différents instruments de coopération de l'UE au Niger (6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} FED, Aide non programmable, Enveloppe B 9^{ème} FED, Coopération Régionale, Ligne Budgétaire sécurité alimentaire de la CE) ont progressé d'en moyenne 30% par rapport aux résultats 2001. Les montants dotés (décidés) en 2002 (65 M€) concernent 20 M€ d'appui macroéconomique (PAREME), 35 M€ d'appui au secteur minier au titre de l'Enveloppe B du 9^{ème} FED, 4 M€ de projets divers au titre du 8^{ème} FED, et 6M€ au titre de la ligne budgétaire sécurité alimentaire de la CE. Les montants ayant fait l'objet de crédits délégués (52 M€) correspondent pour majeure partie à la signature des contrats de travaux et surveillance de la route Niamey – Frontière Burkina, à l'engagement de l'appui budgétaire PAREME, et à l'entrée en activités de projets de développement rural (ASAPI, PAFRIZ, etc.). Les principaux paiements ont été exécutés au titre des appuis budgétaires (13M€ - 1^{ère} tranche du PAREME), du secteur transports (10M€) et du secteur développement rural (6M€).

4.1 Secteurs de concentration

4.1.1 Développement rural - Sécurité alimentaire

a) Résultats

Le secteur développement rural – sécurité alimentaire est prioritaire dans la politique de développement du pays. Le Niger, s'est investi, depuis fin 2001, dans l'élaboration d'une stratégie de développement rural (SDR), cadre unique qui rassemble les différents politiques sous sectorielles élaborées ces dernières années. La SDR se veut être un cadre d'opérationnalisation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en milieu rural. L'objectif général de la SDR est de réduire la pauvreté en milieu rural de 66% à 52 % à l'horizon 2015 en créant les conditions d'un développement économique et social garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles. Trois axes principaux ont été retenus : (i) la création des conditions d'une croissance économique durable par un accès des producteurs ruraux aux opportunités économiques ; (ii) La sécurisation des conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire ; et (iii) l'amélioration de la gestion du secteur rural par le renforcement des capacités des institutions et des organisations rurales. En 2003, l'élaboration de la SDR se poursuivra afin de (i) permettre une plus grande appropriation de la SDR par les acteurs au niveau régional, (ii) estimer les coûts d'atteinte des OSM et articuler la SDR avec le cadrage macroéconomique de la SRP et des dépenses à moyen terme (MTEF) et (iii) faire un état des lieux des interventions existantes et l'identification d'actions complémentaires.

Axe 1 « création des conditions d'une croissance économique durable en milieu rural par un accès des producteurs ruraux aux opportunités économiques »

La politique de l'artisanat au Niger ciblait jusqu'à présent l'artisanat d'art (Appuis DANIDA et Lux Développement) Dans l'objectif de diversification des revenus des populations rurales, les politiques ont été réorientées vers la promotion de l'artisanat utilitaire (outillage et techniques plus perfectionnés) et le soutien à la structuration et à l'organisation des organisations professionnelles. En 2002, une loi sur les organisations (coopératives) artisanales a été préparée afin de doter les micro entreprises artisanales souvent informelles d'un cadre légal adapté. Dans ce contexte, PROFORMAR a contribué en 2002 à la mise au point et à la vulgarisation de divers outils artisanaux (concentrateur de cassitérite, broyeur à végétaux, tour à poterie, charrette à traction cameline, chambre fraîche de conservation d'eau, rafraîchisseur d'air pour habitation, constructions type « trulli », etc.)

Axe 2 « Sécurisation des conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire »

Le programme d'appui à la sécurité alimentaire du Niger, financé sur la ligne budgétaire sécurité alimentaire (Lettres Officielles 97, 98 et 2000), a poursuivi ses efforts pour la consolidation des instruments d'intervention mis en place par le Gouvernement du Niger dans le cadre du dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaires. Il vise essentiellement trois volets : (i) L'amélioration de la cohérence et de l'efficacité des dispositifs d'information : Malgré un appui, financier et technique, continu pendant six ans, le SAP n'est toujours pas en mesure d'assurer sa fonction et n'a réalisé que récemment des progrès méthodologiques. Le SIMc (système d'information sur les marchés céréaliers) a pu maintenir le rythme de ses publications et a engagé récemment des travaux de consolidation et de diversification de ses services. Il reste cependant à résoudre la question de son ancrage institutionnel. Le SIMb (système d'information sur les marchés de bétail) poursuit sa restructuration, notamment en reformulant ses questionnaires pour prendre en compte les besoins en information des opérateurs économiques, des associations d'éleveurs et des consommateurs. Pour le RGAC (recensement général de l'agriculture et du cheptel), l'approche conceptuelle a été revue en profondeur et les textes légaux adoptés pour la préparation et l'exécution des deux recensements selon l'option « exécution conjointe par un projet », en considérant dans le même cadre les contributions de tous les bailleurs, ce qui a pu améliorer l'efficacité de la phase préparatoire. (ii) L'amélioration de la gestion des crises alimentaires : L'appui à la restructuration de l'OPVN s'est poursuivi par la mise en place d'un appui conseil auprès de la Direction Générale de l'Office. L'efficacité de la CCA (cellule crises alimentaires) est reconnue par tous les intervenants en matière d'animation du dispositif et d'organisation des projets d'atténuation dont elle a eu la supervision en 2002. La concertation entre partenaires au niveau du dispositif a été renforcée et s'est concrétisée par la mise en place de modalités de monétisation des aides en riz plus transparentes, ainsi que par une amélioration sensible de la gestion des stocks, ayant permis notamment l'achat de 13.750 tonnes de céréales pour la reconstitution du stock national de sécurité. Un travail de réflexion sur la mise au point d'un nouvel accord cadre et de règles d'utilisation des différents outils du dispositif a été initié, en considérant la nécessité de définir un plan national d'urgence guidant l'action publique du Niger dans la gestion des crises alimentaires. (iii) Le renforcement du potentiel d'intervention en matière de protection des cultures : Les appuis européens ont permis la fourniture de moyens logistiques et le financement d'une partie des frais de fonctionnement de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV), et d'assurer la formation et le recyclage des cadres et brigadiers phytosanitaires. Une évaluation externe de ces appuis a cependant conclu à la nécessité de recentrer le rôle de la DPV sur l'élaboration, la coordination et le contrôle des stratégies et des actions de protection des végétaux qui lui sont dévolues, et de contribuer au renforcement des capacités d'organisation et

d'interventions phytosanitaires des acteurs des filières de production (opérateurs privés, organisations paysannes, brigades phytosanitaires).

En matière d'hydraulique villageoise, la concertation sectorielle eau et assainissement tenue en mai 2001 s'est poursuivie avec la création du Comité National Eau et Assainissement chargé de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi de la politique dans le domaine. Cette politique repose – entre-autres - sur les principes de délégation de maîtrise d'ouvrage au niveau local et de la promotion de l'implication des opérateurs privés dans l'exploitation. Le Programme Régional Solaire Phase II, cohérent avec ces principes, a participé à la réflexion sur la délégation de l'exploitation des points d'eau à des opérateurs privés, et sur la sécurisation des systèmes solaires. L'objectif d'amélioration du taux de couverture des besoins en eau potable estimé à 50,6% en 2001 n'a que légèrement progressé (51% en 2002) a été poursuivi par le projet PROZOPAS, le PRS II (construction et réhabilitation des mini-aep en 2004) et par le volet hydraulique du projet ASAPI.

En ce qui concerne la mise en valeur des grands périmètres irrigués, aucune modification notable n'est constatée en 2002 en ce qui concerne la politique de gestion, si ce n'est la poursuite avec l'appui du projet PAFRIZ de tests de nouveaux modes de gestion de l'eau sur un nombre restreint de périmètres. Sur une superficie totale irrigable de 13 000 Ha, 8300 Ha ont été mis en production en 2002 dont 6500 dans la vallée du Niger (superficie identique en 2001). La production de paddy stagne : 55 000 T en 2002 dans les Aménagement Hydro-Agricoles (AHA) de la vallée du Niger. La production nationale de paddy se situe à 79 000T. Parallèlement, une grande augmentation des importations de riz a été observée (200 000 tonnes en 2002 contre 160 000 tonnes en 2001).

En matière d'élevage, et avec l'appui du programme d'appui au contrôle des épizooties (PACE), le Niger vient d'être déclaré provisoirement indemne de la peste bovine par l'Office international des Epizooties. L'élaboration et la mise en place d'un plan d'urgence devraient permettre d'aboutir à la situation de pays définitivement indemne de cette maladie.

Dans le domaine du foncier, l'Etat poursuit son engagement avec des inscriptions budgétaires significatives. Des consultations ont démarré en vue de l'adaptation du code rural au contexte de la zone pastorale. Fin 2002, 27 commissions foncières (COFO) étaient en place (dont 8 avec l'appui des projets PROZOPAS et ASAPI) sur un total de 36 arrondissements. Courant 2003, l'appui du projet ASAPI (6 COFO) et éventuellement d'ECOPAS (2 à 3 COFO) se poursuivra.

La stratégie sectorielle de micro finance validée en 2001 a été largement diffusée aux différents acteurs du domaine dans l'attente de son adoption officielle par le Conseil des Ministres. Cette stratégie repose sur trois axes : (i) Gestion concertée du secteur et renforcement des acteurs institutionnels ; (ii) Consolidation et professionnalisation des SFD ; (iii) Recherche – action. La mise en œuvre de cette stratégie repose pour partie sur le programme PDSFR (FIDA / AFD) chargé de fédérer les différentes interventions en matière de micro-crédit. Dans ce contexte, la Nouvelle Structure d'Epargne et de Crédit mise en place par le projet ASAPI dans la zone de Madaoua/Bouza et de Zinder, et auprès de laquelle ont été transférées les lignes de crédit des anciens projets PBVT, PPOAF et PPISZ, a élaboré la convention cadre afin d'obtenir son agrément de SFD (courant 2003), a poursuivi sa politique de recouvrement des impayés sur les crédits antérieurs (7 866 765 Fcfa), et a octroyé près de 3272 prêts court terme pour un montant de 277.275.000 FCFA et un recouvrement de 246 971 130 FCFA. Le montant total placé par les SFD au Niger en 2002 est estimé à 4 milliards de FCFA (dont près de 7% par la NSEC Yarda).

En matière d'environnement, la situation reste très critique en raison d'une forte pression démographique sur un foncier exploitable très limité. Une consultation sectorielle a démarré en 2002 avec pour objectif de remettre à jour les données environnementales (en collaboration avec le réseau Roselt) et le plan d'action dans le domaine. Le projet ASAPI a contribué à

l'objectif de lutte contre la désertification en appuyant la récupération de 900 ha de terres dégradées et la mise en place de plantations privées de bois et de regarnis des berges de kori dans la zone de Madaoua. Pour sa part, le projet ECOPAS a contribué à la préservation et à la gestion du Parc du W, principale aire protégée du Niger, et de ses zones périphériques, en améliorant les capacités de surveillance, de suivi et les connaissances de la zone, et en promouvant des micro-projets de préservation des ressources naturelles initiés par les populations périphériques.

Axe 3 « Amélioration de la gestion du secteur rural par le renforcement des capacités des institutions et des organisations rurales »

En 2002, les principales organisations paysannes du Niger se sont organisées au sein du « Conseil pour l'action et la solidarité paysanne du Niger » marquant ainsi une véritable étape dans le renforcement des OPA en matière de dialogue avec l'Etat. Parallèlement, le Ministère du développement Agricole a proposé de réhabiliter l'UNC (Union Nationale des coopératives – organisation para-étatique dissoute en 96) ce qui montre la difficulté pour l'Etat de se recentrer sur un rôle d'accompagnement du secteur. Le projet PAFRIZ a contribué à l'amélioration de l'organisation de la filière riz et de ses organisations de producteurs. Le projet ASAPI a pour sa part contribué à la restructuration de 26 groupements féminins et de 6 banques céréaliers dans la zone de Zinder.

b) Progrès réalisés dans les activités

Le PROZOPAS (7^{ème} FED), a été prolongé pour permettre le parachèvement d'importants ouvrages d'hydraulique pastorale et pour assurer la formation des populations bénéficiaires à la gestion durable des infrastructures mises en place. Les activités du PROZOPAS prendront fin mi-2003 et le projet sera clôturé fin 2003.

Avec la mise en place de l'unité de gestion du projet et de l'assistance technique, le programme d'appui à la filière riz (PAFRIZ) a démarré en poursuivant les tests d'amélioration de la gestion de l'eau sur certains périmètres, et d'assainissement de la gestion financière des organisations de producteurs. Des missions court terme sont venues en appui au projet d'afin de définir le programme d'exécution des différents volets.

Suite à l'arrivée de l'opérateur de crédit en mars 2002, la Nouvelle Structure d'Epargne et de Crédit - Yarda mise en place dans le cadre du volet crédit du programme ASAPI a recruté le personnel complémentaire nécessaire, entamé les procédures d'achat des équipements de fonctionnement, et tenu un atelier participatif de définition de sa politique et plan de développement. Dans l'attente de l'agrément des autorités monétaires, Yarda va définir sa stratégie de passage de Projet à Institution de Micro-finance afin de tenir l'objectif du projet. Concernant le volet développement du programme ASAPI, suite à une formulation inadéquate du devis-programme n°1 et à un manque de visibilité sur la cohérence, la méthodologie et les modalités de mise en œuvre du programme sur toute sa durée, il a été nécessaire de suspendre en août 2002 les activités du programme afin de définir une stratégie de mise en œuvre opérationnelle du volet. Cette stratégie élaborée en concertation avec les différents partenaires a été approuvée lors du comité directeur du 28/01/03. Elle repose sur les principes suivants : (i) une articulation plus cohérente des activités autour de deux axes « appui aux organisations de producteurs » et « aménagement de l'espace » ; (ii) une participation effective des bénéficiaires (organisations de producteurs, structures locales de gestion) dans l'identification et la mise en œuvre des activités ; (iii) une mise en œuvre par un nombre restreint d'opérateurs. Cependant, l'interruption des activités du volet développement depuis juillet/août 2002 ainsi que les délais requis pour le recrutement des principaux opérateurs implique un retard dans l'exécution « financière » de la Convention de Financement. Par ailleurs, la ligne de crédit affectée au titre d'ASAPI (volet crédit) en complément des lignes de crédit des projets antérieurs s'avère beaucoup trop importante. Pour ces raisons, un avenant à la Convention de Financement qui renforcera l'activité pistes rurales du projet sera

élaboré courant 2003. Sur le volet pistes rurales, et suite à la délégation de maîtrise d'œuvre de ce volet du Ministère du développement agricole au Ministère de l'Équipement mi-2002, les dossiers d'appel d'offres pour une 1^{ère} tranche de travaux de réhabilitation des pistes rurales dans les zones de Madaoua et de Zinder ont été finalisés et lancés. Les travaux devraient démarrer mi-2003.

Le Programme Régional Solaire phase II qui a démarré en 2001, n'a pas connu de réalisations significatives en raison du retard accusé dans l'approbation du dossier d'appel d'offres pour l'assistance technique dont la mise en place conditionne le démarrage de l'essentiel des activités.

ECOPAS a consolidé ses activités dans la zone du Parc avec l'entretien et l'aménagement de pistes maintenant reliées au réseau régional et la mise en place d'infrastructures touristiques (miradors de vision), et démarré des actions en zones périphériques (mise en place réseau lamentins, opération de comptage des girafes, action de concertation pour la réalisation d'aménagements pastoraux, etc.).

En matière d'instruction de nouveaux programmes, une étude complémentaire de faisabilité d'un projet d'appui à la filière semences a été menée sans toutefois aboutir à une proposition de financement compte tenu de la faiblesse de la demande solvable en semences améliorées. La préparation du projet ASARI s'est poursuivie sans se concrétiser compte tenu des objections du siège de la CE. Une proposition de financement pour un projet d'appui aux Systèmes ruraux et micro entreprises d'artisanat utilitaire a été préparée. L'étude d'identification d'un programme de sécurisation des systèmes agropastoraux a été menée. Enfin, suite à l'évaluation des appuis antérieurs de la Commission européenne au dispositif de prévention et d'atténuation des crises alimentaires, un programme pluriannuel d'appui a été défini et une première tranche de financement (Lettre Officielle 2002) approuvée.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Les aspects environnementaux bénéficient d'appuis directs à travers les projets ECOPAS (conservation et gestion du Parc W) et ASAPI (récupération de terres et lutte anti-érosive). En ce qui concerne les aspects de genre, des organisations paysannes féminines seront appuyées (organisation et conseil) dans le cadre du projet ASAPI, qui a mis en place un dispositif de suivi-évaluation avec des indicateurs différenciés homme/femme. En matière de développement institutionnel, le projet PRS II contribuera à la réflexion et à la mise en œuvre de la politique sectorielle d'alimentation en eau potable (élaboration de textes réglementaires). Des appuis institutionnels au dispositif de prévention et d'atténuation des crises alimentaires sont financés sur la ligne budgétaire de la CE. Le renforcement des capacités des organisations du milieu rural (organisations paysannes, structures locales de gestion, etc.) est visé par l'ensemble des projets, notamment en complément de la réalisation d'infrastructures.

4.1.2 *Transports*

a) Résultats

En 2002, sur le réseau des routes bitumées de 3760 km, les résultats suivants en matière d'entretien périodique (réhabilitation) ont été atteints : achèvement de 70% des travaux de la route Niamey - Dosso (139 km – FED) ; démarrage des travaux sur les tronçons Niamey – Front. Burkina (120 km - FED) et Zinder – Agadez (36 km –Libye) ; démarrage des études sur les tronçons Guidam-Roundji - Tchadaoua (95 km - BOAD) et Sabongari – Gaya (BAD). Malgré ces travaux d'entretien périodique, la situation du réseau bitumé reste caractérisée par un âge moyen élevé des revêtements, une dégradation assez accélérée d'une grande partie de ce réseau, des interventions très limitées d'entretien courant. Pour sa part, environ 40 % du réseau des routes en terre (5400 km au total) a bénéficié d'entretien périodique et de traitements de points critiques.

En matière d'entretien courant du réseau bitumé et en terre, la mobilisation insuffisante des financements CAFER n'a pas permis de mettre en œuvre une politique cohérente. Si les montants inscrits à la CAFER au titre du budget de l'Etat étaient les mêmes en 2001 et 2002, les montants effectivement exécutés ont sensiblement diminués (5 850 MFCFA inscrit et 3 007 MFCFA exécuté en 2002 contre 5 723 MFCFA inscrit et 3 945 MFCFA exécuté en 2001). De plus, la CAFER a engagé des dépenses, environ 3 800 MFCFA, pour un montant supérieur à celui qui a pu être exécuté sur le budget de l'Etat. Fin 2002, la CAFER a donc enregistré un déficit d'environ 800 MFCFA, soit environ 25% de son budget. Sur les 3 325 MFCFA de travaux attribués par la CAFER en 2002, 1.795 MFCFA de travaux ont été réellement exécutés dont 193 MFCFA concernant les routes bitumées, 82 MFCFA concernant les routes en terre, 930 MFCFA les travaux de voiries urbaines et 590 MFCFA de divers travaux d'ouvrages et d'assainissement.

Afin de conserver les acquis en termes d'infrastructures routières, et en concertation avec les principaux partenaires dans le domaine (UE, BM, AFD, BOAD, BAD, BID), le Gouvernement initie la remise en cohérence des différentes interventions à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale Routière et d'un Plan National de Transport Routier comprenant la mise en œuvre de la stratégie d'entretien routier pour les routes bitumées et rurales, et l'élaboration d'une stratégie concernant les pistes rurales impliquant les populations riveraines dans l'entretien courant.

b) Progrès réalisés dans les activités

En 2002, les travaux de la route Niamey – Dosso ont atteint près de 70 % d'avancement, conformément au calendrier d'exécution prévu. Un avenant au contrat de travaux a été conclu sans incidence financière en vue d'améliorer la qualité technique de la route. Le marché d'entretien périodique de la route Niamey – Frontière Burkina a été signé mi-2002 et a débuté au 4^{ème} trimestre par les travaux préparatoires (installation de chantier, mobilisation du personnel et du matériel, déviations). Afin de renforcer la capacité de la Direction Générale des Travaux Publics dans le suivi de ces deux projets, une assistance technique a été mise en place.

En collaboration avec le Mali, une proposition de financement a été élaborée pour la construction de 243 Km de route bitumée entre Ayorou et Gao (Etudes financées sur le projet 6 RPR 368). La réalisation de l'étude d'impact environnemental sur la partie Asongo – Gao permettra de finaliser cette proposition. A noter que le financement prévu initialement en partie sur PIR a dû être reporté en totalité sur les PIN Mali (40,5 M€) et Niger (11,5 M€) suite à l'adoption du PIR 9^{ème} FED Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de l'instruction du programme routier 9^{ème} FED, une proposition de financement de 2M€ (actuellement dans le circuit de décision de la CE) a été préparée en vue de financer les études préparatoires nécessaires (études d'impact et élaboration des DAO travaux et surveillances). Ces études concerneront les axes déjà identifiés (entretien périodique d'environ 270 km de réseau bitumé, et entretien périodique et traitement des points critiques de 900 km du réseau en terre) ainsi que des axes complémentaires à identifier courant 2003 (environ 600 km de réseau bitumé et 300 km de routes rurales).

c) Degré d'intégration des questions transversales (questions liées au genre, aspects environnementaux et développement institutionnel et renforcement des capacités)

Conformément au Plan National du Gouvernement, des études d'impact environnemental ont été menées dans le cadre de la préparation des projets. Par ailleurs, une série de mesures ont été retenues, notamment la sécurité des riverains, la protection biologique, les aménagements des carrières en retenues d'eau pour le bétail, les traversées des villages (signalisation renforcée, stationnements, élargissements de chaussée aux abords des marchés).

4.1.3 Appuis macroéconomiques liés à la lutte contre la pauvreté

a) Appuis budgétaires et institutionnels à la gestion des finances publiques

L'année 2002 est caractérisée par la reprise de l'aide budgétaire au Niger et l'abandon des appuis budgétaires ciblés. En effet, suite à un audit des programmes d'appuis à l'ajustement structurel couvrant les périodes 1996-2001, réalisé en juin 2001, et la suspension des décaissements, le Gouvernement du Niger et la Commission européenne se sont accordés sur une matrice de mesures visant l'amélioration de la gestion des finances publiques.

C'est ainsi qu'en septembre 2002, la mise en œuvre de la matrice de mesures a été jugée satisfaisante par la Commission européenne, et a permis le décaissement de 7,076 Milliards FCFA sous forme d'appui budgétaire non ciblé, correspondant au solde de la 1^{ère} tranche du PAPAS V, de la tranche 2000 de l'axe 3 du PARI II (2,2 M€), et des fonds de contrepartie du Programme Sectoriel d'Importation destiné à couvrir 100% du coût en devises des vaccins et consommables importés dans le cadre de l'Appui au Renforcement de l'Indépendance Vaccinale en Afrique Subsaharienne (263 530 €). La seconde tranche du PAPAS V a été réduite à hauteur des montants jugés inéligibles suite à l'audit. Le reliquat de cette tranche n'a pas pu être libéré compte tenu de la fin du délai contractuel de la convention de financement. L'appui macroéconomique actuellement en cours PAREME (Programme d'Appui à la Restauration des Equilibres Macroéconomiques) fournit une aide budgétaire directe non ciblée de 20 M€ sur l'enveloppe B – 9^{ème} FED. Ce programme est complémentaire au précédent appui à l'ajustement structurel, et vise à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de la SRP. La première tranche de 13 M€ a été décaissée en décembre 2002.

Des efforts importants ont été réalisés pour l'amélioration de la gestion des finances publiques, et la Commission européenne y a contribué par un appui essentiellement en logistique, formations et études. Cette contribution se fait aussi à travers l'appui PARI II – Axe 1 (Renforcement des capacités de gestion des administrations dans l'application des réformes communautaires). Ce programme, de 2 M€ vise à appuyer les structures chargées des réformes UEMOA. La mise en place de ces réformes, notamment dans le domaine des finances publiques, de la fiscalité pétrolière, de l'Union douanière est effective, et l'ordre juridique communautaire de l'UEMOA est à présent transposé dans celui du Niger. En outre, le Niger reste sur le sentier des critères de convergence fixés au niveau communautaire.

Sur le 9^{ème} FED, la Commission européenne entend contribuer au financement de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté par des programmes pluriannuels d'appuis budgétaires non ciblés, qui permettront au Gouvernement de décider de la meilleure répartition des ressources pour atteindre les engagements de performance pris au niveau macroéconomique et dans les secteurs sociaux (Santé, Education).

b) Appuis projets dans le secteur de l'éducation

Résultats

Les appuis de la CE prévus et en cours dans le cadre du 8^{ème} FED, en plus des appuis budgétaires, sont orientés sur les problèmes d'accès à l'école, les disparités liées au genre et entre zone rurale et urbaine, les contraintes budgétaires, les exigences de qualité et le levé du discrédit qui pèse sur l'école. La loi n°98-12 du 1^{er} juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien constitue le cadre de référence. Les programmes sectoriels en cours se concentrent sur la mise en place de la carte scolaire de l'enseignement de base ; le renforcement du rôle des associations de parents d'élèves, de la société civile et du secteur privé ; l'amélioration des performances du système éducatif par : la formation initiale et continue des maîtres du primaire, y compris en langues nationales et le renforcement de l'offre éducative, l'amélioration des curricula et des méthodes pédagogiques. Ces appuis sont mis en œuvre à travers les programmes Carte scolaire, Edubase (7^{ème} FED), Soutien à l'éducation de base (démarrage prévu en 2003), et Nigetech dans le domaine de la formation

professionnelle. Parmi les engagements en matière de politique sectorielle, la faiblesse institutionnelle du Ministère de l'Education de Base demeure un facteur limitant dans la mise en œuvre des réformes. Au cours de l'année 2001, un audit institutionnel a mis en évidence ces faiblesses et dégagé des pistes pour y remédier. En octobre 2001, un remaniement ministériel a revu les attributions des Ministères responsables de l'Education : L'ex-Ministère de l'Education Nationale est devenu le Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation et a entrepris une réorganisation interne et de décentralisation. L'enseignement technique et la formation professionnelle sont logés au niveau du Ministère des Enseignements Secondaires et Supérieurs, de la Recherche et de la Technologie.

Le projet EDUBASE (Tillabery) a obtenu les résultats suivants : la formation continue des maîtres du primaire ; augmentation du nombre (152) d'Associations de Parents d'Elèves impliquées dans la gestion de l'école et adhérant à la stratégie de partage des coûts ; construction (108), réhabilitation (75), et équipement (183) de classes.

Concernant le domaine de la formation professionnelle, le projet NIGETECH II (exécuté par le BIT) a atteint en 2002 des résultats significatifs en formant plus de 4000 personnes (1500 ont suivi des modules de perfectionnement, 2000 des modules de spécialisation, 450 jeunes chômeurs ont reçu une formation initiale et professionnalisante et 303 apprentis ont été formés), en associant plus de 7000 personnes à des journées d'information technique et en renforçant les capacités d'environ 200 formateurs et responsables de centres de formation. Le projet a également poursuivi des objectifs de renforcement institutionnel à travers la rationalisation des produits de formation et l'appui à l'Office National de la Formation professionnelle (ONAFOP). Notons que si l'appui du projet a fortement contribué à la création de l'ONAFOP et de son fonds de financement, cet outil reste fragile et dépendant des appuis externes, puisque les moyens alloués par l'Etat du Niger sont très faibles (50 M FCFA en 2002).

Activités

Le programme Edubase s'est terminé le 31 août 2002. L'évaluation finale réalisée en juillet 2002 a jugé le projet de manière très positive. Les stratégies participatives mises en place et le montage organisationnel multisectoriel, équilibré et novateur ont permis au projet d'atteindre plus que les objectifs fixés. Le programme « soutien à l'éducation de base - 8ème FED » a été signé au mois de mars 2002. Il repose sur trois composantes : adaptation de la formation des maîtres, intégration de l'école dans l'environnement et formation des maîtres en langues nationales. Afin de prendre en compte l'évolution des interventions dans le secteur de l'éducation au Niger (l'identification du programme de la CE a été effectuée en 1998), et de renforcer la complémentarité entre la Commission européenne et les Etats Membres, la CE avait envisagé de déléguer la mise en œuvre de ce programme à des agences d'exécution des Etats Membres dans le cadre d'un cofinancement. Malheureusement cette option n'a pas pu être réalisée et le recrutement de l'assistance technique ne sera effectif qu'en 2003.

Dans le cadre du programme d'appui à la généralisation de la carte scolaire, l'Institut International de Planification de l'Education a été contracté pour fournir une assistance technique court terme (suivi de la généralisation de la carte scolaire) au Ministère de l'Education de Base, et des actions de formations des agents régionaux ont eu lieu. Cependant, certaines activités programmées dans le DP1 ont accusé du retard dû à la répartition du portefeuille Education entre deux ministères. La généralisation de la carte scolaire devrait permettre de mieux identifier et planifier les besoins du secteur.

S'agissant de la formation professionnelle, l'évaluation à mi-parcours du NIGETECH II réalisée en juin 2002 a jugé dans l'ensemble satisfaisante l'exécution des activités. Le rythme de mise en œuvre et les taux de décaissements sont conformes au chronogramme initial. Une étude d'impact, qui a démarré en décembre 2002, devrait permettre de mieux clarifier les

effets des activités de formations sur la situation socio-économique des bénéficiaires et de mettre en place un système de suivi post-formation.

c) Appuis projets dans le secteur de la santé

Résultats

La situation de la couverture sanitaire au Niger s'est progressivement renforcée, passant de 32% en 1994 à 47 % à ce jour. Aux Centres de Santé Intégrés (CSI) qui sont aujourd'hui fonctionnels, s'ajoutent les cases de santé construites dans le cadre du programme spécial du Président de la République. Le recouvrement des coûts s'est généralisé dans le pays. Malgré cela, l'utilisation des services de santé reste faible. Parmi les contraintes qui expliquent la faible performance des formations sanitaires de base, on peut citer le manque d'agents de santé et leur démotivation, et l'insuffisance des moyens de déplacement qui empêche toute supervision. La politique de recouvrement des coûts peut également entraîner des baisses d'utilisation des services de santé (populations défavorisées et pauvres en particulier).

En matière de politique sectorielle, il convient de noter que la restructuration de l'ONPPC se poursuit. L'Office parvient à assurer aujourd'hui la livraison de la plupart des médicaments génériques et autres items de la liste au niveau des centres de santé intégrés, ce qui a permis d'améliorer très sensiblement la crédibilité du système de santé et la qualité des soins dispensés au niveau primaire. Si la situation s'est améliorée au niveau primaire, l'ONPPC n'a pas encore la capacité de livrer aux hôpitaux les produits pharmaceutiques des listes « hôpital de district » et « centre hospitalier régional ». Ceci a pour effet de réduire la qualité des soins hospitaliers et de rendre l'hôpital peu accessible aux patients qui sont très souvent obligés d'acheter leurs médicaments au prix fort et sous la forme de spécialités dans les pharmacies privées.

Quant au recouvrement des coûts, les communautés ont été impliquées dans la gestion des fonds qui sont collectés. La mise en œuvre des textes fixant les modalités de participation communautaire au recouvrement des coûts pose quelques problèmes, tant du côté des populations qui n'ont pas toujours été suffisamment préparées à cette responsabilité, que du côté des agents de santé qui ne sont pas nécessairement prêts à accepter cette collaboration.

Activités

Les activités, notamment en matière de développement institutionnel, se sont poursuivies au cours de l'année 2002 à travers l'assistance technique au Ministère de la Santé, mise à disposition fin septembre 2002 pour une durée de 24 mois. Cette assistance s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'efficacité du réseau de santé au niveau national et régional et de celui d'une complémentarité avec d'autres intervenants. L'Assistant technique est chargé d'appuyer le Ministère de la Santé dans la mise en œuvre des politiques prioritaires dans la réorganisation du système de santé en particulier : la politique de décentralisation et la réforme du secteur pharmaceutique et leur impact en terme de planification et de budgétisation ; de suivre la mise en oeuvre des appuis sectoriels de la Commission et des mesures d'accompagnement y relatives.

D'autre part, l'ONPPC a bénéficié d'un appui financier de 3.160.000 € pour financer le plan de restructuration. Cet appui a permis de rembourser des dettes et engagements envers les fournisseurs de MEG, l'achat de médicaments et consommables, la réalisation d'investissements et d'actions de promotion.

Une Convention de Financement pour un Appui à la Sécurité Transfusionnelle de 1.987.000 € a été signée en mai 2002 et le projet a démarré avec le recrutement de l'assistance technique en décembre 2002. Il prévoit la construction et l'équipement d'un Centre National de Transfusion Sanguine à Niamey, la réhabilitation légère et l'équipement de base des Centres Régionaux de Transfusion Sanguine d'Agadez et de Zinder, la formation locale et à l'extérieur des cadres et des infirmiers du secteur, la fourniture dégressive de réactifs et de

consommables, la promotion du don bénévole du sang et la rationalisation de l'utilisation thérapeutique de sang.

d) Un programme de Santé de la Reproduction dans la région de Zinder a également été préparé en 2002. Ce programme de 2 M€, financé sur les Fonds Intra ACP, sera mis en oeuvre par le FNUAP dans le cadre d'une Convention de Subvention signée en février 2003. Degré d'intégration des questions transversales

Les questions de renforcement institutionnel a fait l'objet d'importants appuis directs (appui à la mise en œuvre de la matrice des mesures finances publiques, assistance technique dans le domaine de la santé, etc.). En matière de genre, une attention est portée à l'évolution des indicateurs différenciés hommes/femmes notamment dans le domaine de l'éducation.

4.2 Projets et programmes hors concentration

4.2.1 Appui coopération décentralisée et micro-réalisations

La programme de micro-réalisations Nord-Niger, d'un montant de 5 M€, a démarré ses activités début 2001. Il s'inscrit dans le processus de paix par les améliorations socio-économiques qu'il prévoit d'apporter dans cette région. Suite au diagnostic et à la programmation participative des activités, le programme a finalisé sa phase de sensibilisation et de mobilisation et a démarré ses premières micro-réalisations (environ 60 en 2002). L'extension de sa zone d'intervention a été stoppée compte tenu des difficultés logistique et du manque de personnel. Le défi, à présent, est de conserver l'esprit propre à la démarche participative afin d'aboutir à des résultats durables et à un changement de comportement jusqu'alors plus passéiste. Le contrat de l'assistant technique, coordonnateur du programme jusqu'en octobre 2002, n'a pas été reconduit et son adjoint a pris la relève.

Le programme de coopération décentralisée phase II (PCD II - 8 ACP NIR 28) vise la promotion des dynamiques du développement local, fondé sur le principe de responsabilisation dans les départements de Dosso et de Tillabéri. L'assistance technique chargée de la mise en œuvre a été mise en place en novembre 2002. Le DP de démarrage a commencé le 01/01/03 (choix des zones précises d'intervention pilotes, réalisation d'un état des lieux des futurs partenaires locaux du programme cadrage du volet micro-crédit). Cette phase sera également mise à profit pour le recrutement du personnel de la cellule de coordination.

Une DAG d'un montant de 771.684 € a été approuvée en octobre 2001 pour la mise en œuvre d'un programme de sécurité alimentaire et de consolidation du processus de paix dans l'arrondissement de Bilma. Le démarrage du projet a eu lieu en juillet 2001 par la contribution d'autres bailleurs de fonds cofinçant cette action (Coopération française, Dispositif de prévention et d'atténuation des crises alimentaires, Coopération Canadienne, Unicef). Le montage financier du programme a rendu l'opérateur tributaire des décaissements et des procédures des différents bailleurs de fonds, ce qui a entraîné un certain retard dans la mise en œuvre des activités.

4.2.2 Appui institutionnel

Le projet d'appui institutionnel à l'Ordonnateur National du FED (8 ACP NIR 41 - 1.920.000 €) a démarré en juin 2001 et s'achèvera en 2004. Il vise l'accroissement de l'efficacité des services de l'Ordonnateur National du FED, afin d'accélérer la mise en œuvre et la qualité des programmes communautaires. Ce projet se matérialise essentiellement par la mise à disposition de moyens pour le fonctionnement de la Cellule Union Européenne et le recrutement d'expertise tant nationale qu'internationale. En 2002, la CUE (Cellule Union Européenne) a recruté un Cabinet Comptable, chargé d'auditer exhaustivement, pour le compte de l'Ordonnateur National, les dépenses exécutées en régie sur les devis-programmes. Les acquis de ces appuis concernent notamment une plus grande capacité de suivi des dossiers, un appui/conseil aux projets renforcé, et un meilleur suivi et contrôle financier.

Une DAG de 750.000€ (8 ACP NIR 55) a été approuvée fin 2002 pour financer des actions d'identification, de faisabilité et des réflexions sectorielles concernant les nouveaux projets/programmes à financer sur 9^{ème} FED.

La cellule UEMOA (appui institutionnel à l'intégration régionale - 8 ACP NIR 22) a été mise en place en 2000 au sein du Ministère de Finances. L'objectif de cet appui est d'aider l'administration nigérienne à remplir ses engagements et missions relatives au processus d'intégration régionale mené au sein des pays membres de l'UEMOA. En 2002, des études, séminaires et formations ont été menés au titre de ce programme pour mieux comprendre l'enjeu de l'intégration UEMOA et sensibiliser les opérateurs économiques. Des missions ont été financées pour les cadres de l'administration afin de leur permettre de défendre différents dossiers au niveau de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou (le bitumage de la route Tera-Frontière du Burkina a ainsi été obtenu pour 5 milliards de Fcfa sur le Fonds d'Appui à l'Intégration Régionale).

Le troisième recensement général de la population et de l'habitat reçoit le soutien financier de l'Union Européenne (8 ACP NIR 26), du PNUD, du FNUAP et de la Banque Mondiale. Il faut rappeler que le précédent recensement de la population du Niger datait de 1988. Le dénombrement général de la population et de l'habitat s'est déroulé du 20 mai au 18 juin 2001. Les résultats provisoires du RGP/H et de l'enquête post-censitaire de couverture seront établis et publiés en avril 2003. La codification des données a démarré et va se poursuivre en 2003. Le traitement des données (codification, saisie, exploitation et production des tableaux statistiques), leur analyse, la publication et la diffusion des résultats définitifs, la constitution d'une base des données ainsi que celle d'une base de sondage sont les activités restant à réaliser.

4.2.3 Appui au secteur privé

Le programme d'appui et de suivi des petites et moyennes entreprises (TANYO) bénéficie d'un budget d'assistance technique de 1 M€ (8 ACP NIR 38) qui vient en complément de la première phase du projet (AFELEN – 7 ACP NIR 04) de 12M€. Son objectif est de faciliter l'accès des PME au crédit moyen terme pour leurs investissements et leur apporter appui et conseil dans la phase de préparation et pendant la phase de remboursement. TANYO est chargé en outre du recouvrement du portefeuille de crédit (3 milliards de FCFA) du projet AFELEN dont il a pris la relève. Au 31/12/2002, le montant des recouvrements est de 410,6 M FCFA dont 188,2 M FCFA sur l'Etat. Dans son activité d'intermédiation bancaire, on note qu'au 31/12/2002, Tanyo comptabilise 412 contacts, 87 dossiers actifs dont 35 accordés par les banques et 29 dossiers financés par le système bancaire pour un montant de 900 M FCA.

L'année 2002 s'est caractérisée par trois axes de développement : extension géographique d'intervention (élargissement des activités à Tillabéri, Dosso et Gaya ainsi qu'une expérience à Agadez) ; extension des secteurs d'activité (étendus au secteur du commerce) ; institutionnalisation du dispositif (mise en place du cadre juridique permettant le passage à une structure indépendante).

Enfin, il faut souligner que TANYO est chargé de l'instruction d'une partie des dossiers qui seront soumis, par les banques, à l'appui de la BEI aux PME, gère l'ensemble des appuis financiers du projet PAFRIZ, et intervient dans la mise en place du dispositif de micro-crédit NIGETECH.

4.2.4 Justice et bonne gouvernance

Dans le cadre du processus de réformes judiciaires, un Programme d'Appui aux Réformes Judiciaires (PARJ) a été identifié en concertation avec les différents partenaires. Pour assurer la préparation de ce programme, la CE a accordé un appui de 40.000 Euros (coordonnateur et atelier de validation - 8 ACP NIR 49) au Comité de Coordination tripartite (administration, société civile, bailleurs de fonds) chargé d'assurer une coordination générale du programme

et une concertation participative et efficace avec tous les acteurs intéressés par les réformes judiciaires au Niger.

Une assistance technique aux médias nigériens (8 ACP NIR 48) en vue du renforcement de la Démocratie a été mise en place pendant 6 mois (spécialistes de la presse radiophonique et écrite) en appui à l'IFTIC (Institut de Formation des Techniciens de l'Information et de la Communication), en vue d'apporter aux étudiants un « plus » en matière de formation pratique. Chaque session de formation a fait l'objet de travaux et d'une production de supports médiatiques, notamment sur la coopération UE – Niger.

4.3 Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)

La stratégie de coopération entre l'Union Européenne et le Niger prévoit un programme d'appui aux acteurs non étatiques (partenaires sociaux et économiques, le secteur privé et les organisations de la société civile, y compris les médias) pour un montant estimatif de 10 M€ qui s'articulerait autour d'actions de renforcement des capacités de ces acteurs et du financement d'activités de développement proposées directement par ces acteurs, notamment dans les domaines de concentration ainsi que de la bonne gouvernance.

Au cours de l'année 2002 la Délégation a mené un processus de réflexion interne (implication des ANE dans la programmation et la mise en œuvre des programmes de coopération, échanges d'expérience avec d'autres pays, définition du processus d'identification du programme) en vue de démarrer l'instruction du programme en 2003. Les ANE étant organisés de manière très diffuse au Niger, l'identification débutera par un inventaire de ces acteurs. Le programme d'appui aux ANE sera l'instrument privilégié qui permettra une plus importante participation des ANE dans la coopération UE-Niger. Néanmoins plusieurs ANE, particulièrement des organisations de producteurs agricoles et locales, et des ONG interviennent ou font déjà l'objet d'appuis dans le cadre de nombreux projets, notamment dans le cadre du PDC II.

4.4 Autres instruments

4.4.1 Banque Européenne d'Investissement

L'assistance financière de la BEI en faveur du Niger a été suspendue en 1995 pour défaut de paiement. Après la normalisation de la situation politique et sociale intervenue début 2000, le Gouvernement nigérien a entamé des négociations pour une reprise des activités de la Banque et s'est engagé à travers un protocole d'accord à apurer ses arriérés (prêts spéciaux et capitaux à risques) pour un montant 13,5 M€. Le paiement devrait intervenir dans le premier semestre 2003. Indépendamment de ce paiement, la BEI a mis en place, en 2002, une ligne de prêt global en faveur des PME pour un montant de 5 M€ et une durée de 7 ans auprès des 4 principales banques du pays. La mise en œuvre de ces crédits sera facilitée par le programme TANYO financé sur fonds FED.

Par ailleurs, la BEI participe à l'initiative PPTE. En 2003, la CE a demandé à la BEI de d'étendre les mesures d'allègement de la dette pour un montant supplémentaire de 1,9 M€. La BEI a accédé à cette demande.

4.4.2 Coopération régionale

Les programmes PROCORDEL (Recherche élevage), PARAO (Recherche agronomique), et PREDAS (Energies domestiques) sont trois programmes financés sur le PIR 8^{ème} FED Afrique de l'Ouest dont bénéficie le Niger. Le DIAPER III, programme régional d'appui aux pays de la zone CILSS pour la réalisation de l'enquête permanente agricole a pris fin en 2000. Sept engagements spécifiques, sur lesquels des avances sont encore à justifier, sont toujours ouverts dans le cadre de ce programme 7^{ème} FED. Une procédure de dégagement partiel sera entamée courant 2003 afin de dégager des reliquats à hauteur de 2 900 000 €.

Le programme régional de réhabilitation de la Route Tillabéry – Gao, initié depuis 1997, a fait l'objet de deux avenants dont le dernier concerne l'actualisation des études techniques d'exécution du tronçon Ayorou- Gao. Les dossiers d'appel d'offres de travaux et de surveillance de la route Ayorou-Gao (Partie Niger) sont en cours de finalisation et la proposition de financement (sur PIN Mali et Niger) sera finalisée courant 2003.

Dans le cadre de la convention PARI I, il ne reste à exécuter que les activités du programme PARSTAT qui concernent les domaines de la comptabilité nationale, des prix, et du secteur informel. Les actions sont menées à travers un contrat d'assistance technique avec le CESD Communautaire, un contrat de subvention avec Afristat, la Direction des études économiques et statistiques de la Commission UEMOA et les Instituts Nationaux de Statistiques des Etats membres (DP PARI II axe 1). Le décalage dans le temps de la mise en œuvre des différents intervenants a entraîné un retard important. Ainsi la CF PARI I a été prolongé jusqu'à fin 2003. Une mission de re-programmation du Parstat a alors permis d'établir un nouveau calendrier jusqu'à cette date. S'agissant des autres engagements signés au titre de la Convention de Financement PARI I, la Commission de l'UEMOA a diligenté un exercice de reconstitution comptable en vue de les clôturer définitivement. Le programme PARI – Secteur privé, d'une durée de 3 ans, est complémentaire du Programme d'Appui Régional à l'Intégration (PARI II). Ce programme vise l'amélioration de la compétitivité des entreprises des pays membres de l'UEMOA. Les deux principaux domaines retenus sont : (i) la mise en place d'un système de normalisation, de certification des entreprises et de promotion de la qualité de leurs produits et (ii) le renforcement du dialogue secteur privé/pouvoirs publics. Les activités de ce deuxième volet n'ont pas encore démarré.

D'autre part, les négociations des Accords de Partenariat Economiques (voir aussi Annexe 12) ont été lancées en septembre 2002 à Bruxelles. La région Afrique de l'Ouest a pris la décision de négocier au niveau régional dans le contexte CEDEAO, les négociations étant conduites par le secrétariat exécutif de la CEDEAO en collaboration avec la Commission de l'UEMOA. Ces négociations de l'APE UE-CEDEAO qui devraient débiter en septembre 2003 devront être accompagnées par des mesures d'appui aux négociations à la fois pour les organisations régionales et dans le pays.

Le programme régional FED ARIVA (6.500.000€), financé par le PIR 8^{ème} FED et géré par le Burkina-Faso, couvre 8 pays d'Afrique occidentale. Il a démarré en juillet 2001 pour une durée de 4 ans (fin d'exécution en juin 2005). Son objectif est de contribuer à la lutte contre les maladies transmissibles par l'amélioration de la couverture vaccinale du Programme Elargi de Vaccination de routine.

Le programme régional d'appui à l'OHADA (6M€) démarré en décembre 2000 pour une durée de 3 ans (fin d'exécution en juin 2004) a pour objet la formation des magistrats, auxiliaires de justice et autres acteurs économiques des 16 pays de l'espace OHADA. Dans ce cadre, le Niger bénéficie de formation de formateurs et de session de restitution de ces formations.

En 2003, la Délégation du Sénégal finalisera une proposition pour le financement au titre du PIR 9^{ème} FED d'un programme régional de formation de l'ASECNA de 14,2 M€, dont bénéficiera en particulier l'EAMAC basée au Niger.

4.4.3 *YSMIN*

En 2002, dans le cadre du programme 7^{ème} FED d'infrastructures routières et de télécommunications, les équipements et travaux de la station terrienne d'Arlit et de réhabilitation du Central Téléphonique administratif de Niamey ont été réceptionnés définitivement. L'élaboration des dossiers d'appel d'offres pour la réalisation des deux dernières activités (fourniture des équipements de commutation du Central d'Arlit et mise à jour du réseau de câblage des abonnés administratifs de Niamey) a démarré fin 2002. Ces deux dernières activités devraient intervenir en 2003 et marquer la fin de ce programme.

La proposition de financement du programme de renforcement et de Diversification du Secteur Minier (recherche de nouveaux gisements miniers, allègement des charges des sociétés d'exploitation d'Uranium, etc.) a été finalisée et la décision de financement a été prise fin 2002 (Env B 9^{ème} FED). La signature de la CF devrait intervenir début 2003. Entre temps, une consultation restreinte pour recruter le bureau chargé de l'élaboration du dossier d'appel d'offres de la campagne de géophysique aéroportée a été lancée. Les activités devraient démarrer courant 2003, suite à la mise en place de l'assistance technique.

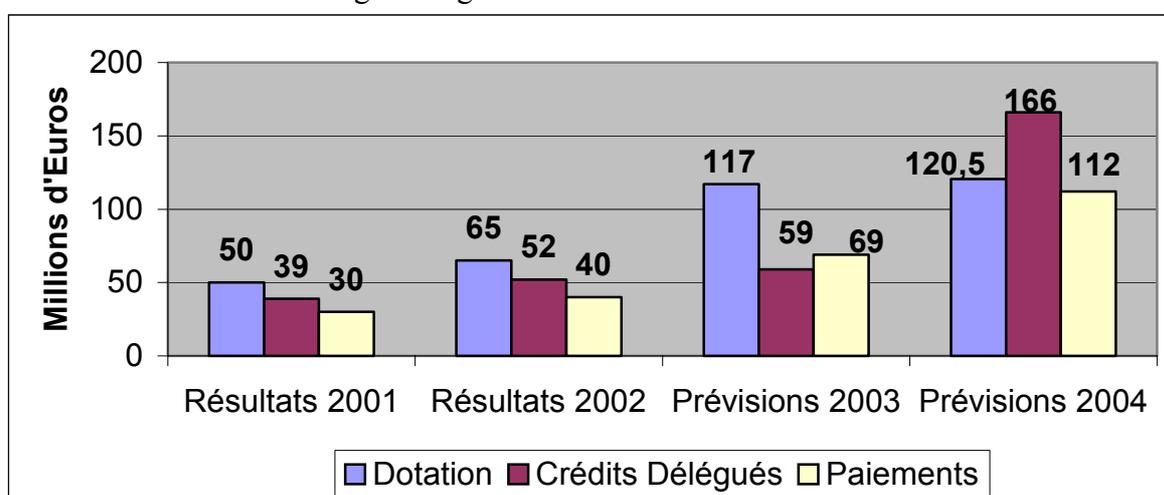
Le Programme d'appui à la restauration des équilibres macroéconomiques décidé en 2002 au titre de l'Enveloppe B du 9^{ème} FED et comprenant un appui budgétaire et des actions d'appui institutionnel dans le chapitre 4.1.3.

4.4.4 Lignes budgétaires de la Commission européenne

Les appuis de la Ligne budgétaire sécurité alimentaire de la CE au dispositif national de prévention et d'atténuation des crises alimentaires sont examinées au niveau du chapitre 4.1.1. A travers les lignes budgétaires Co-financement des actions des ONG européennes dans les PVD (LB 7/6000), Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (LB 7/7002), Aide aux populations et soins de santé en matière de procréation, y compris VIH SIDA (LB 7/6212), Sécurité Alimentaire (LB 7/201), la Commission européenne apporte son appui à 12 projets en cours d'exécution par des ONG au Niger, et ce pour un montant total de subventions de la CE de 8 712 416 € (voir liste des projets en annexe 10). Ces projets sont pour l'instant suivis essentiellement par la siège de la CE (AIDCO/F).

5 PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES SUIVANTES

Les annexes 2 et 3 au rapport annuel conjoint présentent le chronogramme d'identification des nouveaux programmes et les prévisions d'engagement et de décaissement pour 2003 et 2004 (tous instruments confondus). Par rapport à 2002, il est prévu une augmentation très significative des décisions (+ 80% en 2003 et 85% en 2004), des crédits délégués (+15% en 2003 et +220% en 2004) et des décaissements (+75% en 2003 et +180% en 2004). Cependant, ces prévisions sont ambitieuses et demanderont un effort soutenu tant de la part des autorités nationales que de la part de la Commission. Fin 2004, si ces objectifs sont tenus, les décisions en cours au titre du PIN 8^{ème} FED devraient avoir été engagées à hauteur de 79% et payées à hauteur de 64%, et 94% de l'enveloppe A + reliquats aura fait l'objet de décision de financement. Actuellement, il n'est pas envisagé d'actions supplémentaires à financer à partir de l'enveloppe B du 9^{ème} FED (hors décisions Sysmin de 55M€). Une deuxième lettre officielle (9M€) sera instruite courant 2003 pour financer le programme pluriannuel de sécurité alimentaire sur la Ligne budgétaire sécurité alimentaire de la Commission.



Résultats et prévisions d'exécution financière de la coopération UE - Niger (2001-2004)

Depuis l'élaboration (début 2001) de la Stratégie de Coopération 2002-2007, la stratégie de réponse de la Coopération avec le Niger a été affinée. Les interventions concrètes ont été identifiées, y compris l'allocation des reliquats des PIN antérieurs. Des activités significatives dans le domaine de l'hydraulique (PRS II, ASAPI et PAFRIZ sur le 8^{ème} FED et le programme hydraulique 9^{ème} FED) vont contribuer à une meilleure gestion des ressources en eau et une amélioration de l'approvisionnement en eau potable (en cohérence avec l'Initiative Mondiale sur l'Eau). Le programme pluriannuel de sécurité alimentaire 2003-2005 a été établi en cohérence avec le Règlement CE n° 1292/96 du Conseil⁵. Les actions dans le secteur transports ciblent l'entretien et la réhabilitation de principaux axes du réseau bitumé et en terre et sont complémentaires avec les actions du programme régional Afrique de l'Ouest. L'appui budgétaire 9^{ème} FED est cohérent avec la nouvelle stratégie de la Commission européenne dans le domaine ("Guide méthodologique pour la programmation et la mise en oeuvre des appuis budgétaires dans les pays tiers" – AIDCO – 2002).

5.1 Développement rural / Sécurité alimentaire

En 2003, les programmes PROZOPAS et PROFORMAR (7^{ème} FED) seront clôturés, les programmes PACE et ECOPAS arriveront à mi-parcours de leur période d'exécution, et les programmes 8^{ème} FED PAFRIZ, ASAPI, et PRS II entreront effectivement en activité. Le Programme SYRENE prévu sur financement 9^{ème} FED sera financé sur le PIN 8^{ème} FED (décision de financement prise avant le 31/03/03). Parmi les divers programmes de développement rural envisagés dans le document de stratégie de coopération 2002-2007, les actions suivantes ont été retenues par le Gouvernement : Hydraulique villageoise (9M€), Sécurisation des systèmes agro-pastoraux (8M€) et Recensement général de l'agriculture et du cheptel (8M€). L'instruction des programmes semences et d'appui à la recherche agronomique (ASARI) n'aboutira pas (étude de faisabilité du programme semences non concluante, priorité donnée aux programmes retenus au détriment d'ASARI).

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, et plus particulièrement de prévention et d'atténuation des crises alimentaires, les appuis de la Commission européenne au fonctionnement des structures liées au dispositif de sécurité alimentaire se poursuivront sur les reliquats de la LO 98 (aide budgétaire). Ces fonds permettront en outre la poursuite de l'appui, sous forme d'aide projet, à la phase préparatoire du Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel jusqu'en avril 2004. Le dernier versement de 1 M€ au titre de la LO 2000 sera effectué au Fonds d'Intervention – Fonds Commun des Donateurs au cours de l'année 2003. L'évaluation conduite en 2002 (Lettres Officielles 97, 98 et 2000) a débouché sur la formulation d'un programme pluriannuel de prévention et de gestion des crises alimentaires de 3 ans (15 M€, financé sur la ligne budgétaire sécurité alimentaire, dont 6 M€ sur le budget 2002 et 9 M€ sur le budget 2003).

En matière d'hydraulique villageoise, le Programme Régional Solaire Phase II débutera effectivement ses activités en 2003, après la mise en place de l'assistance technique. Suite au recrutement des bureaux d'études techniques chargés de la formulation des spécifications techniques des systèmes (Elaboration du DAO en 3 lots et attribution des marchés en 2003), le lancement du DAO et la passation du marché pour la fourniture des équipements solaires interviendront courant 2004.

L'instruction d'un nouveau programme hydraulique 9^{ème} FED dont les objectifs et la démarche de mise en oeuvre seront similaires à ceux du PRS II et dont la zone d'intervention concernera les départements de Tahoua et de Maradi, les plus déficitaires en matière

⁵ Un des objectifs de ce règlement est d'intégrer la politique et la gestion de l'aide alimentaire dans une politique de coopération au développement (dans un souci d'assurer le lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement)

d'infrastructures hydrauliques villageoises, débutera courant 2003 pour aboutir à une proposition de financement en 2004 (9 M€).

Le Projet d'Appui à la Filière Riz (PAFRIZ) débutera en 2003 les activités sur l'ensemble des périmètres sélectionnés mettra en place, en collaboration avec TANYO le dispositif de crédit.

Suite à l'élaboration de la stratégie opérationnelle du volet développement et de la stratégie de transition projet – Institution de Micro-Finance du volet crédit, le projet ASAPI fera l'objet courant 2003 d'un avenant à sa convention de financement dans l'objectif d'accélérer son exécution financière, notamment par l'utilisation de la ligne de crédit (surestimée) et des imprévus pour la réalisation de nouvelles pistes rurales.

La composante Niger du programme ECOPAS sera en 2003 à mi-parcours de sa période d'exécution. L'intervention en zones périphériques du Parc constituera l'élément central du devis-programme n°3. Une évaluation à mi-parcours et un audit organisationnel et financier auront lieu au 4ème trimestre 2003 et devraient formuler des recommandations sur le problème des frais de fonctionnement trop élevés de la composante nigérienne du programme.

Le Programme PROFORMAR qui a promu l'artisanat rural et périurbain sera clôturé fin juin 2003. Le programme SYRENE (Systèmes ruraux et micro entreprises d'artisanat utilitaire) décidé en mars 2003 ciblera le renforcement, la structuration et l'organisation des micro entreprises artisanales utilitaires. Le résultat consiste en la promotion de micro entreprises artisanales qui seront aptes à fournir aux producteurs les équipements innovants et nécessaires à leurs activités (à travers des partenariats avec les projets existants dans le monde rural). Le programme débutera avec la signature au plus tard le 30 juin 2003 du contrat d'assistance technique avec le BIT.

L'étude de faisabilité d'un programme de sécurisation des systèmes agropastoraux identifié en 2002, sera menée sous la tutelle du Ministère des Ressources Animales pour aboutir à une proposition de financement début 2004.

Suite à la phase préparatoire financée conjointement par la FAO, la BM (Projet PPEAP) et la CE (Lettre Officielle 98), et sous réserve du démarrage en juin 2003 de la phase pilote d'enquête et du transfert des équipements achetés dans la phase préparatoire, une proposition de financement sera préparée courant 2003 pour l'exécution par la FAO, à travers un contrat de subvention en attribution directe, du Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel.

5.2 Transports

En 2003, la convention du financement de la route Niamey – Dosso, présentant un reliquat important, sera réaménagée pour la réalisation de travaux dans la ville de Niamey. La Convention de financement du projet d'entretien périodique du tronçon Niamey –Frontière Burkina devra faire l'objet d'un réaménagement de lignes budgétaires (sans prolongation du délai d'exécution mais avec une possible augmentation du montant) car une mise à jour des études est nécessaire afin de remédier à la faiblesse des spécifications techniques initiales et de prendre en compte les dégradations survenues après l'établissement du dossier d'appel d'offres.

La mise en œuvre du programme routier 9^{ème} FED (86M€) débutera en 2003 avec l'approbation des Conventions de Financement « Réhabilitation de la route Ayourou-Gao » (11,5M€ sur le PIN Niger) et « Etudes programme transports 9^{ème} FED » (2 M€). Deux Conventions de Financement pour couvrir le « Programme transports 9^{ème} FED » devraient être finalisées au 2^{ème} semestre 2004 (800 Km d'entretien périodique de routes bitumées et 1000 Km d'entretien périodique et de traitements des points critiques de routes rurales).

L'exécution de cet important programme routier permettra, assurément, de rattraper progressivement les retards accumulés sur l'entretien périodique. Cependant, il est à craindre que la faiblesse de la stratégie d'entretien courant par la CAFER ne vienne compromettre la pérennisation des investissements ainsi réalisés. De ce fait, la CAFER fera l'objet d'un audit

technique et financier en fin 2003 (conditions sur programme AFD), exercice auquel la CE est associée. De plus, des indicateurs de performance budgétaire spécifiques à la CAFER ont été insérés dans le programme d'appui macro-économique 2003-2007.

Dans le cadre de l'appui institutionnel, l'UE envisage un appui en matière de renforcement des capacités d'identification, de gestion des contrats et de contrôle des travaux. Cet appui viserait également à accélérer l'élaboration d'une politique sectorielle des transports. Une consultation a été lancée par la CE en 2003 dans ce sens.

5.3 Appuis macroéconomiques liés à la Lutte contre la pauvreté

Appui budgétaire et institutionnel

La mise en œuvre de la matrice de mesures finances publiques (sur fonds ex-appui budgétaire) se poursuit. A moyen terme, elle se fondera dans un plan d'actions commun à établir avant fin 2003 avec le Niger, les IBW et probablement la France, afin de continuer à financer les mesures-réformes nécessaires à l'amélioration des finances publiques.

La 2^{ème} tranche de l'appui budgétaire (6,25 M€) du PAREME sera décaissée dès que la preuve aura été faite du paiement des arriérés de la BEI. L'Etat s'est engagé à ce paiement avant fin 2003.

La CF du projet PARI II – Axe 1 expire fin décembre 2003. Une prolongation est envisagée par le siège de la Commission sur ce programme régional. Pour le Niger, tous les fonds ont été engagés sur les DP1 et DP2 ; le prolongement de la CF n'a donc pas de conséquence particulière. Le DP2 expire en octobre 2003. Un avenant sera fait pour poursuivre la mise en œuvre des activités prévues. L'allocation au titre du projet PARI II - Axe 3 – appui budgétaire relatif au TEC a été faite (1,5 M€) et sera versée par voie d'avenant au PAREME. Le montant sera décaissé selon les mêmes conditions que la seconde tranche de ce programme.

L'Etat nigérien est résolu à mettre en œuvre sa stratégie de réduction de la pauvreté. La traduction de cette SRP dans le budget fait apparaître sur la période 2003-2005 la nécessité d'un accroissement important des investissements et des dépenses de fonctionnement dans les secteurs sociaux (environ 250 milliards FCFA, soit 381 M€ en plus des fonds déjà identifiés). Le nouveau programme macroéconomique de la CE (90 M€) est dès lors pluriannuel et vise à appuyer, sur la période 2003-2005, le Gouvernement dans sa politique de croissance et de lutte contre la pauvreté. Il financera de façon directe et non ciblée le budget de l'Etat, se décomposant chaque année en une tranche fixe (liée à la poursuite du programme avec les IBW) et une tranche variable (tranche incitative liée à la performance dans les secteurs des finances publiques, de l'éducation, de la santé et de l'entretien routier – évaluation par des indicateurs à choisir conjointement). Dans la continuité des programmes mis en œuvre au Niger sur le 8^e FED, ce programme répond aux nouvelles orientations de la CE et permet l'appropriation par le Gouvernement de sa propre politique de développement. Il contribuera (i) à la stabilisation du cadre macroéconomique tout en incitant le Gouvernement à améliorer sa performance dans les secteurs prioritaires identifiés, (ii) à la prédictibilité de l'appui budgétaire de la CE, et (iii) à la coordination des partenaires du Niger en proposant un calendrier conjoint d'interventions avec les Institutions de Bretton Woods.

Au-delà des appuis budgétaires, la mise en œuvre de la SRP nécessite également un renforcement des capacités de l'administration et des appuis institutionnels visant l'amélioration de la gestion des finances publiques. A ces fins, 750.000 € ont été réservés dans le cadre du PAREME et 2 M€ dans le programme pluriannuel. Une réserve de 3 M€ a également été faite sur le 9^{ème} FED pour financer des besoins additionnels qui apparaîtraient ultérieurement.

Pour disposer de données fiables sur la pauvreté et en permettre un suivi réel, un programme de renforcement des capacités du système statistique national pour le suivi de la pauvreté au Niger est en cours d'approbation au siège de la Commission et débutera courant 2003.

Santé

Le financement d'une assistance technique au Ministère de la Santé prendra fin en septembre 2004. La poursuite de cet appui n'est pas encore déterminée. L'appui à la restructuration de l'ONPPC sera bientôt clôturé car les actions sont en majorité engagées. Les actions du programme de Sécurité transfusionnelle viennent de démarrer et doivent s'exécuter sur une durée de 5 ans. Il n'y aura pas de nouveaux projets au niveau sectoriel santé. Le secteur ayant été identifié comme prioritaire dans la stratégie de réduction de la pauvreté, l'intervention de la CE se fait à partir du financement de la SRP par le programme pluriannuel d'appui budgétaire.

Education

Concernant le volet éducation, les projets en cours 8^{ème} FED se poursuivront. Compte tenu du retard accusé dans les activités du projet Carte Scolaire, un nouveau chronogramme a été mis en place. La réalisation de la carte scolaire de l'enseignement de base sera finalisée en 2003/2004. En ce qui concerne le projet Education de Base, le recrutement de l'assistance technique permettra le démarrage effectif des activités du projet en 2003. Suite à l'évaluation à mi-parcours et à l'étude d'impact du projet d'appui à la formation professionnelle NIGETECH II, la formulation d'un nouvel appui dans le domaine débutera en 2003 pour aboutir à une proposition de financement début 2004. Afin d'assurer la préservation des acquis avec le programme en cours, l'ON a demandé une prolongation à fin 2004 et une augmentation du montant de la convention de financement.

5.4 Hors concentration

5.4.1 Développement local et décentralisation

Suite à l'évaluation à mi-parcours du Programme de Micro-réalisations Nord-Niger (PMR-NN) en 2002, les recommandations seront mise en œuvre en 2003. Un avenant à la DAG micro-réalisations sera préparé pour prolonger sa durée pour environ une année sans augmentation du montant.

Le Programme de coopération décentralisée (PCD II) a démarré effectivement au 1^{er} janvier 2003 avec la signature du devis-programme de démarrage. L'année 2003 sera consacrée à la mise en place de l'équipe, à l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre, et au démarrage des activités sur le terrain.

Dans sa phase de fin d'exécution (clôture prévue pour fin juin 2003), le Programme de sécurité alimentaire et de consolidation du processus de paix dans l'arrondissement de Bilma va achever les dernières réalisations prévues. L'audit financier annuel ainsi que l'évaluation finale des opérations seront réalisés au cours de 2003.

Avec l'adoption en avril 2002 par l'Assemblée Nationale de plusieurs lois fondamentales concernant la décentralisation, le Niger s'est engagé résolument dans ce processus. Dans le cadre du comité de concertation gouvernement - partenaires, une étude d'identification sur la mise en place des communes (typologie, rôle, moyens, stratégie d'appui des futures communes) sera menée en 2003. A partir des résultats de cette étude, il est prévu d'instruire un programme d'environ 2 M€ pour appuyer le Gouvernement dans la préparation et le démarrage de la communalisation.

Dans ce contexte et en vue de poursuivre les appuis à la zone Nord du pays, il est prévu en 2004 d'identifier un nouveau Programme de Coopération Décentralisée Nord Niger.

Appui institutionnel

L'appui institutionnel à l'Ordonnateur National (8^{ème} FED) arrivera à son terme en 2004. Les fonds seront épuisés à partir de mi-2004. Aussi, dès 2003, cet appui sera évalué et un nouveau programme d'appui à l'ON 9^{ème} FED identifié pour aboutir à une proposition de financement avant fin 2003. Ce projet comprendra en particulier la prolongation de l'appui

méthodologique en vue d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets/programmes financés par le FED.

La DAG « Appui institutionnel 9^{ème} FED » sera fortement sollicitée en 2003 en raison du démarrage de nombreuses études d'identification et de faisabilité des nouveaux projets 9^{ème} FED (étude sur le démarrage des communes, rédaction des TDR des études infrastructures, identification acteurs non étatiques, réflexion sectorielle dans le domaine du développement rural, etc.). Compte tenu de la flexibilité introduite par ce financement (en particulier depuis que la procédure expert « 80 000€ » a été suspendue), il a été décidé de remettre dans le circuit un outil équivalent (la Facilité pour coopération technique) dès expiration de la DAG en cours.

La CF de l'Appui institutionnel à la Cellule UEMOA expire en décembre 2003. Le DP2 est en cours de mise en œuvre. Sont envisagés, par la cellule UEMOA, un avenant ou un DP de clôture. Les fonds restants seront dégagés et reversés au PIN.

Le Devis-programme n°2 du Troisième recensement général de la population et de l'habitat sera prolongé pour compenser le retard dans la mise à disposition du matériel informatique. Parallèlement, un nouveau DP est en cours de préparation pour finaliser le traitement informatique du recensement. La convention expire en mai 2005.

La proposition de financement pour un appui méthodologique en vue d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets/programmes plus particulièrement leur impact sur la réduction de la pauvreté a été élaborée au cours de l'année suite à une étude sur les pratiques existantes. Une première phase de 2 ans sera financée à travers une DAG assistance technique (approuvée fin mars 2003) et l'appui sera ensuite intégré au projet d'appui à l'ON 9^{ème} FED. L'assistance technique doit être recrutée au cours de l'année 2003 à travers un appel d'offres restreint.

Appui au secteur privé

Dans le cadre du programme d'appui et de suivi des petites et moyennes entreprises – TANYO, l'institutionnalisation du dispositif (mise en place du cadre juridique permettant le passage à une structure indépendante pérenne) se poursuit et devra aboutir à une privatisation du système. Il est envisagé le prolongement du contrat de l'assistance technique jusqu'à la finalisation de cette procédure.

Justice et bonne gouvernance

Suite à l'étude d'identification du programme commun d'appui aux réformes judiciaires et à la concertation entre les partenaires et le Gouvernement, une étude de faisabilité sera conduite en 2003 pour identifier un appui de la CE, de près de 6 M€, à ce programme et à des actions complémentaires de bonne gouvernance.

6 REVUES OPERATIONNELLES 2003 - THEMES SPECIFIQUES

6.1 Accélération de l'utilisation des reliquats des anciens FED

En 2002, environ 7M€ ont été dégagés suite à la clôture d'engagements primaires au titre du PIN 6^{ème} et du 7^{ème} FED⁶. La totalité des engagements primaires au titre du PIN 6^{ème} FED sont maintenant clôturés. Au 31/03/03, les reliquats disponibles au titre des PIN antérieurs sont d'environ 23 M€⁷. Environ 1M€ devrait être dégagé suite à la clôture de décisions de financement « hors délais » du 7^{ème} et 8^{ème} FED, dont 500 000 € sous réserve du

⁶ Annexes 4.3 et 5.3

⁷ 25,8M€ au 31/12/02 (cf. Annexes 4.3, 5.3 et 6.3) duquel il faut déduire SYRENE (2M€) et Amélioration de la conception, mise en oeuvre et suivi des projets FED (0,75M€)

remboursement d'avances non justifiées (environ 49 MFCFA)⁸. 3,8 M€ devraient s'ajouter aux reliquats suite à la clôture du PAPAS V. Ainsi, fin 2003, les reliquats disponibles ont été estimés à 28M€. Il est proposé d'affecter ces reliquats aux secteurs des transports (+ 21 M€ dont 11,5 M€ pour financer la route Ayorou-Frontière Mali prévue initialement sur le PIR) et des appuis macroéconomiques (+7M€) portant ainsi le pourcentage respectif de l'enveloppe A affecté à ces secteurs à 36% et à 43%. Début 2004, entre 2,5 et 5 M€ devrait s'ajouter aux reliquats suite à la clôture de décisions de financement venant à échéance en 2003⁹.

Au niveau de l'aide non programmable et des projets régionaux dont la Délégation Niger est Chef de File, les principales opérations en 2003 porteront sur la clôture du PAPAS V (8NIR31) et un dégagement partiel de 2,9 M€ à effectuer au titre du DIAPER III (7 RPR 61)¹⁰.

6.2 Définition d'indicateurs et d'objectifs en vue de mesurer les résultats obtenus dans les secteurs de concentration

Dans le cadre de la préparation du présent rapport, les cadres d'intervention ont été mis à jour afin d'aboutir à leur mise en cohérence par rapport à l'évolution du contexte national et à l'instruction des différentes interventions, et afin d'identifier un nombre limité d'indicateurs quantifiés, pertinents, et vérifiables. Compte tenu des faiblesses statistiques dans le pays, le critère de disponibilité des données a largement déterminé le choix des indicateurs. Les indicateurs sélectionnés concernent des composantes dans lesquelles l'effort, en terme financier, du programme de coopération sont estimés relativement importants.

Les cadres d'intervention mis à jour et leurs indicateurs dans les secteurs « Développement Rural / Sécurité Alimentaire », « Transports » et « Appuis macroéconomiques liés à la lutte contre la pauvreté » sont présentés en annexe 1 du rapport.

6.3 Dialogue dans le pays entre l'ON et les acteurs non étatiques

Le dialogue, les échanges, et les consultations avec les différents acteurs de la société civile constituent une pratique politique traditionnelle au Niger, et le gouvernement actuel n'y fait pas exception. Des concertations avec les syndicats, les chefs coutumiers, les associations du secteur privé, de producteurs, de femmes, etc. ont toujours lieu quand surgit un problème qui les concerne. L'année 2002 a vu des concertations intenses avec les syndicats lors des grèves et avec les représentants de la presse concernant leur rôle dans la couverture médiatique de la mutinerie de l'armée. Des représentants du secteur privé et des associations non gouvernementales ont été fortement impliqués dans l'élaboration de la SRP. Plus généralement, le Gouvernement fait un effort particulier afin d'associer les ANE dans l'élaboration et le suivi des politiques sectorielles. En 2001, il en a été ainsi lorsque des représentants des ONG, des associations de développement, des syndicats, des organisations paysannes, et des groupes parlementaires ont été associés à l'élaboration du programme 9^{ème} FED.

Le dialogue entre le gouvernement du Niger et la Délégation a été marqué par la tenue en juillet 2002 d'une réunion de suivi et concertation de la coopération UE - Niger rassemblant les Ministres, Maîtres d'œuvre des programmes FED, les services de l'ON et la Délégation, sous la présidence du Premier Ministre. Ces rencontres, qui devraient se renouveler, permettent une dynamique importante dans l'appropriation au plus haut niveau de l'Etat de la mise en œuvre de la Coopération UE - Niger. Par ailleurs, la restructuration du dispositif de suivi de la Coopération UE-Niger au sein du Ministère de Finances ainsi que l'efficacité des

⁸ Voir annexe 3.2 - Situation des décisions de financement à clôturer en 2003

⁹ Voir annexe 3.2

¹⁰ Voir annexe 3.2

services de l'ON ont contribué à faciliter la communication et augmenter substantiellement les résultats financiers en 2002.

7 ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL CONJOINT

Annexes à caractère prospectif:

- Annexe 1 : Cadre d'intervention (mis à jour) comportant un aperçu des mesures politiques et des indicateurs
 - Annexe 1.1 : Cadre développement rural / sécurité alimentaire
 - Annexe 1.2 : Cadre Transports
 - Annexe 1.3 : Cadre appuis macroéconomiques liés à la lutte contre la pauvreté
- Annexe 2 : Chronogramme des activités (mis à jour - tous instruments financiers)
- Annexe 3 : Situation prospective des engagements, des décaissements, et des clôtures
 - Annexe 3.1 : Calendrier indicatif des engagements et des décaissements
 - Annexe 3.2 : Situation des décisions de financement à clôturer en 2003
 - Annexe 3.3 : Situation des décisions de financement à modifier en 2003

Annexes à caractère rétrospectif (source COFEDEL¹¹) :

- Annexe 4 : Situation financière du 6^{ème} FED
 - Annexe 4.1 : situation au 31/12/01
 - Annexe 4.2 : situation au 31/12/02
 - Annexe 4.3 : résultats 2002
- Annexe 5 : Situation financière du 7^{ème} FED
 - Annexe 5.1 : situation au 31/12/01
 - Annexe 5.2 : situation au 31/12/02
 - Annexe 5.3 : résultats 2002
- Annexe 6 : Situation financière du 8^{ème} FED
 - Annexe 6.1 : situation au 31/12/01
 - Annexe 6.2 : situation au 31/12/02
 - Annexe 6.3 : résultats 2002
- Annexe 7 : Situation financière au 31/12/02 du 9^{ème} FED (Env A et Env B)
- Annexe 8 : Situation financière de l'aide non programmable (FAS, SYSMIN, AIDE D'URGENCE, STABEX)
 - Annexe 8.1 : situation au 31/12/01
 - Annexe 8.2 : situation au 31/12/02
 - Annexe 8.3 : résultats 2002
- Annexe 9 : Situation financière des projets régionaux au 31/12/01 et au 31/12/02
 - Annexe 9.1 : situation au 31/12/01
 - Annexe 9.2 : situation au 31/12/02
 - Annexe 9.3 : résultats 2002
- Annexe 10 : Situation financière de l'aide sur Ligne Budgétaire de la Commission européenne
 - Annexe 10.1 : situation au 31/12/01
 - Annexe 10.2 : situation au 31/12/02
 - Annexe 10.3 : résultats 2002
- Annexe 11 : Tableau récapitulatif des actions financières au cours de 2002

- Annexe 12 : Commerce UE - Niger

¹¹ Base de données commune aux services de l'ON et de la Délégation de la CE. Les données étant enregistrées au niveau de cette base au fur et à mesure de la signature des engagements et des paiements par la DCE, elles présentent un décalage de un à deux mois avec les données OLAS (enregistrement siège de la CE).

ANNEXE 1 - CADRE D'INTERVENTION (MIS A JOUR) COMPORTANT UN APERÇU DES MESURES POLITIQUES ET DES INDICATEURS

**ANNEXE 1.1 – CADRE D'INTERVENTION (MIS A JOUR) DU PREMIER SECTEUR DE CONCENTRATION
« DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE »**

INDICATEURS ET HYPOTHESES « DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE »	5
1. <i>Indicateurs d'objectifs globaux (impacts)</i>	5
2. <i>Indicateurs d'objectifs spécifiques (résultats)</i>	5
3. <i>Indicateurs de résultats (réalisations directes)</i>	7
4. <i>Hypothèses</i>	8

**ANNEXE 1.2 – CADRE D'INTERVENTION (MIS A JOUR) DU DEUXIEME SECTEUR DE CONCENTRATION :
« TRANSPORTS »**

INDICATEURS ET HYPOTHESES « TRANSPORTS »	12
1. <i>Indicateurs d'objectifs spécifiques (résultats)</i>	12
2. <i>Indicateurs de résultats (réalisations directes)</i>	12
3. <i>Hypothèses</i>	12

**ANNEXE 1.3 – CADRE D'INTERVENTION (MIS A JOUR) DU SECTEUR DE CONCENTRATION «APPUIS
MACRO-ECONOMIQUES LIES A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE»**

INDICATEURS ET HYPOTHESES « APPUIS MACROECONOMIQUES LIES A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE »	16
1. <i>Indicateurs d'objectifs globaux (impacts)</i>	16
2. <i>Indicateurs d'objectifs spécifiques (résultats)</i>	16
3. <i>Indicateurs de résultats (réalisations directes)</i>	17
4. <i>Hypothèses</i>	18

Annexe 1.1 – Cadre d'intervention (mis à jour) du premier secteur de concentration « Développement rural et sécurité alimentaire »

OBJECTIFS GLOBAUX <i>(impact)</i>	Pauvreté en milieu rural réduite			Crises alimentaires anticipées et atténuées	Hypothèses ↓ Contexte social et politique favorable :	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté en milieu rural (différenciée par sexe) - Revenus des populations rurales - Taux de croissance du PIB/capita du secteur rural 				<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'insécurité - Absence de crises graves - Pas d'accident climatique majeur 	
AXES STRATEGIQUES	Axe n°1 : Créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural	Axe n°2 : Sécuriser les conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire	Axe n°2a : Gestion des ressources naturelles	Axe n°2b : Sécuriser les conditions de vie des populations	Axe n°3 : Renforcer les capacités des organisations rurales	Politiques sectorielles articulées et mises en cohérence au sein de la Stratégie de Développement Rural (SDR)
OBJECTIFS SPECIFIQUES <i>(résultats)</i>	<p>Les informations statistiques de base sur l'agriculture et l'élevage sont disponibles.</p> <p>La filière riz fonctionne de façon plus efficace</p> <p>Les surfaces irriguées en petite irrigation augmentent.</p> <p>Le bétail est en meilleure santé.</p> <p>Les populations rurales mènent des activités économiques diversifiées.</p> <p>Les possibilités d'accès aux services financiers sont augmentées</p>	<p>La conservation de la biodiversité est accrue</p> <p>La superficie de sols restaurés et/ou protégés par les paysans s'accroît.</p> <p>Les populations sont sensibilisées et impliquées à la gestion durable des ressources naturelles.</p> <p>La sécurisation foncière est améliorée.</p>	<p>Les capacités de l'Etat à prévenir et à gérer les crises alimentaires sont renforcées.</p> <p>L'accès à l'eau potable est mieux assuré.</p>	<p>Le nombre d'organisations rurales actives est augmenté.</p>	<p>Engagement de l'Etat nigérien au plan financier et législatif:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au réseau d'épidémiologie surveillance - Renforcement du dispositif sécurité alimentaire - Mise en œuvre du code rural et mise en place du code pastoral <p>Evolution du rôle des organismes publics et para-publics, tels que l'ONAHA, le RINI, l'INRAN, l'OPVN, la Centrale d'approvisionnement en intrants etc...</p>	

Indicateurs	→ Superficie exploitée en petite irrigation	Nombre d'hectares protégés et restaurés Nombre de titres de propriété foncière délivrés par les COFO par rapport au nombre de demandes reçues par an Nombre de conflits fonciers concilés par rapport au nombre de conflits déclarés	Montant des inscriptions budgétaires en faveur du dispositif de sécurité alimentaire Montant des exécutions budgétaires en faveur du dispositif de sécurité alimentaire Nombre d'habitants par point d'eau moderne (PEM)	Nombre d'organisations de type coopératif agréées	
--------------------	---	--	--	---	--

RESULTATS <i>(réalisations directes)</i>	→ Surfaces traitées par rapport aux surfaces infestées et surfaces traitées par les brigades phytosanitaires par rapport aux surfaces totales traitées. Surveillance épidémiologique animale renforcée et pérennisée Outils artisanaux diffusés et entrepreneurs formés	Comités CES/DRS formés et appuyés. Commissions foncières (COFO) mises en place et appuyées	Statistiques fiables et pertinentes sur la production agro-pastorale et sur la vulnérabilité en zone rurale disponibles Interventions du dispositif du PGCA (FFW, CFW, ventes à prix modérés, banques céréalières) plus rapides et efficaces Couverture en eau potable augmentée	Structures locales de gestion formées et appuyées financièrement et techniquement Organisations professionnelles formées et appuyées financièrement et techniquement	Capacité de mise en œuvre des structures appuyées ou projets, des administrations de tutelle et de la Délégation. Concertation avec les autres partenaires au développement impliqués.
Indicateurs	→ Surfaces traitées par rapport aux surfaces infestées par an Surfaces traitées par les brigades phytosanitaires par rapport aux surfaces totales traitées Nombre de bovins examinés par an	Commissions foncières (COFO) mises en place et appuyées par le FED	Retard de publication des indices de vulnérabilité par rapport aux échéances prévues par le dispositif (en semaines de retard) Nombre d'AEP solaires installées.		

Contribution des interventions aux différents axes

Activités ↓	Axe n°1 : Créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural	Axe n°2 : Sécuriser les conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire		Axe n°3 : Renforcer les capacités des organisations rurales
		Axe n°2a : Gestion des ressources naturelles	Axe n°2b : Sécuriser les conditions de vie des populations	
8ème FED				
ECOPAS		X		X
ASAPI	X	X		
PAFRIZ	X			X
PRS II			X	X
PACE	X			
9ème FED				
SYRENE	X			X
RGAC			X	
Sécurisation syst. agro-pastoraux		X		X
Hydraulique villageoise			X	X
Ligne budgétaire sécurité alimentaire				
LO 1998, LO 2000, LO 2002, LO 2003	X		X	

Indicateurs et hypothèses « Développement rural et sécurité alimentaire »

Les interventions qui contribuent aux objectifs de la coopération UE – Niger sur la période 2002-2007 dans le secteur du développement rural et la sécurité alimentaire sont très diversifiées et concernent des domaines très variés (foncier, micro-crédit, hydraulique villageoise, appui aux organisations de producteurs, environnement, artisanat rural, etc.). Dans le cadre de la revue 2002, les objectifs spécifiques ont été reformulés en cohérence avec les 3 axes prioritaires d'intervention définis dans la Stratégie de Développement Rural en cours d'élaboration. La contribution des différentes activités/interventions à ces trois axes a été identifiée.

Compte tenu de la faiblesse des systèmes de suivi des différents ministères du secteur, seulement un nombre restreint d'indicateurs a pu être défini au niveau des objectifs spécifiques (résultats) et des résultats (réalisations directes) dont certains sont spécifiques aux interventions financées par le FED et la CE. Les objectifs à atteindre sur la période 2003-2005 ne sont en général pas chiffrés en raison de l'absence d'une véritable stratégie d'intervention cohérente pour le secteur et du dispositif de suivi-évaluation associé. Par contre, une amélioration régulière et constante dans ces indicateurs devra être observée par rapport à la situation actuelle.

Parallèlement à l'opérationnalisation de la SDR et la définition de son dispositif de suivi (en particulier réalisation du RGAC et de l'enquête budget-consommation en zone rurale), mais aussi à la mise en cohérence des systèmes de suivi-évaluation des différents projets, les indicateurs du cadre d'intervention développement rural-sécurité alimentaire devront être améliorés.

1. Indicateurs d'objectifs globaux (impacts)

Trois indicateurs ont été retenus pour le suivi de l'objectif de réduction de la pauvreté en milieu rural. Le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté en milieu rural (différencié par sexe) a été évalué en 1994 à 66%. La SRP se fixe comme objectif sa diminution à 62% en 2005, 58% en 2010 et 52% en 2015. La révision /précision de cet indicateur et la détermination de l'indicateur de « revenus des populations rurales » ne pourra intervenir que suite à l'enquête budget/consommation (à mener au plus tôt dans le cadre du processus SRP). Concernant le taux de croissance du PIB/capita du secteur rural, une progression irrégulière a été enregistrée sur la période 2000-2002 (+0,7% en 2000, +22,2% en 2001 et +9,7% en 2002)¹. En ce qui concerne l'objectif d'atténuation des crises alimentaires, aucun indicateur n'a pu être déterminé.

2. Indicateurs d'objectifs spécifiques (résultats)

Axe n°1 : Créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural

Les surfaces irriguées en petite irrigation augmentent	2000	2001	2002
Indicateur : Superficie exploitée en petite irrigation ha/an	n.d.	32 463	n.d.

Source: Agence Nigérienne pour la promotion de l'irrigation Privée (ANPIP)

Cet indicateur est suivi au niveau national par l'Agence Nigérienne pour la promotion de l'irrigation Privée (ANPIP), mais les données ne sont pas collectées régulièrement. Compte tenu des engagements des partenaires (Banque Mondiale, ...), les superficies exploitées en petite irrigation devraient augmenter dans les années à venir. Les résultats attendus du RGAC concernant la surface agricole exploitée permettront de mieux caractériser cet indicateur.

Axe n°2 : Sécuriser les conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire

Superficie de sols restaurés et/ou protégés par les paysans	2000	2001	2002
Indicateur : Nombre d'hectares protégés et restaurés par les actions des CES/DRS en ha.			
Réalisations au niveau national	n.d.	15.000	79.488
Réalisations ASAPI	0	0	913

¹ Source PIB : DSCN pour 1994-2000 et DAEEF/P pour 2001-2004 – Source Population : 9 041 257 personnes vivant en milieu rural / résultats prévisibles du RGPH 2001.

Source : MHE/LCD (DEP/DRE)

Le dispositif de recueil des informations ne permet pas une appréciation exhaustive des réalisations au niveau national. Le Ministère de Hydraulique, Environnement et Lutte contre la Désertification (MHE/LCD) a fixé des objectifs nationaux annuels (360 000 ha) qui semblent très ambitieux.

La sécurisation foncière est améliorée	2000	2001	2002
<u>Indicateur</u> : Nombre de titres de propriété foncière délivrés par les COFO par rapport au nombre de demandes reçues par an	n.d.	593 / 3494	
<u>Indicateur</u> : Nombre de conflits fonciers concilés par rapport au nombre de conflits déclarés par an	n.d.	196 / 318	

Source : Secrétariat Permanent du Code Rural, Rapport 2^{ième} atelier national des COFO

Les deux indicateurs permettent de mesurer l'activité des COFO en matière de sécurisation foncière et de prévention des conflits. Même s'ils sont très pertinents, leurs données reposent sur un système de communication informelle.

Les capacités de l'état à prévenir et à gérer les crises alimentaires sont renforcées	2000	2001	2002	2003
<u>Indicateur</u> : Montant des inscriptions budgétaires (Millions FCFA/an) en faveur du dispositif national de prévention et d'atténuation des crises alimentaires (SIMc, SIMb, CCA, SAP, EPER, DPV)				
Budget de l'Etat	435	249,5	291,2	696,4
Appui budgétaire sécurisé UE (+ FSA et FCD)	1103,9	1067,6	2824,2	1700,7
Total inscrit	1538,9	1317,1	3115,4	2397,1
<u>Indicateur</u> : Montant des exécutions budgétaires (Millions FCFA/an) en faveur du dispositif national de prévention et d'atténuation des crises alimentaires (SIMc, SIMb, CCA, SAP, EPER, DPV)				
Budget de l'Etat	253,7	331,5	407	
Appui budgétaire sécurisé UE (+ FSA et FCD)	1095,3	951,3	2655,6*	
Total exécuté	1349	1282,8	407	

Source : Lois de finances, Règlement des Lois de Finances, Lettres Officielles 1997, 1998, 2000

*montant provisoire car exercice 2002 non cloturé

Concernant les montants inscrits en faveur du dispositif, il faut noter que les Lois de finances ne distinguent pas toujours les appuis sur budget de l'Etat des budgets sécurisés. Par ailleurs, les appuis sécurisés UE ne sont pas toujours intégralement inscrit (FSA par ex.). Les inscriptions au titre de la DPV sont réparties entre différents chapitres des Lois de Finances (Fonctionnement et Intervention publique). Ces montants ne prennent pas en compte les salaires qui sont comptabilisés globalement au niveau de chaque ministère. Concernant les montants exécutés, les dépenses non acceptées pour exécution sur l'appui sécurisé UE sont exécutés sur budget de l'Etat, ce qui explique en partie que le montant exécuté sur le budget de l'Etat est parfois supérieur au montant inscrit. Par ailleurs, le solde de l'appui sécurisé non exécuté en année N est reporté à l'année N+1.

L'accès à l'eau potable est mieux assuré	Situation de référence			Objectifs		
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<u>Indicateur</u> : Nombre d'habitants par point d'eau modernes (PEM)	564	541	530		287 *	

Source : Ministère de Hydraulique, Environnement et Lutte contre la Désertification (MHE/LCD) - IRH/SIGNER et estimations concernant la croissance démographique

* Objectif national fixé dans le cadre de la politique sectorielle eau et assainissement

Cet indicateur ne tient pas compte des points d'eau non fonctionnels (à réhabiliter). Le nombre des points d'eau modernes est suivi par le Ministère de Hydraulique, Environnement et Lutte contre la Désertification (MHE/LCD). La norme nationale « nombre d'habitants par points d'eau » est de 250. Même si elle n'est de loin encore atteinte, des premiers efforts en voie d'une amélioration sont visibles et vu les projets en cours et prévus, cette amélioration devrait se poursuivre.

Axe n°3 : Renforcer les capacités des organisations rurales

Le nombre d'organisations rurales actives est augmenté	2000	2001	2002
Indicateur : Nombre d'organisations de type coopératif agréées	2168	4905	5294

Source : *Rapports d'activités des Services Régionaux de l'Action Coopérative (DACPOR- Ministère du développement agricole)*

L'agrément se réfère ici à l'Ordonnance 96 – 067 du 9 novembre 1996 régissant les coopératives rurales. L'indicateur mentionné ne prend en pas en compte les organisations à caractère associatif, reconnues ou non comme ONG, enregistrées par le Ministère de l'Intérieur (groupements de producteurs, associations à caractère social, comités de gestion...), et ne renseigne pas sur le niveau des différentes organisations. (organisations de base, fédérations, organisations faitières, organisations à caractère représentatif). Pour rendre compte de l'objectif, le suivi des organisations rurales doit être amélioré par la définition des typologies d'organisations et par l'appréciation des niveaux activité.

3. Indicateurs de résultats (réalisations directes)

Axe n°1 : Créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural

Surfaces traitées par rapport aux surfaces infestées et nombre de brigades phytosanitaires constituées, formées et équipées	2000	2001	2002
Indicateur : Surfaces traitées par rapport aux surfaces infestées par an (en %)	36	55	59
Indicateur : Surfaces traitées par les brigades phytosanitaires par rapport aux surfaces totales traitées (en %)	14	17	n.d.

Source: *Direction de la Protection des Végétaux (DPV)*

Ces indicateurs mesurent les efforts en matière de protection des cultures. Il importe de suivre distinctement ces deux indicateurs car le premier correspond à tous les traitements tandis que le deuxième spécifie les traitements menés au niveau local.

Surveillance épidémiologique animale renforcée et pérennisée	2000	2001	2002
Indicateur : Nombre de bovins examinés par an	n.d.	28300	82500

Source: *Direction de la Santé Animale – Réseau d'épidémiologie*

Cet indicateur mesure les efforts en matière de surveillance épidémiologique animale des affections prioritaires (peste bovine, péripneumonie contagieuse des bovins, fièvre aphteuse) Le réseau de surveillance a été mis en place courant 2001 avec le démarrage du programme PACE financé par le FED (32 postes répartis sur le territoire national) et les observations ne portent ici que sur l'examen clinique des bovins dans les Unités épidémiologiques visitées (gros marchés à bétail, postes frontaliers) selon un échantillonnage et une méthodologie préconisée par l'Office International des Epizooties (surveillance dite « active »). Le dispositif doit être amélioré notamment avec la surveillance des autres espèces (petits ruminants et camelins) et l'introduction de la surveillance sérologique courant 2003.

Axe n°2 : Sécuriser les conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire

Commissions foncières mises en place et/ou appuyées	2000	2001	2002
Indicateur : Commissions foncières mises en place au niveau national		21	27
Indicateur : Commissions foncières mises en place et/ou appuyées par an par le FED	2	5	8

Source: *Secrétariat Permanent du Code Rural, Rapport 2^{ème} atelier national des COFO*

Les Commissions foncières (COFO), organisées au niveau des arrondissements, ont un rôle capital dans la sécurisation foncière. L'objectif national est de mettre en place 36 COFO, une par arrondissement. Chacune de ces COFO a des démembrements au niveau local (COFO de base). Cet indicateur ne renseigne pas sur l'activité des COFO

<i>Statistiques fiables et pertinentes sur la production agro-pastorale et sur la vulnérabilité en zone rurale disponibles</i>	2000	2001	2002
<u>Indicateur</u> Retard de publication des indices de vulnérabilité par rapport aux échéances prévues par le dispositif (en semaines de retard)			
Pronostic provisoire (15 novembre)	3	8	17
Pronostic révisé (15 mars)	-	9	(10)*

Source : rapport SAP - * au 25 mai 2003

Une information pertinente sur la vulnérabilité en matière de sécurité alimentaire nécessite des statistiques fiables mais également produites dans les délais requis afin de constituer un outil d'aide à la décision d'intervention en cas de crises (majeures ou localisées). Il n'a pas été possible de déterminer un indicateur de suivi quantitatif de la fiabilité de ces données.

Il aurait été intéressant de définir un indicateur du résultat « Interventions du dispositif du PGCA (FFW, CFW, ventes à prix modéré, banques céréalières) plus rapides et efficaces » de type « Taux entre Population touchée par les actions du dispositif de PGCA) sur Population nécessiteuse (selon les pronostics du SAP) ». Cependant, la détermination de la population nécessiteuse doit encore être affinée par le SAP.

<i>Couverture en eau potable augmentée</i>	Situation de référence		Objectifs		
	2001	2002	2003	2004	2005
<u>Indicateur</u> : Nombre d'adductions d'eau potable solaires installées					
1) Niveau national	131	n.d.	131	131	232
2) Total FED	66	66	66	66	110
Dont					
Département de Dosso	18	18	18	18	
Département de Tahoua	24	24	24	24	
Département de Maradi					
Département de Zinder					
Département de Tillabery	24	24	24	24	

Sources :

1. IRH - Inventaire des ressources hydrauliques/DIGOH (Direction des inventaires et de la Gestion des ouvrages Hydrauliques)
2. Rapport d'activités PRS I (2001-2004) et Rapports d'activités PRS II (2005)

Les adductions d'eau potable solaires constituent une technologie nouvelle (à énergie renouvelable) qui permet aux populations un accès durable à l'eau potable. La répartition géographique des futures AEP (PRS II et Programme hydraulique 9ème FED) n'est pas encore connue. Cet indicateur ne comprend donc pas les ouvrages hydrauliques agricoles. Les projets respectifs les présentent dans leurs rapports.

Axe n°3 : Renforcer les capacités des organisations rurales

Par manque de données adéquates, aucun indicateur n'a pu être retenu à ce niveau pour cette revue.

4. Hypothèses

Au niveau des **objectifs globaux**, le contexte politique et social doit être favorable pour permettre un succès des interventions ce qui présuppose :

- pas d'insécurité
- une absence de crises graves
- pas d'accident climatique majeur

Au niveau des **axes stratégiques**, les différentes politiques sectorielles doivent être articulées et mises en cohérence au sein de la Stratégie de Développement Rural (SDR).

La réalisation des **objectifs spécifiques** est conditionnée surtout par

- l'engagement de l'Etat nigérien au plan financier et législatif:
 - Participation au réseau d'épidémiologie
 - Renforcement du dispositif sécurité alimentaire

- Mise en œuvre du code rural et mise en place du code pastoral
- L'évolution du rôle des organismes publics et para-publics, tels que l'ONAHA, le RINI, l'INRAN, l'OPVN, la Centrale d'approvisionnement en intrants etc...

L'atteinte des **résultats (réalisations directes)** au niveau des programmes et projets est liée essentiellement à la capacité de mise en œuvre des structures projets ou bénéficiaires, des administrations de tutelle et de la Délégation, et plus marginalement à la concertation avec les autres partenaires au développement impliqués dans les différents domaines.

Annexe 1.2 – Cadre d'intervention (mis à jour) du deuxième secteur de concentration : « Transports »

OBJECTIFS GLOBAUX <i>(impact)</i>	→ Diminution de la pauvreté Sécurité alimentaire	Développement rural Croissance économique	Débouchés économiques (diversification de l'économie) HYPOTHESES ↓
OBJECTIF SPECIFIQUE <i>(résultats)</i>	→ Accès (utilisation/fréquentation) des populations rurales aux marchés, services sociaux et à l'information amélioré.		Baisse des coûts de transport
RESULTATS <i>(réalisations directes)</i>	Routes rurales 1. Routes rurales (routes en terre carrossables en toute saison par un trafic léger) en bonne état, en particulier dans les zones à haute potentialité agricole, touristique et minière, dont l'entretien périodique relève de la CAFER et l'entretien courant des populations ; zones à déterminer en concertation entre les MinFin, MinEquip, MinMines et MinAgri	Routes bitumées 2. Routes bitumées de portée régionale en « bon état » : sur tout le territoire du Niger et en particulier concernant : les RN1, RN6, Sabongari-Bénin, et Zinder-Magaria-Nigéria	
INDICATEURS: →	% des routes classé comme « bon état » (18% en 2001)	% des routes classé comme « bon état » (55% en 2001).	

	Routes rurales	Routes bitumées	Hypothèses
→ ACTIVITES ET COUTS (intrants)	1.1. Programme Transport : études en réseau bitumé et et terre (9Fed) 2M	2.1. Route Ayouro- Mali (9FED) : 11,5M	Entretien courant des routes existantes par la CAFER se fait conformément au programme établi. Versements de l'Etat à la CAFER s'effectuent conformément aux engagements Amélioration de la perception du péage Dispositif efficace de contrôle de la charge de l'essieu est en place (stations de pesage ; réglementation, sensibilisation)
	1.2. Programme Transport : travaux réseau pistes rurales (9Fed) 20M	2.2. Programme Transport : travaux réseau bitumé (9Fed) 52,5M	
	Route Doulsou – Yatakala Route Dokimana – Guémé Route Farié – Bossey Bangou – Torodi et Bossey Bangou - Dogona	Réhabilitation de la route Gaya- frontière du Nigéria - (16 km) ; Entretien périodique : - Sabongari-Gaya (73 km) - route Zinder-Magaria-frontière du Nigéria (115 km) ; - tronçon Dogondoutchi-Birni Konni (145 km) ; - sur environ 600 km du réseau bitumé ;	

CONDITIONS PREALABLES	- Gouvernement respecte la Politique Sectorielle dans sa prise des décisions, en particulier sur l'entretien routier courant - Gouvernement assure un coordination régulière des bailleurs de fonds
--	--

Indicateurs et Hypothèses « Transports »

1. Indicateurs d'objectifs spécifiques (résultats)

Compte tenu de l'absence de dispositif spécifique de suivi au niveau national, aucun indicateur d'objectif spécifique n'a été déterminé. Cependant, l'objectif d'amélioration de l'accès des populations rurales aux services sociaux et aux marchés devra être examiné dans le cadre de la mise en oeuvre du volet « routes rurales » du programme transport 9^{ème} FED (référentiel de base et suivi des impacts). Concernant l'objectif de diminution des coûts des transport terrestres, il est admis que l'amélioration de la qualité des routes bitumées a un effet positif sur les coûts du transport, qui pourraient être suivis également dans le cadre du programme 9^{ème} FED.

2. Indicateurs de résultats (réalisations directes)

<i>Routes rurales (RR) en bon état</i>	Situation de référence		Objectifs		
	2001	2002	2003	2004	2005
Indicateur Note de qualité (par une méthode standardisée d'analyse visuelle de l'état de la couverture de la route) pour l'ensemble du réseau des routes rurales (RR)					
Longueur (km)	1.379,9	1.427,9	1.866,9	1.967,9	2.877,9
Note de 9 à 10 Bon état (% du total)	13,91%	16,81%	36,37%	39,64%	58,72%
Note de 6 à 8 Moyen état (% du total)	52,15%	56,19%	42,98%	40,77%	27,88%
Note de 4 à 5 Etat médiocre (% du total)	27,94%	27%	20,65%	19,59%	13,40%
Note 1 à 3 Mauvais état (% du total)	0%				

<i>Routes bitumées en bon état</i>	Situation de référence		Objectifs		
	2001	2002	2003	2004	2005
Indicateur Note de qualité (par une méthode standardisée d'analyse visuelle de l'état de la couverture de la route) pour l'ensemble du réseau des routes bitumées					
Longueur (km)	3.760,6	3.760,6	3.823	3.823	3.873 ²
Bon état (% du total)	55% 2069 km	57,4 2159 %	60,7 2321 %	63% 2409 km	72,3 2801 %
Moyen état (% du total)	26% 978 km	26% 978 km	25,6 978 %	24,8 950 km	16,1 624 %
Mauvais état (% du total)	19% 714 km	16,6 623 %	13,7 524 %	12,2 464 km	11,6 448 %

Source : Banque de Données des Routes (BDR, DGTP, 2001)

Un inventaire de l'Etat du réseau se fait normalement une fois par an par la DGTP. Les données 2002 ne sont pas encore disponibles.

3. Hypothèses

- **Entretien courant / périodique du réseau bitumé / rural existant par la CAFER se fait conformément au programme établi :** Etant donnée les difficultés pendant les premières années de l'existence de cette caisse il nous semble opportun d'attirer l'attention sur l'importance d'une bonne performance dans sa fonction principale : i.e. entretien périodique des routes.

² La route Ayouro (vers le Mali à 50km) est estimée être opérationnelle à partir de 2005.

- **Versements de l'Etat à la CAFER s'effectuent conformément aux engagements :** Ceci constitue une condition principale pour le bon fonctionnement de la CAFER. L'aide budgétaire et son suivi régulier pourraient constituer un facteur incitatif pour la réalisation de cette condition.
- **La perception par péage s'améliore (à effectuer par la CAFER) :** Bien que cette contribution ne soit qu'une source de revenu secondaire, elle constitue néanmoins un élément important dans le bon fonctionnement de la CAFER.
- **Dispositif efficace de contrôle de la charge de l'essieu est en place :** Le programme Transport inclura certaines activités d'investissement (stations de pesage/péage). Il est recommandé que des mesures d'accompagnement (réglementation, sensibilisation) soient prévues également pour assurer un contrôle efficace.

Annexe 1.3 – Cadre d'intervention (mis à jour) du secteur de concentration «Appuis macro-économiques liés à la lutte contre la pauvreté»

OBJECTIFS GLOBAUX : <i>(impact)</i>	Réduire la pauvreté en créant les conditions d'une croissance économique durable et en garantissant l'accès à des services sociaux de qualité				HYPOTHESES ↓
OBJECTIFS SPECIFIQUES <i>(résultats)</i>	Améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement primaire, en particulier, des filles et dans les zones rurales	Améliorer l'accès et la qualité du système sanitaire et développer les actions de prévention en matière de santé maternelle et infantile			Stabilité socio-politique Absence de chocs exogènes importants Mise en œuvre effective de la SRP
Indicateurs	Taux brut de scolarisation primaire augmenté de 37% en 2001 à 52% en 2005 et taux d'achèvement du primaire passant de 24% en 2001 à 34% en 2005	Couverture vaccinale DTCP3 augmentée de 23% en 2000 à 45% en 2004 ; nouvelles consultations portées de 1,8 M en 2000 à 2,6 M en 2004 ; consultations prénatales portées de 210 000 en 2000 à 275 000			Les ressources budgétaires sont mises à la disposition des secteurs prioritaires
RESULTATS <i>(réalisations directes)</i>	1. Mise en place d'un programme sectoriel au niveau du MEBA	2. Préparation du programme sectoriel du MSPLCE et sécurité transfusionnelle améliorée	3. Gestion des finances publiques améliorée		Poursuite des réformes dans la gestion des finances publiques et mise en place des politiques sectorielles appuyés par la CE et les IBW
Descriptions	Le MEBA dispose d'un plan d'investissements et de gestion des ressources humaines et matérielles, d'un cadre de dépenses à moyen terme et d'un mécanisme de coordination Etat-partenaires	La planification et la gestion des agents et des ressources sont améliorées au sein du MSPLCE, l'approche-programme est développée, la coordination avec les partenaires est organisée. Des centres de production sanguine (CNTS) à Niamey, Maradi, Zinder, Tahoua et Agadès produisent suffisamment de poches de sang de bonne qualité et fonctionnent bien au niveau financier et administratif	Meilleure gestion budgétaire au niveau : Préparation: la loi de finance traduit les priorités de la SRP ; Exécution: procédures exceptionnelles sont limitées, délais de traitement sont réduits, l'assiette fiscale/recouvrement fiscal s'élargit, l'exécution budgétaire traduit les priorités de la SRP ; taux d'exécution budgétaire s'améliore... Contrôle : procédures de passation de marché respectées		

Activités ↓	MEBA	MSPLCE	Finances publiques	MSSRT
<u>8ème FED</u>				
Nigetech II				X
Carte Scolaire	X			
Programme appui à l'ajustement structurel			X	
Programme de soutien Education de base	X			
Appui sécurité transfusionnelle		X		
<u>PIR</u>				
PARI II (axes 1 et 3)			X	
<u>9ème FED</u>				
AT institutionnel Santé		X		
Programme statistique de lutte contre la pauvreté	X	X	X	
Programme macro-économique (Env A)	X	X	X	
Programme sectoriel formation professionnelle				X
Programme appui institutionnel finances publiques	X	X	X	
Programme macroéconomique PAREME (Env B)			X	

Indicateurs et Hypothèses « Appuis macroéconomiques liés à la lutte contre la pauvreté »

Les interventions de la CE dans ce secteur s'inscrivent en appui direct à la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté adoptée par le Niger en janvier 2002. Elles contribueront à « *la création d'un cadre macro-économique stable, condition de croissance durable* » (axe n°1 de la SRP) en offrant un appui budgétaire et en encourageant une amélioration de la gestion des finances publiques. Elles favoriseront « *l'accès des pauvres aux services sociaux* » (axe n°3 de la SRP) en introduisant la notion de performance dans l'offre publique en matière d'éducation et de santé, notamment en direction des femmes et du secteur rural, par l'intermédiaire d'indicateurs de résultats dans le cadre de l'appui budgétaire et de projets. Elles participeront au « *renforcement de la bonne gouvernance et des capacités* » (axe n°4 de la SRP) en encourageant, en amont, l'approche programme, la définition de politiques sectorielles, la préparation budgétaire, l'élaboration de cadres de dépenses à moyen terme et, en aval, le contrôle de la dépense publique. Enfin, par son appui à l'amélioration de l'environnement institutionnel, à l'entretien des infrastructures routières et au renforcement des ressources humaines, elles accompagneront, à plus long terme, le « *développement des secteurs productifs* » (axe n°2 de la SRP).

1. Indicateurs d'objectifs globaux (impacts)

La réduction de l'incidence de la pauvreté au Niger ne peut se mesurer que sur le long terme et par le biais d'études spécifiques telles que les enquêtes budget-consommation. En 1994, une enquête avait estimé à 63% le nombre de Nigériens vivant en dessous du seuil de pauvreté. Depuis, aucune enquête de cette envergure n'a été réalisée. Cependant, la SRP a estimé que ce taux n'avait pas baissé en 2000 compte tenu notamment du taux de croissance moyen (3,5% en termes réels) et de l'accroissement démographique constatés sur la période (3,1% par an). La complexité et l'inertie propres au processus de réduction de la pauvreté ainsi que l'absence actuelle d'un dispositif permanent et global de suivi-évaluation nous contraignent à ne retenir aucun indicateur d'impact.

2. Indicateurs d'objectifs spécifiques (résultats)

Les objectifs spécifiques ciblent deux secteurs prioritaires de la SRP, les deux autres (développement rural et transports) constituant des axes particuliers de la stratégie de coopération. Les indicateurs retenus expriment l'incidence sur les bénéficiaires des services rendus par les intervenants des secteurs éducatifs et sanitaires. Ils traduisent autant l'efficacité des réalisations directes (constructions de classes et recrutement d'enseignants ou achats de vaccins) que la réaction des bénéficiaires face à cette offre en termes d'acceptabilité du service et de coûts d'opportunité (demande de scolarisation ou confiance dans le système sanitaire).

La performance en matière d'éducation sera mesurée au travers du **taux brut de scolarisation primaire**, global et désagrégé pour les filles et le secteur rural pour mesurer les disparités en terme d'accès, et du **taux d'achèvement du cycle primaire** destiné à mesurer le maintien des élèves et ainsi la qualité du système d'enseignement. Les taux bruts ont été préférés aux taux nets car, en l'absence de données récentes sur la population (extrapolation des résultats du recensement de 1988 et résultats définitifs du recensement de 2001 non encore publiés), la comparaison des effectifs scolarisés et de la population scolarisable du même âge ne garantissait pas une plus grande précision.

En ce qui concerne l'accès, le taux brut d'admission en première année du primaire (cours d'initiation ou CI) n'a pas été retenu car il néglige la dimension de survie et ne prend pas en compte les enfants qui entrent dans le système scolaire en décalage par rapport à l'âge légal de 7 ans (environ 34% à la rentrée 2001/2002). Sur la thématique qualité, n'ont été jugés significatifs ni le taux de redoublement ou de réussite à l'examen final du primaire (une baisse peut être provoquée par une diminution des exigences de qualité) ni le taux de survie ou, par différence, de déperdition (la couverture statistique s'étant améliorée depuis 1996, il est prématuré de faire des taux par cohorte) ni le taux de transition (le nombre de places dans le secondaire est limité).

Les objectifs retenus sont ceux du Programme Décennal de Développement de l'Education (programme sectoriel en cours de finalisation), de l'Initiative Fast Track et de la SRP. Les repères qualitatifs, qui peuvent paraître ambitieux, s'inscrivent dans la tendance à l'accélération constatée ces dernières années. Le taux brut de scolarisation a cru en moyenne de 2,5% par an entre 1997 et 2001 contre 0,3% sur la période 1992-1996.

Indicateur 1 dans le domaine éducation :

Taux brut de scolarisation primaire en %.

nombre d'enfants scolarisés en primaire (cycle de base I) / population scolarisable dans le primaire (7-12 ans)

Composantes (dés)agrégées : ▼	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007
----------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Niveau national Total	34,1	37,3	41,7	45,0	48	52	55	60
Filles	26,9	29,6	33,3	36	40	44	47	52
Rural	27,8	32,1	38,1	41	44	48	52	56

Source : Annuaire statistique 2001-2002 du MEBA

Indicateur 2 dans le domaine éducation :

Taux d'achèvement du cycle primaire en %.

nombre de nouveaux entrants en dernière année du cycle de base I (CM2) / population scolarisable en CM2 (12 ans)

Composantes (dés)agrégées : ▼	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Niveau national	22,4	23,7	25,6	27	30	34	38	42

Source : Annuaire statistique 2001-2002 du MEBA

La performance en matière de santé sera mesurée par le **taux de couverture vaccinale DTCP3 des enfants de moins d'un an** qui cible la prévention mais également la sensibilisation des parents aux problèmes de santé infantile. Cet indicateur a été préféré aux taux de nouvelles consultations ou de visites prénatales compte tenu des difficultés rencontrées par la Système National d'Information Sanitaire (SNIS) actuellement en cours de renforcement avec l'appui de la CE. Le Programme Elargi de Vaccination (PEV) dispose d'un système d'information spécifique et d'objectifs propres qui ont été repris dans le cadre de la revue. Ils dépendent directement du paiement des commandes de vaccins effectuées au niveau de la centrale d'achat de l'UNICEF à Copenhague, les besoins logistiques du PEV étant désormais couverts pour partie par la Global Alliance for Vaccines and Immunisation (GAVI). A titre d'exemple, la pénurie de vaccins DTCP3 constatée pendant plusieurs mois en 2002 et la dégradation de la couverture vaccinale en ayant résulté étaient dus à un retard de paiement.

Indicateur 1 dans le domaine santé :

Taux de couverture vaccinale DCTP3 des enfants en % : nombre d'enfants ayant reçu les trois vaccins DCTP3 entre 0 et 11 mois / population cible (0-11 mois).

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Niveau national	24	23	31	22	40	45	50

Source : PEV

3. Indicateurs de résultats (réalisations directes)

S'il ne constitue pas un objectif spécifique à proprement parler car il n'a pas d'incidence directe sur les bénéficiaires, l'assainissement des finances publiques constitue un préalable incontournable à l'amélioration globale des interventions de l'Etat et à la mise en œuvre de la SRP. Les progrès escomptés concernent les différentes phases budgétaires. La loi de finances doit faire l'objet d'une préparation concertée et refléter la SRP et les priorités sectorielles. Lors de son exécution, l'efficacité fiscale et la gestion des ressources doivent être optimales et la chaîne de la dépense doit suivre strictement les procédures afin de réduire les délais, les rejets et les irrégularités. L'exécution doit également privilégier les secteurs prioritaires de la SRP malgré les éventuelles mesures de régulation budgétaire. Cette exécution doit faire l'objet d'un contrôle interne et externe au travers de structures instituées et renforcées telles que les inspections générales, la Commission Centrale des Marchés, la Chambre des Comptes ou l'Assemblée Nationale.

Deux indicateurs d'exécution ont été ciblés dans ce cadre. Ils concernent le processus de la dépense au travers du taux de restes à payer et du taux d'apurement des crédits délégués aux structures déconcentrées de l'Etat dans les régions. Ce dernier indicateur revêt une importance particulière dans l'optique de la décentralisation prévue au Niger à moyen terme.

Gestion des finances publiques améliorée	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Indicateur 1 : Taux de restes à payer en %*				≤ 2	≤ 2	≤ 1,5	≤ 1

Source : Ministère de l'Economie et des Finances

*montant des mandats pris en charge par le Trésor et non payés au delà de 60 jours / nombre total de mandats pris en charge par le Trésor

Gestion des finances publiques améliorée	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
---	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Indicateur 2 : Taux d'apurement des crédits délégués en %*				10	100	100	100
--	--	--	--	----	-----	-----	-----

Source : Ministère de l'Economie et des Finances

*montant des crédits délégués ordonnancés à la fin du premier trimestre $n+1$ / montant total des crédits délégués au cours de l'exercice n

4. Hypothèses

En **matière politique**, après une décennie marquée par des troubles réguliers, le Niger est revenu sur la voie de la démocratie et de la stabilité politique. Cette transition a été renforcée par la pacification de la rébellion armée. Les élections municipales prévues en 2003 et les élections présidentielles et législatives de novembre 2004 devraient confirmer la pérennité de cette évolution. L'institutionnalisation de la vie politique devraient permettre aux scrutins nationaux de se dérouler dans de bonnes conditions. La réussite du scrutin local est, par contre, liée au processus préalable de décentralisation qui pourrait constituer un élément déstabilisateur. Au travers de leurs appuis, la CE et les autres partenaires veilleront à ce qu'il soit correctement programmé et suffisamment encadré.

En **matière économique**, les risques sont avant tout liés à la vulnérabilité du Niger vis-à-vis des aléas climatiques et, à court terme, aux répercussions de la crise ivoirienne. Le PIN repose donc sur l'hypothèse que, grâce au programme de sécurité alimentaire soutenu par l'ensemble des PTF, le pays pourra prévenir les conséquences d'une éventuelle sécheresse et que les politiques économiques mises en œuvre lui permettront de se dégager des contraintes naturelles. En matière de chocs extérieurs, le pays est également soumis à l'évolution des cours du dollar et des matières premières, en particulier ceux du pétrole et de l'uranium. Le pays devra s'attacher à diversifier ses exportations et à améliorer sa couverture commerciale en adoptant une politique volontariste en faveur du secteur privé. Enfin, la crise ivoirienne illustre l'influence du contexte régional sur les flux commerciaux dans un pays enclavé comme le Niger. Il est difficile d'en estimer précisément les conséquences sur l'économie et les finances publiques nigériennes mais elles semblent loin d'être compensées par le redéploiement des échanges. Au renchérissement des importations au sein de la zone UEMOA, s'ajoute en effet l'importance de la fraude avec le Nigeria que le Gouvernement s'efforce d'endiguer. Une crise dans ce pays pourrait d'ailleurs avoir un impact plus important encore sur le Niger. Là encore, seul le renforcement de l'économie et des finances publiques permettront au Gouvernement de réduire sa vulnérabilité vis-à-vis des chocs politiques et économiques dans la sous-région.

En **matière financière**, le Gouvernement devra poursuivre ses efforts de mobilisation des ressources fiscales (notamment en direction du secteur informel et de la frontière nigériane) et de maîtrise des dépenses courantes (en privilégiant les secteurs prioritaires) afin de renforcer la viabilité de son budget, de stabiliser l'environnement macro-économique et de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'aide au développement. Ces progrès passent également par la poursuite des réformes en matière de gestion des finances publiques et par le développement des secteurs productifs, sous la forme d'un renforcement des structures en milieu rural, d'incitations en faveur du secteur privé moderne et de promotion du tourisme.

En **matière institutionnelle**, la faiblesse des administrations et des ressources humaines constitue le principal obstacle à l'appropriation souhaitée par la SRP. Avec l'appui de ses partenaires et en cohérence avec le programme conclu avec les IBW, le Gouvernement devra accroître les moyens des services, particulièrement dans les secteurs sociaux, et mettre en place une véritable politique de formation, de recrutement et de redéploiement des agents.

S'agissant plus spécifiquement du **suivi-évaluation**, la faiblesse de l'appareil statistique pourrait constituer un biais à l'analyse d'indicateurs. Le problème ne se pose pas véritablement en matière de finances publiques, où l'informatisation et l'actualisation des nomenclatures permettent désormais un suivi précis, ni pour l'éducation, qui édite depuis 1996 un annuaire statistique. Par contre, dans le secteur de la santé, les contraintes de trésorerie ont affecté le Système National d'Information Sanitaire (SNIS). L'appui UE-USAID en cours contribuera à pallier les déficiences constatées.

Premier secteur de concentration : "Développement rural et sécurité alimentaire"

Les interventions qui contribuent aux objectifs de la coopération UE – Niger sur la période 2002-2007 dans le secteur du développement rural et la sécurité alimentaire sont très diversifiées et concernent des domaines très variés (foncier, micro-crédit, hydraulique villageoise, appui aux organisations de producteurs, environnement, artisanat rural, etc.). Dans le cadre de la revue 2002, les objectifs spécifiques ont été reformulés en cohérence avec les 3 axes prioritaires d'intervention définis dans la Stratégie de Développement Rural en cours d'élaboration. La contribution des différentes activités/interventions à ces trois axes a été identifiée.

Compte tenu de la faiblesse des systèmes de suivi des différents ministères du secteur, seulement un nombre restreint d'indicateurs a pu être défini au niveau des objectifs sectoriels nationaux, des objectifs d'intervention et des résultats dont certains sont spécifiques aux interventions financées par le FED et la CE. Les objectifs à atteindre sur la période 2003-2005 ne sont en général pas chiffrés en raison de l'absence d'une véritable stratégie d'intervention cohérente pour le secteur et du dispositif de suivi-évaluation associé. Par contre, une amélioration régulière et constante dans ces indicateurs devra être observée par rapport à la situation actuelle.

Parallèlement à l'opérationnalisation de la SDR et la définition de son dispositif de suivi (en particulier réalisation du RGAC et de l'enquête budget-consommation en zone rurale), mais aussi à la mise en cohérence des systèmes de suivi-évaluation des différents projets, les indicateurs du cadre d'intervention développement rural-sécurité alimentaire devront être améliorés.

Objectifs sectoriels nationaux :

Trois indicateurs ont été retenus pour le suivi de l'objectif de réduction de la pauvreté en milieu rural. Le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté en milieu rural (différencié par sexe) a été évalué en 1994 à 66%. La SRP se fixe comme objectif sa diminution à 62% en 2005, 58% en 2010 et 52% en 2015. La révision/précision de cet indicateur et la détermination de l'indicateur de « revenus des populations rurales » ne pourra intervenir que suite à l'enquête budget/consommation (à mener au plus tôt dans le cadre du processus SRP). Concernant le taux de croissance du PIB/capita du secteur rural, une progression irrégulière a été enregistrée sur la période 2000-2002 (+0,7% en 2000, +22,2% en 2001 et +9,7% en 2002). En ce qui concerne l'objectif d'atténuation des crises alimentaires, aucun indicateur n'a pu être déterminé.

	Indicateurs de performance	Etat 2000	Etat 2001	Etat 2002	Objectif 2003	Objectif 2004	Objectif 2005	Sources d'information	Hypothèses
➤ Pauvreté en milieu rural réduite	(1) Pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté en milieu rural (différenciée par sexe)		63%				62%	SRP	Contexte social et politique favorable : - Pas d'insécurité - Absence de crises graves - Pas d'accident climatique majeur
	(2) Revenus des populations rurales								
	(3) Taux de croissance du PIB/capita du secteur rural	+ 0,7%	+22,2%	+ 9,7%				DSCN pour 1994 - 2000 et DAEEF/P pour 2001 - 2004	
➤ Crises alimentaires anticipées et atténuées									

Objectifs d'Intervention :

	Indicateurs de performance	Etat 2000	Etat 2001	Etat 2002	Objectif 2003	Objectif 2004	Objectif 2005	Sources d'information	Hypothèses
Axe n° 1 : Créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural									
➤ Les informations statistiques de base sur l'agriculture et l'élevage sont disponibles. ➤ La filière riz fonctionne de façon plus efficace ➤ Les surfaces irriguées en petite irrigation augmentent. ➤ Le bétail est en meilleure santé. ➤ Les populations rurales mènent des activités écono-miques diversifiées.	(1) Superficie exploitée en petite irrigation	n.d.	32.463	n.d.				Agence Nigérienne pour la promotion de l'irrigation Privée (ANPIP)	

➤ Les possibilités d'accès aux services financiers sont augmentées											
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(1) Cet indicateur est suivi au niveau national par l'Agence Nigérienne pour la promotion de l'irrigation Privée (ANPIP), mais les données ne sont pas collectées régulièrement. Compte tenu des engagements des partenaires (Banque Mondiale, ...), les superficies exploitées en petite irrigation devraient augmenter dans les années à venir. Les résultats attendus du RGAC concernant la surface agricole exploitée permettront de mieux caractériser cet indicateur.

Axe n°2 : Sécuriser les conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire

Axe n°2a : Gestion des ressources naturelles

➤ La conservation de la biodiversité est accrue	(1) Nombre d'hectares protégés et restaurés par les actions des CES/DRS en ha. - niveau national - niveau ASAPI	n.d. 0	15.000 0	79.488 913						MHE/LCD (DEP/DRE)
➤ La superficie de sols restaurés et/ou protégés par les paysans s'accroît.										
➤ Les populations sont sensibilisées et impliquées à la gestion durable des ressources naturelles.	(2) Nombre de titres de propriété foncière délivrés par les COFO par rapport au nombre de demandes reçues par an	n.d.	593/3494							Secrétariat Permanent du Code Rural, Rapport 2 ^{ème} atelier national des COFO
➤ La sécurisation foncière est améliorée.	(3) Nombre de conflits fonciers concilés par rapport au nombre de conflits déclarés	n.d.	196/318							

(1) Le dispositif de recueil des informations ne permet pas une appréciation exhaustive des réalisations au niveau national. Le Ministère de Hydraulique, Environnement et Lutte contre la Désertification (MHE/LCD) a fixé des objectifs nationaux annuels (360 000 ha) qui semblent très ambitieux.

(2) & (3) Les deux indicateurs permettent de mesurer l'activité des COFO en matière de sécurisation foncière et de prévention des conflits. Même s'ils sont très pertinents, leurs données reposent sur un système de communication informelle.

Axe n°2b : Sécuriser les conditions de vie des populations

➤ Les capacités de l'Etat à prévenir et à gérer les crises alimentaires sont renforcées.	(1) Montant des inscriptions budgétaires (Millions de Fcfa / an) en faveur du dispositif de sécurité alimentaire - budget de l'Etat	435	249,5	291,2	696,4					
➤ L'accès à l'eau potable est mieux assuré	- Appui budgétaire sécurisé UE (+ FSA et FCD) - Total inscrit	1.103,9 1.538,9	1.067,6 1.317,1	2.824,2 3.115,4	1.700,7 2.397,1					Lois de finances, Règlement des Lois de Finances, Lettres Officielles 1997, 1998, 2000
	(2) Montant des exécutions budgétaires (en Millions de Fcfa) en faveur du dispositif de sécurité alimentaire (SIMc, SIMb, CCA, SAP, EPER, DPV) Budget de l'Etat - Appui budgétaire sécurisé UE (+ FSA et FCD) - Total exécuté	253,7 1.095,3 1.349	331,5 951,3 1.282,8	407 2655,6* 407						
	(3) Nombre d'habitants par point d'eau moderne (PEM)	564	541	530			287**			Ministère de Hydraulique, Environnement et Lutte contre la Désertification (MHE/LCD) - IRH/SIGNER et estimations concernant la croissance démographique

* Montant provisoire car exercice 2002 non clôturé

➤ Politiques sectorielles articulées et mises en cohérence au sein de la Stratégie de Développement Rural (SDR)

➤ Engagement de l'Etat nigérien au plan financier et législatif:
- Participation au réseau d'épidémiologie
- Renforcement du dispositif sécurité alimentaire
- Mise en œuvre du code rural et mise en place du code pastoral

➤ Evolution du rôle des organismes publics et para-publics, tels que l'ONAHA, le RINI, l'INRAN, l'OPVN, la Centrale d'approvisionnement en intrants etc...

** Objectif national fixé dans le cadre de la politique sectorielle eau et assainissement

(1) & (2) Concernant les montants inscrits en faveur du dispositif, il faut noter que les Lois de finances ne distinguent pas toujours les appuis sur budget de l'Etat des budgets sécurisés. Par ailleurs, les appuis sécurisés UE ne sont pas toujours intégralement inscrit (FSA par ex.). Les inscriptions au titre de la DPV sont réparties entre différents chapitres des Lois de Finances (Fonctionnement et Intervention publique). Ces montants ne prennent pas en compte les salaires qui sont comptabilisés globalement au niveau de chaque ministère. Concernant les montants exécutés, les dépenses non acceptées pour exécution sur l'appui sécurisé UE sont exécutés sur budget de l'Etat, ce qui explique en partie que le montant exécuté sur le budget de l'Etat est parfois supérieur au montant inscrit. Par ailleurs, le solde de l'appui sécurisé non exécuté en année N est reporté à l'année N+1.

(3) Cet indicateur ne tient pas compte des points d'eau non fonctionnels (à réhabiliter). Le nombre des points d'eau modernes est suivi par le Ministère de Hydraulique, Environnement et Lutte contre la Désertification (MHE/LCD). La norme nationale « nombre d'habitants par points d'eau » est de 250. Même si elle n'est de loin encore atteinte, des premiers efforts en voie d'une amélioration sont visibles et vu les projets en cours et prévus, cette amélioration devrait se poursuivre.

Axe n°3 : Renforcer les capacités des organisations rurales

> Le nombre d'organisations rurales actives est augmenté.	(1) Nombre d'organisations de type coopératif agréés	2168	4905	5294					Rapports d'activités des Services Régionaux de l'Action Coopérative (DACPOR- Ministère du développement agricole)
---	--	------	------	------	--	--	--	--	---

L'agrément se réfère ici à l'Ordonnance 96 – 067 du 9 novembre 1996 régissant les coopératives rurales.

L'indicateur mentionné ne prend en pas en compte les organisations à caractère associatif, reconnues ou non comme ONG, enregistrées par le Ministère de l'Intérieur (groupements de producteurs, associations à caractère social, comités de gestion...), et ne renseigne pas sur le niveau des différentes organisations. (organisations de base, fédérations, organisations fatières, organisations à caractère représentatif). Pour rendre compte de l'objectif, le suivi des organisations rurales doit être amélioré par la définition des typologies d'organisations et par l'appréciation des niveaux activité.

Résultats :

	Indicateurs de performance	Etat 2000	Etat 2001	Etat 2002	Objectif 2003	Objectif 2004	Objectif 2005	Sources d'information	Hypothèses
Axe n° 1 : Créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural									
> Surfaces traitées par rapport aux surfaces infestées et surfaces traitées par les brigades phytosanitaires par rapport aux surfaces totales	(1) Surfaces traitées par rapport aux surfaces infestées par an (en %)	36	55	59				Direction de la Protection des Végétaux (DPV)	
> Surveillance épidémiologique animale renforcée et pérennisée	(2) Surfaces traitées par les brigades phytosanitaires par rapport aux surfaces totales traitées	14	17	n.d.					
> Outils artisanaux diffusés et entrepreneurs formés	(3) Nombre de bovins examinés par an	n.d.	28.300	82.500				Direction de la Santé Animale – Réseau d'épidémiologie	

(1) & (2) Ces indicateurs mesurent les efforts en matière de protection des cultures. Il importe de suivre distinctement ces deux indicateurs car le premier correspond à tous les traitements tandis que le deuxième spécifie les traitements menés au niveau local.

(3) Cet indicateur mesure les efforts en matière de surveillance épidémiologique animale des affections prioritaires (peste bovine, péripneumonie contagieuse des bovins, fièvre aphteuse) Le réseau de surveillance a été mis en place courant 2001 avec le démarrage du programme PACE financé par le FED (32 postes répartis sur le territoire national) et les observations ne portent ici que sur l'examen clinique des bovins dans les Unités épidémiologiques visitées (gros marchés à bétail, postes frontaliers) selon un échantillonnage et une méthodologie préconisée par l'Office International des Epizooties (surveillance dite « active »). Le dispositif doit être amélioré notamment avec la surveillance des autres espèces (petits ruminants et camélins) et l'introduction de la surveillance sérologique courant 2003.

Axe n° 2 : Sécuriser les conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire

Axe n° 2a : Gestion des ressources naturelles

> Comités CES/DRS formés et appuyés.	(1) Commissions foncières (COFO) mises en place au niveau national		21	27				Secrétariat Permanent du Code Rural, Rapport 2ième atelier national des COFO	
> Commissions foncières (COFO) mises en place et appuyées	(2) Commissions foncières (COFO) appuyées par an par le FED	2	5	8					

(1) & (2) Les Commissions foncières (COFO), organisées au niveau des arrondissements, ont un rôle capital dans la sécurisation foncière. L'objectif national est de mettre en place 36 COFO, une par arrondissement. Chacune de ces COFO a des démembrements au niveau local (COFO de base). Cet indicateur ne renseigne pas sur l'activité des COFO.

Axe n° 2b : Sécuriser les conditions de vie des populations

<p>> Statistiques fiables et pertinentes sur la production agro-pastorale et sur la vulnérabilité en zone rurale disponibles</p>	<p>(1) Retard de publication des indices de vulnérabilité par rapport aux échéances prévues par le dispositif (en semaines de retard) - Pronostic provisoire (15 novembre)</p>	3	8	17					<p>Rapport SAP</p>
<p>> Interventions du dispositif du PGCA (FFW, CFW, ventes à prix modérés, banques céréalières) plus rapides et efficaces</p>	<p>- pronostic révisé (15 mars)</p>	0	9	10 (au 25 mai)					
<p>> Couverture en eau potable augmentée</p>	<p>(2) Nombre d'AEP solaires installées a) Niveau national b) Total FED Dépt de Dosso Dépt de Tahoua Dépt de Maradi Dépt de Zinder Dépt de Tillabéry</p>		131	n.d.	131	131	232	110	

> Capacité de mise en œuvre des structures appuyées ou projets, des administrations de tutelle et de la Délégation.
> Concertation avec les autres partenaires au développement impliqués.

(1) Une information pertinente sur la vulnérabilité en matière de sécurité alimentaire nécessite des statistiques fiables mais également produites dans les délais requis afin de constituer un outil d'aide à la décision d'intervention en cas de crises (majeures ou localisées). Il n'a pas été possible de déterminer un indicateur de suivi quantitatif de la fiabilité de ces données.

Il aurait été intéressant de définir un indicateur du résultat « Interventions du dispositif du PGCA (FFW, CFW, ventes à prix modéré, banques céréalières) plus rapides et efficaces » de type « Taux entre Population touchée par les actions du dispositif de PGCA sur Population nécessiteuse (selon les pronostics du SAP) ». Cependant, la détermination de la population nécessiteuse doit encore être affinée par le SAP.

(2) Les adductions d'eau potable solaires constituent une technologie nouvelle (à énergie renouvelable) qui permet aux populations un accès durable à l'eau potable. La répartition géographique des futures AEP (PRS II et Programme hydraulique 9ème FED) n'est pas encore connue. Cet indicateur ne comprend donc pas les ouvrages hydrauliques agricoles. Les projets respectifs les présentent dans leurs rapports.

Axe n°3 : Renforcer les capacités des organisations rurales

<p>> Structures locales de gestion formées et appuyées financièrement et techniquement</p>	<p>Par manque de données adéquates, aucun indicateur n'a pu être retenu à ce niveau pour cette revue.</p>								
<p>> Organisations professionnelles formées et appuyées financièrement et techniquement</p>									

Contribution des interventions aux différents axes

Activités	Axe n°1 Créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural	Axe n° 2 Sécuriser les conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire		Axe n° 3 Renforcer les capacités des organisations rurales
		Axe n° 2a : Gestion des ressources naturelles	Axe n° 2b : Sécuriser les conditions de vie des populations	
8ème FED				
ECOPAS		X		X
ASAPI	X	X		
PAFRIZ	X			X
PRS II			X	X
PACE	X			
9ème FED				
SYRENE	X			X
RGAC			X	
Sécurisation syst. agro-pastoraux		X		X
Hydraulique villageoise			X	X
Ligne budgétaire sécurité alimentaire				
LO 1998, LO 2000, LO 2002, LO 2003	X		X	

Deuxième secteur de concentration : "Transports"

Objectifs sectoriels nationaux :

	Indicateurs de performance	Etat 2000	Etat 2001	Etat 2002	Objectif 2003	Objectif 2004	Objectif 2005	Sources d'information	Hypothèses
> Diminution de la pauvreté									
> Sécurité alimentaire									
> Développement rural									
> Croissance économique									
> Débouchés économiques (diversification de l'économie)									

Objectifs d'intervention :

Compte tenu de l'absence de dispositif spécifique de suivi au niveau national, aucun indicateur d'objectif spécifique n'a été déterminé. Cependant, l'objectif d'amélioration de l'accès des populations rurales aux services sociaux et aux marchés devra être examiné dans le cadre de la mise en oeuvre du volet « routes rurales » du programme transport 9ème FED (référentiel de base et suivi des impacts). Concernant l'objectif de diminution des coûts des transport terrestres, il est admis que l'amélioration de la qualité des routes bitumées a un effet positif sur les coûts du transport, qui pourraient être suivis également dans le cadre du programme 9ème FED.

	Indicateurs de performance	Etat 2000	Etat 2001	Etat 2002	Objectif 2003	Objectif 2004	Objectif 2005	Sources d'information	Hypothèses
> Accès (utilisation / fréquentation) des populations rurales aux marchés, services sociaux et à l'information amélioré.									<ul style="list-style-type: none"> > Gouvernement respecte la Politique Sectorielle dans sa prise des décisions, en particulier sur l'entretien routier courant > Gouvernement assure un coordination régulière des bailleurs de fonds
> Baisse des coûts de transport									

Résultats :

	Indicateurs de performance	Etat 2000	Etat 2001	Etat 2002	Objectif 2003	Objectif 2004	Objectif 2005	Sources d'information	Hypothèses
<p>➤ Routes rurales (routes en terre carrossables en toute saison par un trafic léger) en bonne état, en particulier dans les zones à haute potentialité agricole, touristique et minière, dont l'entretien périodique relève de la CAFER et l'entretien courant des populations ; zones à déterminer en concertation entre les MinFin, MinEquip, MinMines et MinAgri</p>	<p>(1) % du total des routes classé comme « bon état » selon une note de qualité (par une méthode standardisée d'analyse visuelle de l'état de la couverture de la route)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur (km) - Note de 9 à 10 Bon état - Note de 6 à 8 Moyen état - Note de 4 à 5 Etat médiocre - Note de 1 à 3 Mauvais état 		1379,9	1427,9	1866,9	1967,9	2877,9	Banque de Données des Routes (BDR, DGTP, 2001)	<p>➤ Entretien courant des routes existantes par la CAFER se fait conformément au programme établi : Etant donnée les difficultés pendant les premières années de l'existence de cette caisse il nous semble opportun d'attirer l'attention sur l'importance d'une bonne performance dans sa fonction principale : i.c. entretien périodique des routes.</p> <p>➤ Versements de l'Etat à la CAFER s'effectuent conformément aux engagements : Ceci constitue une condition principale pour le bon fonctionnement de la CAFER. L'aide budgétaire et son suivi régulier pourraient constituer un facteur incitatif pour la réalisation de cette condition.</p> <p>➤ Amélioration de la perception du péage (actuellement en réorganisation par la CAFER) : Bien que cette contribution ne soit qu'une source de revenu secondaire, elle constitue néanmoins un élément important dans le bon fonctionnement de la CAFER.</p> <p>➤ Dispositif efficace de contrôle de la charge de l'essieu est en place : Le programme Transport inclura certaines activités d'investissement (stations de pesage/péage). Il est recommandé que des mesures d'accompagnement (réglementation, sensibilisation) soient prévues également pour assurer un contrôle efficace.</p>
<p>➤ Routes bitumées de portée régionale en « bon état » : sur tout le territoire du Niger et en particulier concernant : les RN1, RN6, Sabongari-Bénin, et Zinder-Magaria-Nigéria</p>	<p>(2) % du total des routes classé comme « bon état » selon une note de qualité (par une méthode standardisée d'analyse visuelle de l'état de la couverture de la route)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur (km) - Bon état - Moyen état - Mauvais état 		3760,6	3760,6	3823	3823	3873		
			2069 km	2159 km	2321 km	2409 km	2801 km		
			26%	26%	25,6%	24,8%	16,1%		
			978 km	978 km	978 km	950 km	624 km		
			19%	16,6%	13,7%	12,2%	11,6%		
			714 km	623 km	524 km	646 km	448 km		

(1) & (2) Un inventaire de l'Etat du réseau se fait normalement une fois par an par la DGTP. Les données 2002 ne sont pas encore disponibles.

Activités et coûts (intrants) :

Rourtes rurales	Routes bitumées
1.1. Programme Transport : études en réseau bitumé et terre (9FED) 2 M	2.1. Route Ayorou - Mali (9FED): 11,5 M
1.2. Programme transport : travaux réseau pistes rurales (9FED) 20 M	2.2. Programme transport : travaux réseau bitumé (9FED) 52,5 M
- Route Doulsou - Yatakala - Route Dokimana - Guémé - Route Farié - Bossey - Bangou - Torodi et Bossey Bangou - Dogona	Réhabilitation de la route Gaya - frontière du Nigéria (16 km) Entretien périodique : - Sabongari - Gaya (73 km); - Route Zinder - Magaria - frontière du Nigéria (115 km); - tronçon Dogondoutchi - Birni Konni (145 km); - sur environ 600 km du réseau bitumé.

Troisième secteur de concentration : "Appuis macro-économiques liés à la lutte contre la pauvreté"

Les interventions de la CE dans ce secteur s'inscrivent en appui direct à la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté adoptée par le Niger en janvier 2002. Elles contribueront à « la création d'un cadre macro-économique stable, condition de croissance durable » (axe n°1 de la SRP) en offrant un appui budgétaire et en encourageant une amélioration de la gestion des finances publiques. Elles favoriseront « l'accès des pauvres aux services sociaux » (axe n°3 de la SRP) en introduisant la notion de performance dans l'offre publique en matière d'éducation et de santé, notamment en direction des femmes et du secteur rural, par l'intermédiaire d'indicateurs de résultats dans le cadre de l'appui budgétaire et de projets. Elles participeront au « renforcement de la bonne gouvernance et des capacités » (axe n°4 de la SRP) en encourageant, en amont, l'approche programme, la définition de politiques sectorielles, la préparation budgétaire, l'élaboration de cadres de dépenses à moyen terme et, en aval, le contrôle de la dépense publique. Enfin, par son appui à l'amélioration de l'environnement institutionnel, à l'entretien des infrastructures routières et au renforcement des ressources humaines, elles accompagneront, à plus long terme, le « développement des secteurs productifs » (axe n°2 de la SRP).

Objectifs sectoriels nationaux :

La réduction de l'incidence de la pauvreté au Niger ne peut se mesurer que sur le long terme et par le biais d'études spécifiques telles que les enquêtes budget-consommation. En 1994, une enquête avait estimé à 63% le nombre de Nigériens vivant en dessous du seuil de pauvreté. Depuis, aucune enquête de cette envergure n'a été réalisée. Cependant, la SRP a estimé que ce taux n'avait pas baissé en 2000 compte tenu notamment du taux de croissance moyen (3,5% en termes réels) et de l'accroissement démographique constatés sur la période (3,1% par an). La complexité et l'inertie propres au processus de réduction de la pauvreté ainsi que l'absence actuelle d'un dispositif permanent et global de suivi-évaluation nous contraignent à ne retenir aucun indicateur d'impact.

	Indicateurs de performance	Etat 2000	Etat 2001	Etat 2002	Objectif 2003	Objectif 2004	Objectif 2005	Sources d'information	Hypothèses
➤ Réduire la pauvreté en créant les conditions d'une croissance économique durable et en garantissant l'accès à des services sociaux de qualité									Stabilité socio-politique Absence de chocs exogènes importants Mise en œuvre effective de la SRP

Objectifs d'Intervention :

Les objectifs spécifiques ciblent deux secteurs prioritaires de la SRP, les deux autres (développement rural et transports) constituant des axes particuliers de la stratégie de coopération. Les indicateurs retenus expriment l'incidence sur les bénéficiaires des services rendus par les intervenants des secteurs éducatifs et sanitaires. Ils traduisent autant l'efficacité des réalisations directes (constructions de classes et recrutement d'enseignants ou achats de vaccins) que la réaction des bénéficiaires face à cette offre en termes d'acceptabilité du service et de coûts d'opportunité (demande de scolarisation ou confiance dans le système sanitaire).

La performance en matière d'éducation sera mesurée au travers du taux brut de scolarisation primaire, global et désagrégé pour les filles et le secteur rural pour mesurer les disparités en terme d'accès, et du taux d'achèvement du cycle primaire destiné à mesurer le maintien des élèves et ainsi la qualité du système d'enseignement. Les taux bruts ont été préférés aux taux nets car, en l'absence de données récentes sur la population (extrapolation des résultats du recensement de 1988 et résultats définitifs du recensement de 2001 non encore publiés), la comparaison des effectifs scolarisés et de la population scolarisable du même âge ne garantissait pas une plus grande précision.

En ce qui concerne l'accès, le taux brut d'admission en première année du primaire (cours d'initiation ou CI) n'a pas été retenu car il néglige la dimension de survie et ne prend pas en compte les enfants qui entrent dans le système scolaire en décalé.

Les objectifs retenus sont ceux du Programme Décennal de Développement de l'Education (programme sectoriel en cours de finalisation), de l'Initiative Fast Track et de la SRP. Les repères qualitatifs, qui peuvent paraître ambitieux, s'inscrivent dans

	<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Etat 1999-2000</i>	<i>Etat 2000-2001</i>	<i>Etat 2001-2002</i>	<i>Objectif 2002-2003</i>	<i>Objectif 2003-2004</i>	<i>Objectif 2004-2005</i>	<i>Sources d'information</i>	<i>Hypothèses</i>
➤ Améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement primaire, en particulier, des filles et dans les zones rurales	* Taux brut de scolarisation primaire en % (nombre d'enfants scolarisés en primaire (cycle de base I) / population scolarisable dans le primaire (7-12 ans)) - Total au niveau national	34,1%	37,3%	41,7%	45%	48%	52%	<i>Annuaire statistique 2001-2002 du MEBA</i>	Les ressources budgétaires sont mises à la disposition des secteurs prioritaires
	- Scolarisation des filles	26,9%	29,6%	33,3%	36%	40%	44%		
	- Scolarisation en milieu rural	27,8%	32,1%	38,1%	41%	44%	48%		
	* Taux d'achèvement du cycle primaire en % (nombre de nouveaux entrants en dernière année du cycle de base 1 (CM2) / population scolarisable en CM2 (12 ans))	22,4%	23,7%	25,6%	27%	30%	34%		

La performance en matière de santé sera mesurée par le nombre de nouvelles consultations, le nombre de consultations prénatales et le taux de couverture vaccinale DCTP3 des enfants de moins d'un an. Ces indicateurs ont été retenus en fonction de leur disponibilité, de leur fiabilité et de leur significativité au regard des objectifs de qualité des systèmes de prévention et de soin. Les deux premiers indicateurs se baseront sur les données du Système National d'Information Sanitaire (SNIS) qui a connu quelques difficultés en 2002 et est actuellement en cours de renforcement avec l'appui de la CE. Le troisième indicateur s'appuiera sur le système d'information spécifique du Programme Elargi de Vaccination (PEV).

	<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Etat 2000</i>	<i>Etat 2001</i>	<i>Etat 2002</i>	<i>Objectif 2003</i>	<i>Objectif 2004</i>	<i>Objectif 2005</i>	<i>Sources d'information</i>	<i>Hypothèses</i>
➤ Améliorer l'accès et la qualité du système sanitaire et développer les actions de prévention en matière de santé maternelle et infantile	(1) Nombre de nouvelles consultations effectuées dans une formation sanitaire de premier niveau	1.835.195	1.985.553	2.000.000	2.300.000	2.620.000		SNIS	Les ressources budgétaires sont mises à la disposition des secteurs prioritaires
	(2) Nombre de nouvelles inscrites en consultations prénatales	210.322	215.670	220.000	240.000	275.000			
	(3) Taux de couverture vaccinale DCTP3 des enfants en % : nombre d'enfants ayant reçu les trois vaccins DCTP3 entre 0 et 11 mois / population cible (0-11 mois) - niveau national	23%	31%	22%	40%	45%	50%	PEV	

Résultats :

S'il ne constitue pas un objectif spécifique à proprement parler car il n'a pas d'incidence directe sur les bénéficiaires, l'assainissement des finances publiques constitue un préalable incontournable à l'amélioration globale des interventions de l'Etat et à la mise en œuvre de la SRP. Les progrès escomptés concernent les différentes phases budgétaires. La loi de finances doit faire l'objet d'une préparation concertée et refléter la SRP et les priorités sectorielles. Lors de son exécution, l'efficacité fiscale et la gestion des ressources doivent être optimales et la chaîne de la dépense doit suivre strictement les procédures afin de réduire les délais, les rejets et les irrégularités. L'exécution doit également privilégier les secteurs prioritaires de la SRP malgré les éventuelles mesures de régulation budgétaire. Cette exécution doit faire l'objet d'un contrôle interne et externe au travers de structures instituées et renforcées telles que les inspections générales, la Commission Centrale des Marchés, la Chambre des Comptes ou l'Assemblée Nationale.

Deux indicateurs d'exécution ont été ciblés dans ce cadre. Ils concernent le processus de la dépense au travers du taux de restes à payer et du taux d'apurement des crédits délégués aux structures déconcentrées de l'Etat dans les régions. Ce dernier indicateur revêt une importance particulière dans l'optique de la décentralisation prévue au Niger à moyen terme.

	<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Etat 2000</i>	<i>Etat 2001</i>	<i>Etat 2002</i>	<i>Objectif 2003</i>	<i>Objectif 2004</i>	<i>Objectif 2005</i>	<i>Sources d'information</i>	<i>Hypothèses</i>
--	-----------------------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------	----------------------	----------------------	------------------------------	-------------------

➤ Mise en place d'un programme sectoriel au niveau du MEBA	Le MEBA dispose d'un plan d'investissements et de gestion des ressources humaines et matérielles, d'un cadre de dépenses à moyen terme et d'un mécanisme de coordination Etat-partenaires							Poursuite des réformes dans la gestion des finances publiques et mise en place des politiques sectorielles appuyés par la CE et les IBW
➤ Préparation du programme sectoriel du MSPLCE et sécurité transfusionnelle améliorée	La planification et la gestion des agents et des ressources sont améliorées au sein du MSPLCE, l'approche-programme est développée, la coordination avec les partenaires est organisée. Des centres de production sanguine (CNTS) à Niamey, Maradi, Zinder, Tahoua et Agadès produisent suffisamment de poches de sang de bonne qualité et fonctionnent bien au niveau financier et administratif							
➤ Gestion des finances publiques améliorée	(1) Taux de restes à payer en % *			≤ 2	≤ 2	≤ 1,5	≤ 1	
	(2) Taux d'apurement des crédits délégués en % **			10%	100%	100%	100%	

* montant des mandats pris en charge par le Trésor et non payés au delà de 60 jours / nombre total de mandats pris en charge par le Trésor

** montant des crédits délégués ordonnancés à la fin du premier trimestre n+1 / montant total des crédits délégués au cours de l'exercice n

Hypothèses :

En matière politique, après une décennie marquée par des troubles réguliers, le Niger est revenu sur la voie de la démocratie et de la stabilité politique. Cette transition a été renforcée par la pacification de la rébellion armée. Les élections municipales prévues en mars 2004 et les élections présidentielles et législatives de novembre 2004 devraient confirmer la pérennité de cette évolution. L'institutionnalisation de la vie politique devrait permettre aux scrutins nationaux de se dérouler dans de bonnes conditions. La réussite du scrutin local est, par contre, liée au processus consécutif de décentralisation qui pourrait constituer un élément déstabilisateur. Au travers de leurs appuis, la CE et les autres partenaires veilleront à ce qu'il soit correctement programmé et suffisamment encadré.

En matière économique, les risques sont avant tout liés à la vulnérabilité du Niger vis-à-vis des aléas climatiques et commerciaux. Le PIN repose donc sur l'hypothèse que, grâce au programme de sécurité alimentaire soutenu par l'ensemble des PTF, le pays pourra prévenir les conséquences d'une éventuelle sécheresse et que les politiques économiques mises en œuvre lui permettront de se dégager des contraintes naturelles. En matière de chocs extérieurs, le pays est également soumis à l'évolution des cours du dollar et des matières premières, en particulier ceux du pétrole et de l'uranium. Le pays devra s'attacher à diversifier ses exportations et à améliorer sa couverture commerciale en adoptant une politique volontariste en faveur du secteur privé. Enfin, même s'il semble que son effet soit limité au Niger, la crise ivoirienne illustre l'influence que peut avoir le contexte régional sur les flux commerciaux d'un pays enclavé. Une crise au Nigeria pourrait, par exemple, avoir des conséquences beaucoup plus importantes pour le Niger.

Là encore, seul le renforcement de l'économie et des finances publiques permettront au Gouvernement de réduire sa vulnérabilité vis-à-vis des chocs politiques et économiques dans la sous-région.

En matière financière, le Gouvernement devra poursuivre ses efforts de mobilisation des ressources fiscales (notamment en direction du secteur informel, du secteur rural et de la frontière nigérienne) et de maîtrise des dépenses courantes (en privilégiant les secteurs prioritaires) afin de renforcer la viabilité de son budget, de stabiliser l'environnement macro-économique et de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'aide au développement. Ces progrès passent également par la poursuite des réformes en matière de gestion des finances publiques et par le développement des secteurs productifs, sous la forme d'un renforcement des structures en milieu rural, d'incitations en faveur du secteur privé moderne et de promotion du

En matière institutionnelle, la faiblesse des administrations et des ressources humaines constitue le principal obstacle à l'appropriation souhaitée par la SRP. Avec l'appui de ses partenaires et en cohérence avec le programme conclu avec les IBW, le Gouvernement devra accroître les moyens des services, particulièrement dans les secteurs sociaux, et mettre en place une véritable politique de formation, de recrutement et de redéploiement des agents.

S'agissant plus spécifiquement du suivi-évaluation, la faiblesse de l'appareil statistique pourrait constituer un biais à l'analyse d'indicateurs. Au niveau global, la création de l'INS, prévue en 2004 et appuyée par l'UE, offrira un cadre rénové pour la collecte et l'analyse des données socio-économiques. Au plan sectoriel, le problème ne se pose pas véritablement en matière de finances publiques, où l'informatisation et l'actualisation des nomenclatures permettent désormais un suivi précis, ni pour l'éducation, qui édite depuis 1996 un annuaire statistique. Par contre, dans le secteur de la santé, les contraintes de trésorerie ont affecté le Système National d'Information Sanitaire (SNIS). L'appui UE-USAID en cours contribuera à pallier les déficiences constatées.

Contribution des interventions

Activités	MEBA	MSPLCE	Finances publiques	MSSRT
8ème FED				
Nigetech II				X
Carte scolaire	X			
Programme de soutien Education de Base	X			
Appui sécurité transfusionnelle		X		
PIR				
PARI II (axes 1 et 3)			X	
9ème FED				
AT institutionnel santé		X		
Programme statistique de lutte contre la pauvreté	X	X	X	
Programme macro-économique (Env A)	X	X	X	

Programme sectoriel formation professionnelle				X
Programme macroéconomique PAREME (Env B)			X	

Annexe n°3.1 : Prévisions des crédits délégués et des décaissements 2003 - 2004

Prévision des engagements primaires, secondaires et des paiements 2003 - 2004 - 7ème, 8ème FED - NIGER

montants en €

N° Comptab	Intitulé	Total eng. prim.	situation 31/12/2002		Total 2003		Total 2004		Situation 31/12/2004		Situation 31/12/04	
			Total eng. sec. (A)	Total payé (B)	eng. sec. (C+E) (G)	paiements (D+F) (H)	eng. sec. (I+K) (M)	paiements (J+L) (N)	Total eng. sec. (A+G+M)	Total paiements (B+H+N)	% Eng. Sec / Eng. Primaire	% Paiement / Eng. Primaire
7ème FED		19.850.000	19.595.694	18.410.311	100.000	980.000		200.000	19.695.694	19.590.311	99%	99%
Developpement Rural / Sécurité alimentaire		19.850.000	19.595.694	18.410.311	100.000	980.000		200.000	19.695.694	19.590.311	99%	99%
7 NIR 53	Programme dev. zone past. - PROZOPAS	18.000.000	17.765.067	16.660.599	100.000	900.000		200.000	17.865.067	17.760.599	99%	99%
7 NIR 113	Proformar	1.850.000	1.830.628	1.749.712		80.000			1.830.628	1.829.712	99%	99%
8ème FED		119.472.864	57.791.694	23.923.997	19.222.000	28.336.000	17.920.000	24.610.000	94.933.694	76.869.997	79%	64%
Developpement Rural / Sécurité alimentaire		43.084.000	10.819.972	3.736.833	8.250.000	6.808.000	13.700.000	8.660.000	32.769.972	19.204.833	76%	45%
8 NIR 7	ECOPAS - Composante Niger	3.000.000	1.873.873	769.717	400.000	900.000	200.000	550.000	2.473.873	2.219.717	82%	74%
8 NIR 24	Appui Petite Irrigation - ASAPI	28.400.000	6.172.223	2.342.158	5.500.000	3.000.000	10.000.000	6.000.000	21.672.223	11.342.158	76%	40%
8 NIR 29	Appui Filière Riz - PAFRIZ	7.100.000	2.563.171	543.326	1.350.000	2.100.000	800.000	1.000.000	4.713.171	3.643.326	66%	51%
8 NIR 35	Programme Régional Solaire - PRS II	2.385.000					2.200.000	450.000	2.200.000	450.000	92%	19%
8 NIR 45	Etude faisabilité compl. Semences	75.000	56.406	26.072		30.000			56.406	56.072	75%	75%
8 NIR 50	Etude bilan et formulation PPSA	80.000	79.600	55.559		24.000			79.600	79.559	100%	99%
8 NIR 51	Etude identification prog en zone pastorale	80.000	74.700			74.000			74.700	74.000	93%	93%
8 NIR 56	Programme Artisanat Rural - SYRENE	1.964.000			1.000.000	680.000	500.000	660.000	1.500.000	1.340.000	76%	68%
Transports		33.750.000	29.667.782	10.949.449	3.700.000	13.476.000		8.906.000	33.367.782	33.331.449	99%	99%
8 NIR 23	Route Niamey-Dosso	20.500.000	16.851.478	9.969.549	3.500.000	6.881.000		3.500.000	20.351.478	20.350.549	99%	99%
8 NIR 27	Route Niamey-Torodi	12.500.000	12.500.000	915.355		6.250.000		5.300.000	12.500.000	12.465.355	100%	100%
8 NIR 44	AT ministère des TP	750.000	316.304	64.544	200.000	345.000		106.000	516.304	515.544	69%	69%
Appuis à la Lutte contre la Pauvreté		19.317.000	7.833.589	5.513.147	2.860.000	3.079.000	1.950.000	2.754.000	12.643.589	11.346.147	65%	59%
8 NIR 11	Nigetech II	7.000.000	6.435.045	5.290.531	560.000	1.700.000			6.995.045	6.990.531	100%	100%
8 NIR 21	Carte scolaire	1.300.000	694.732	220.813	400.000	425.000	200.000	300.000	1.294.732	945.813	100%	73%
8 NIR 43	Programme de soutien Education de base	8.700.000	2.576	1.803	1.650.000	400.000	1.500.000	1.900.000	3.152.576	2.301.803	36%	26%
8 NIR 47	Appui sécurité transfusionnelle	1.987.000	410.235		250.000	410.000	250.000	410.000	910.235	820.000	46%	41%
8 NIR 53	AT ministère de la santé	330.000	291.000			144.000		144.000	291.000	288.000	88%	87%
Hors concentration		23.321.864	9.470.351	3.724.569	4.412.000	4.973.000	2.270.000	4.290.000	16.152.351	12.987.569	69%	56%
8 NIR 12	Appui régional à l'intégration Pari II	1.500.000	677.079	278.079	717.000	320.000		480.000	1.394.079	1.078.079	93%	72%
8 NIR 13	Programme micro réalisations	5.000.000	2.906.697	1.179.247	1.000.000	1.600.000	1.000.000	1.200.000	4.906.697	3.979.247	98%	80%
8 NIR 22	Appui institutionnel UEMOA	1.825.000	493.324	210.292	200.000	433.000		50.000	693.324	693.292	38%	38%
8 NIR 25	Pari Privé (Géré par Burkina)	1.500.000	823.472						823.472		55%	
8 NIR 26	Recensement général de la population	1.100.000	651.686	456.531	300.000	330.000	120.000	280.000	1.071.686	1.066.531	97%	97%
8 NIR 28	Programme de coopération décentralisée	7.150.000	587.000		440.000	430.000	1.000.000	1.380.000	2.027.000	1.810.000	28%	25%
8 NIR 38	PASPME-Tanyo	1.000.000	992.193	500.669		490.000			992.193	990.669	99%	99%
8 NIR 41	Appui institutionnel ON	1.920.000	1.550.200	654.976	370.000	692.000		550.000	1.920.200	1.896.976	100%	99%
8 NIR 46	Programme micro-réalisation BILMA	771.864	735.000	419.926	35.000	350.000			770.000	769.926	100%	100%
8 NIR 49	AT réformes judiciaires	55.000	53.700	24.849		28.000			53.700	52.849	98%	96%
8 NIR 55	Appui institutionnel 9ème FED.	750.000			600.000	300.000	150.000	350.000	750.000	650.000	100%	87%
8 NIR 57	Amélioration conception et suivi (AT)	750.000			750.000	0			750.000	0	100%	0%
SYSMIN		31.000.000	28.004.201	27.928.903					28.004.201	27.928.903	90%	90%
7 NIR 55	Programme infrastructures minières	31.000.000	28.004.201	27.928.903					28.004.201	27.928.903	90%	90%
PIR		15.636.985	7.947.658	4.261.259	920.000	2.366.883	1.175.000	2.674.000	10.042.658	9.302.142	64%	59%
6 RPR368	Route Tillabery - Gao	5.260.000	3.752.782	3.598.553		236.883			3.752.782	3.835.436	71%	73%
8 ROC41	Route Niamey-Torodi	6.500.000	3.249.491			1.600.000		1.649.000	3.249.491	3.249.000	50%	50%
	PACE (Montant Niger)	996.985	746.000	505.513	20.000	200.000	175.000	175.000	941.000	880.513	94%	88%
8 ROC42	Programme régional solaire II (Montant Niger)	2.880.000	199.385	157.193	900.000	330.000	1.000.000	850.000	2.099.385	1.337.193	73%	46%
Total 7ème et 8ème FED		185.959.849	113.339.248	74.524.469	20.242.000	31.682.883	19.095.000	27.484.000	152.676.248	133.691.353	82%	72%

Prévision des engagements primaires, secondaires et des paiements 2003 - 2004 - 9ème FED - NIGEF

N° Comptable	Intitulé	Total eng. prim.	situation 31/12/2002		Total 2003		Total 2004		Situation 31/12/2004		Situation 31/12/04	
			Total eng. sec. (A)	Total payé (B)	eng. sec. (C+E) (G)	paiements (D+F) (H)	eng. sec. (I+K) (M)	paiements (J+L) (N)	Total eng. sec. (A+G+M)	Total paiements (B+H+N)	% Sec / Eng. Primaire	% Paiement / Eng. Primaire
9ème FED)												
1) Enveloppe A		240.000.000			20.000.000	20.000.000	128.000.000	66.300.000	148.000.000	86.300.000	62%	36%
	Developpement rural / sécurité alimentaire	25.000.000					8.500.000	1.300.000	8.500.000	1.300.000	34%	5%
	Hydraulique villageoise	9.000.000										
	Recensement Agriculture et Elevage	8.000.000					7.500.000	1.000.000	7.500.000	1.000.000	94%	13%
	Sécurisation systèmes agro-pastoraux	8.000.000					1.000.000	300.000	1.000.000	300.000	13%	4%
	Transports	86.000.000			2.000.000	2.000.000	75.500.000	25.000.000	77.500.000	27.000.000	90%	31%
	Programme transport (études)	2.000.000			2.000.000	2.000.000			2.000.000	2.000.000	100%	100%
	Programme transport Ayorou-Mali	11.500.000					10.500.000	5.000.000	10.500.000	5.000.000	91%	43%
	Programme transport (9ème FED)	72.500.000					65.000.000	20.000.000	65.000.000	20.000.000	90%	28%
	Appuis à la Lutte contre la Pauvreté	102.000.000			18.000.000	18.000.000	39.000.000	37.000.000	57.000.000	55.000.000	56%	54%
	Programme statist.lutte contre la pauvreté	2.000.000					2.000.000		2.000.000		100%	
	Programme macroéconomique	90.000.000			18.000.000	18.000.000	35.000.000	35.000.000	53.000.000	53.000.000	59%	59%
	Programme sectoriel formation profession.	7.000.000					2.000.000	2.000.000	2.000.000	2.000.000	29%	29%
	Programme appui institut.fin. publiques	3.000.000										
	Hors concentration	27.000.000					5.000.000	3.000.000	5.000.000	3.000.000	19%	11%
	Programme appui ON	5.000.000					1.000.000		1.000.000		20%	
	Programme appui justice et gouvernance	6.000.000					3.000.000	2.000.000	3.000.000	2.000.000	50%	33%
	Programme appui à la décentralisation	2.000.000					1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	50%	50%
	Programme appui acteurs non étatiques	10.000.000										
	Programme coop.décentralisée nord Niger	4.000.000										
	2) Enveloppe B	55.000.000	19.250.000	13.000.000	12.750.000	10.050.000	10.000.000	13.700.000	42.000.000	36.750.000	76%	67%
8 NIR 52	Programme appui restauration macro	20.000.000	19.250.000	13.000.000	750.000	6.450.000		300.000	20.000.000	19.750.000	100%	99%
8 NIR 54	Renforcement et diversification Mines	35.000.000			12.000.000	3.600.000	10.000.000	13.400.000	22.000.000	17.000.000	63%	49%
Total 9ème FED		295.000.000	19.250.000	13.000.000	32.750.000	30.050.000	138.000.000	80.000.000	190.000.000	123.050.000	64%	42%

Prévision des engagements primaires, secondaires et des paiements 2003 - 2004 - 6ème, 7ème, 8ème et 9ème FED - NIGEF

Total 7ème, 8ème, et 9ème FED	480.959.849	132.589.248	87.524.469	52.992.000	61.732.883	157.095.000	107.484.000	342.676.248	256.741.353	71%	53%
-------------------------------	--------------------	-------------	------------	------------	------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	------------	------------

9th EDF: including projects that have already been committed on the general reserve (€ 1,2 billion) of the 8th EDF

Prévision des engagements 2003 - 2004 sur la Ligne Budgétaire Sécurité Alimentaire

	Intitulé	Total eng. prim.	situation 31/12/2002		Total 2003		Total 2004		Situation 31/12/2004		Situation 31/12/04	
			Total eng. sec. (A)	Total payé (B)	eng. sec. (C+E) (G)	paiements (D+F) (H)	eng. sec. (I+K) (M)	paiements (J+L) (N)	Total eng. sec. (A+G+M)	Total paiements (B+H+N)	% Sec / Eng. Primaire	% Paiement / Eng. Primaire
	Developpement rural / sécurité alimentaire											
	Lettre Officielle 2000	4.750.000	4.750.000	3.750.000		1.000.000			4.750.000	4.750.000	100%	100%
	Lettre Officielle 2002	6.000.000			6.000.000	6.000.000			6.000.000	6.000.000	100%	100%
	Lettre Officielle 2003	9.000.000					9.000.000	4.500.000	9.000.000	4.500.000	100%	50%
Total LB Secal de la CE		19.750.000	4.750.000	3.750.000	6.000.000	7.000.000	9.000.000	4.500.000	19.750.000	15.250.000	100%	77%

Prévision des engagements 2003 - 2004 - 7ème, 8ème, 9ème FED et Ligne budgétaire sécurité alimentaire - NIGEF

Total 7ème, 8ème, 9ème FED et LB Secal de la CE	500.709.849	137.339.248	91.274.469	58.992.000	68.732.883	166.095.000	111.984.000	362.426.248	271.991.353	72%	54%
---	--------------------	-------------	------------	------------	------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	------------	------------

Annexe 3.2 : Situation des décisions de financement à clôturer en 2003 (engagements primaires dans les délais et hors délais)

Projets financés au titre des PIN 7ème et 8ème FED				Situation au 31/12/02 - Euros												
AIDCO	Source	N° Comptable	Projet reg.	Intitulé	Total	Total	Total	RAC	RAL	date	date	date	Cat.	Avances à	N° crédit délégué	Actions prises/à prendre et délais
Respons.	Financemnt		del.chef file / OR		eng. prim.	eng. sec.	payé			décision	debut	fin		justifiés (FCFA)	ouvert	
C5	PIN	7 ACP NIR 66		Programme formation information environnement.	800.000	423.722	423.722	376.278	376.278	19950529	19950926	30/06/2001	A			Cloture demandée au siège en 05/03
C1	ANP	7 ACP NIR 123		Ceij inc per letter nao 02/10/98 and brouw xxxxx dd xx/xx/xx	18.299			18.299	18.299	19981113			A			Cloture demandée au siège en 05/03
C4	PIN	7 ACP NIR 93		Etude d'1 prg d'aide aux repatriés nigériens d'algerie	60.000	60.000	57.084		2.916	19960110			B		1	Cloture demandée au siège en 05/03
C4	PIN	7 ACP NIR 109		Renforcement education de base : departement de tillaberi	1.770.000	1.762.401	1.762.401	7.599	7.599	19970729		Non prévue	B		3	Eng.3 ouvert (Justif. attendus de la CUE)
Siège		8 ACP NIR 19		Appui production film TA FARKO	45.800	45.800	36.640		9.160			?	B		1	Géré par le siège suite délégation ON
C2	PIN	8 ACP NIR 34		Appui programme ajustement structurel (papas v)	10.000.000	375.532	325.643	9.624.468	9.674.357	20000101	20010331	29/06/2002	B		2	Dégager 5.706.111,29 vers PIN suite Audit. Action AIDCO/C2-C7.Eng. 2 à clôturer
DEL	PIN	8 ACP NIR 45		Etude de faisabilité complémentaire projet semences	75.000	56.406	26.072	18.594	48.928			3/07/2002	B		1	Dernier paiement à faire sur engt n°1 puis cloture engt 1
DEL	PIN	8 ACP NIR 48		Appui aux médias nigériens	65.000	56.631	56.631	8.369	8.369				B		1	Cloture demandée au siège en 05/03
DEL	PIN	8 ACP NIR 49		Renforcement comité de coordination réformes judiciaires	55.000	53.700	24.849	1.300	30.151			23/04/2003	B		1 et 2	Cloture crédit del puis engt 1
DEL	PIN	8 ACP NIR 50		Etude-formulation programme sécurité alimentaire	80.000	79.600	55.559	400	24.441			31/07/2002	B		1	Dernier paiement à faire sur engt n°1 puis cloture engt 1
DEL	PIN	8 ACP NIR 51		Etude -Prog développement intégré en zone pastorale	80.000	74.700		5.300	80.000			30/01/2002	B		1	Dernier paiement à faire sur engt n°1 puis cloture engt 1
C4	ANP	7 ACP NIR 28		(ex 05 p015) eradication peripneumonie au niger	27.388	2.517		24.871	27.388	19930312			C	17.876.421	1,2,6 et 7	Prélèvement sur PIN refusé par Bxl - Demande rembt ON faite en 04/03
C5	ANP	7 ACP NIR 30		(ex 05 p026) alimentation eau potable kollo	99.383	99.383			99.383	19840127	19931203		C	10.000.000	1	Prélèvement sur PIN refusé par Bxl - Demande rembt ON faite en 04/03
DEL	ANP	7 ACP NIR 32		(ex 05 p029) Programme santé en milieu rural	1.342.883	1.163.186	1.333.006	179.697	9.877				C	92.861	7	Prélèvement sur PIN refusé par Bxl - Demande rembt ON faite en 04/03
C2	PIN	7 ACP NIR 48		Participation foires touristiques 1994	21.000	20.991	16.903	9	4.097	19940308			C	4.900.000	2	Prélèvement sur PIN refusé par Bxl - Demande rembt ON faite en 04/03
C4	PIN	7 ACP NIR 60		Consolidation du centre de formation et promotion musicale	632.500	600.596	500.581	31.904	131.919	19940520			C	575.815	2	Prélèvement sur PIN refusé par Bxl - Demande rembt ON faite en 04/03
C4	PIN	7 ACP NIR 77		Programme de cooperation decentralisee	1.581.701	1.555.747	1.350.574	25.954	231.127	19950317	19950814	31/08/1999	C	14.524.954	3, 4 et 6	Prélèvement sur PIN refusé par Bxl. Demande Rembt ON faite en 04/03 - Demander clôturation eng. 6
C4	PIN	7 ACP NIR 126		Rencontres du cinema africain de niamey - recan 2000	19.000	19.000	9.500		9.500	20000101	20000901	30/11/2000	C	978.725	1	Prélèvement sur PIN refusé par Bxl - Demande rembt ON faite en 04/03
	PIN	7 ACP NIR 4		Appui développement secteur privé Niger (PASME-TANYO)	12.000.000	11.981.693	11.905.155	18.307	94.845			31/12/2003	O		7 et 9	En cours
C5	PIN	7 ACP NIR 53		Programme de dvpt intégré en zone pastorale (PROZOPAS)	18.000.000	17.782.651	16.771.978	217.349	1.228.022			31/12/2003	O		3, 11, 13, 19 à 28,32,33	Quelques engagements risquent de rester ouverts après le 31/12/03
C5	PIN	7 ACP NIR 113		Proformar II	1.850.000	1.844.925	1.749.712	5.075	100.288	19980116		30/06/2003	O		4 et 6	En cours. Fin prévue en juillet 2003.
C4	PIN	8 ACP NIR 12		Appui régional à l'UEMOA (PARI II)	1.500.000	677.079	395.937	822.921	1.104.063			31/12/2003	O		1, 2 et 3	Prolongation possible par le siège
C4	PIN	8 ACP NIR 22		Appui institutionnel UEMOA	1.825.000	493.324	206.657	1.331.676	1.618.343			31/12/2003	O		1, 2 et 3	En cours
C5	PIN	8 ACP NIR 38		Augmentation plafond Note Théodorakis (PASME-TANYO)	1.000.000	992.193	504.700	7.807	495.300			31/12/2003	O		1	Prolongation sera peut-être demandée
C5	PIN	8 ACP NIR 46		Programme appui sécurité alimentaire (PMR - BILMA)	771.864	735.000	419.928	36.864	351.938			30/06/2003	O		1	En cours - Cloture avant fin 2003
Total					53.719.817	40.956.776	37.933.230	12.763.041	15.786.587						48.948.776	

Catégories détaillées RAL/RAC :

O
A
B
C
D
Total

36.946.864	34.506.865	31.954.065	2.439.999	4.992.799
818.299	423.722	423.722	394.577	394.577
12.230.800	2.564.770	2.344.880	9.666.030	9.885.920
3.723.854	3.461.419	3.210.564	262.435	513.291
53.719.817	40.956.776	37.933.230	12.763.041	15.786.587

O) engagements primaires dans les délais à clôturer en 2003

A) engagements primaires non clôturés dans les délais impartis, dont les engagements secondaires ont déjà été clôturés

B) engagements primaires non clôturés dans les délais impartis, dont les engagements secondaires qui restent à clôturer ne posent pas de problèmes particuliers

C) engagements primaires non clôturés dans les délais impartis, dont les engagements secondaires qui restent à clôturer ont encore des avances à justifier

D) engagements primaires non clôturés dans les délais impartis, dont les engagements secondaires qui restent à clôturer ont des litiges qui restent à résoudre

Projets financés au titre de l'Aide Non Programmable

Projets financés au titre de l'Aide Non Programmable				Situation au 31/12/02 - Euros												
AIDCO	Source	N° Comptable	Projet reg.	Intitulé	Total	Total	Total	RAC	RAL	date	date	date	Cat.	Avances à	N° crédits	Actions prises/à prendre et délais
Respons.	Financemnt		del.chef file / OR		eng. prim.	eng. sec.	payé			décision	debut	fin		justifiés (FCFA)	délégués ouvert	
C4	ANP	6 ACP NIR 39		3ephase aide repatriés algerie	746.800	746.800	746.800			19900316	19900316		A			Cloture demandée au siège en 05/03
C6	ANP	7 ACP NIR 55		Programme d'infrastructures routieres et telecom (+7Nir56).	31.000.000	28.004.201	27.928.903	2.995.799	3.071.097	19940112			B		9 et 24	En cours. Reste deux actions longues à réaliser.
C2	ANP	8 ACP NIR 31		Appui programme ajustement structurel (papas v)	13.300.000	13.300.000	9.000.000		4.300.000	20000101	20010331	29/06/2002	B		1	Suite Audit, réduire de 4,3M€ (Action AIDCO/C2-C7) puis clôturer
Total					45.046.800	42.051.001	37.675.703	2.995.799	7.371.097							

Projets régionaux

Projets régionaux				Situation au 31/12/02 - Euros												
Reg.	Source	N° Comptable	Projet reg.	Intitulé	Total	Total	Total	RAC	RAL	date	date	date	Cat.	Avances à	N° crédits	Actions prises/à prendre et délais
					eng. prim.	eng. sec.	payé							justifiés (FCFA)	délégués ouvert	
C5	Reg.	7 ACP RPR 772	NIR /	Coopération avec l'association pour le développement	200.000	200.000	60.000		140.000				?		1	
C5	Reg.	7 ACP RPR 642	NIR / CILSS	Inventaire & evaluation ressources naturelles & environnem.	55.500	54.918	54.918	582	582	19970506	19970506	6/06/1997	A			O.R. ou justification par Centre AGRHYMET
C5	Reg.	7 ACP RPR 644	NIR / CILSS	Etude prep. inventaire & evaluat. ressources natur. environ.	147.500	140.494	140.494	7.006	7.006	19970512	19970512	12/09/1997	A			Cloture demandée au siège en 05/03
C6	Reg.	6 ACP RPR 368	NIR /	Route tillabery gao niger	5.260.000	3.752.782	3.598.553	1.507.218	1.661.447	19900914	19900901		B			En cours (Eng. 8 et 10)
C5	Reg.	7 ACP RPR 61	NIR / CILSS	Diaper iii reg/6110/001	9.997.868	7.104.163	6.987.225	2.893.705	3.010.643	19920925			B		8, 18, 40, 46, 66, 70, 79	Relance faite aux pays CILSS concernés par crédits délégués - Dégagement partiel de 2,9M€ à demander.
C4	Reg.	7 ACP RPR 49	MLI/	Programme National de lutte contre la cécité									C	9.184.509		
Total					15.660.868	11.252.356	10.841.189	4.408.512	4.819.679						9184509	

Annexe 3.3 : Situation des décisions de financement à modifier en 2003

INTITULE	TYPE DE DECISION	N° COMPTABLE	DATE DE CLOTURE	PROLONGATION	AUGMENTATION PLAFOND	REAMENAGEMENT INTERNE	DATE ET REFERENCE DE LA MODIFICATION
Route Niamey-Dosso	CF	8 ACP NIR 023	31/12/2005	NON	NON	OUI - Afin d'utiliser les reliquats sur la ligne AT et les imprévus	
Route Niamey-Torodi	CF	8 ACP NIR 027 / ROC 041	30/04/2006	NON	POSSIBLE	OUI - Afin de prendre en compte la réactualisation des spécifications techniques des travaux	
ASAPI	CF	8 ACP NIR 024	2008	POSSIBLE - en fonction du résultat du monitoring 2003 et de la préparation de l'avenant à la CF	NON	OUI - Afin d'accélérer l'exécution financière du programme	
Micro-Réalisation NN	DAG Micro-réalisations	8 ACP NIR 013	2004	NON	NON	OUI	
NIGETECH II	CF	8 ACP NIR 011	31/12/2003	OUI - Demandée en mars 03 pour 1 an : du 31-12-03 au 31-12-04	OUI - de 1 400 000 € soit 20 % du montant de la Convention de Financement	NON	
PARI II (Projet régional)	CF	8 ACP NIR 012/ROC 021	31/12/2003	Décision et action siège	Décision et action siège	Décision et action siège	
CARTE SCOLAIRE	CF	8 ACP NIR 21	1/07/2004	OUI - A demander pour 1 an : du 01-07-04 au 30-06-05	NON	OUI - Afin d'utiliser les reliquats sur la ligne Fournitures	

ANNEXE 4.1**Situation Financière du 6ème FED au 31/12/2001
(Dotation initiale 122 M€)**

Projet N°	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
DEVELOPPEMENT RURAL - SEC. ALIMENTAIRE		75.557.195,29	72.114.780,53	72.106.419,85
06ACP NIR003	AT-PETITE IRRIGATION 6 FED	36.347,67	36.347,67	36.347,67
06ACP NIR007	PROGRAM PETITE IRRIGATION	21.271.937,87	21.271.937,87	21.271.937,87
06ACP NIR012	ET MARES DE ZINDER	8.575,48	8.575,48	8.575,48
06ACP NIR014	EXP SOC RIZ NIGER RINI	39.753,48	39.753,48	39.753,48
06ACP NIR015	ET DIAGNOSTIC RINI	9.000,00	9.000,00	9.000,00
06ACP NIR016	ET MARCHE FED MAJ NOT INFORMAT	1.278,37	1.278,37	1.278,37
06ACP NIR022	GRAND IRRIGAT VALLE FLEUVE NIG	48.800.000,00	45.357.585,24	45.349.224,56
06ACP NIR023	GRAND IRRIGAT VALLE FLEUVE NIG	4.614.754,21	4.614.754,21	4.614.754,21
06ACP NIR028	ANAL FIN&COMPT OPVN DE RINI	5.716,90	5.716,90	5.716,90
06ACP NIR037	EXP LUTTE ANTI ACRIDIENNE M A	55.329,61	55.329,61	55.329,61
06ACP NIR040	DISP INGENIEUR GENIE A LA DAER	230.527,61	230.527,61	230.527,61
06ACP NIR042	ANALYSE HYDRAULIQUE ZONE CENTR	36.268,57	36.268,57	36.268,57
06ACP NIR054	ET PROJET VALLEE AIR	133.168,00	133.168,00	133.168,00
06ACP NIR058	TEL 60MIL	29.045,47	29.045,47	29.045,47
06ACP NIR061	ET PROGR 7 FED DEV ZONE PASTORALE	156.384,79	156.384,79	156.384,79
06ACP NIR063	ETUDE REGIME ALIMENTAIRE DERNIERES GIRAF	60.311,17	60.311,17	60.311,17
06ACP NIR065	ET. ARCHITECT. ZONE PASTORALE AZAOUAGH-T	12.625,08	12.625,08	12.625,08
06ACP NIR067	APPUI DIRECTION PROTECTION VEGETAUX CAMP	56.171,01	56.171,01	56.171,01
INFRASTRUCTURE - TRANSPORT - MINES		15.387.124,36	15.353.205,52	15.353.205,52
06ACP NIR006	ENTRETIEN SUR LA RN 1	14.961.680,41	14.961.680,41	14.961.680,41
06ACP NIR011	EXP FOYERS AMELIOR ENERG DOMES	8.974,40	8.974,40	8.974,40
06ACP NIR018	AT CT FED PROJ ENERGIE 2	37.650,44	37.650,44	37.650,44
06ACP NIR043	ACTUAL ET ROUTE NIAMEY SAY	50.453,78	50.453,78	50.453,78
06ACP NIR060	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT VILLE D'	58.806,00	58.806,00	58.806,00
06ACP NIR062	ASSISTANCE CONSEIL EN GESTION ET ORGANIS	59.559,33	59.559,33	59.559,33
06ACP NIR068	ETUDE ROUTE FILINGUE-TAHOUA + IMPACT SUR	210.000,00	176.081,16	176.081,16
SECTEUR SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES		18.150.574,62	18.150.574,62	18.150.574,62
06ACP NIR020	ET CREAT CENTR FORM&PROM MUSIC	39.753,55	39.753,55	39.753,55
06ACP NIR032	PROGRAMME SECTORIEL D'IMPORTATIONS DE ME	8.180.041,46	8.180.041,46	8.180.041,46
06ACP NIR035	PROGRAMME SECTORIEL D'IMPORTATION DE MAT	4.634.847,05	4.634.847,05	4.634.847,05
06ACP NIR036	PROGRAMME DE FORMATION	4.035.561,70	4.035.561,70	4.035.561,70
06ACP NIR049	AT MINISTERE EDUCATION NATION	-		
06ACP NIR053	FT MATERNITE CENTRAL NIAMEY	33.150,97	33.150,97	33.150,97
06ACP NIR057	FORM PROF TECH -DIAGNOST SITUATION ACTUE	179.283,25	179.283,25	179.283,25
06ACP NIR059	BOURSIERS NIGERIENS EN COTE D'IVOIRE s S	160.000,00	160.000,00	160.000,00
06ACP NIR099	PROGRAMME SECTORIEL D'IMPORTATION DE MED	887.936,64	887.936,64	887.936,64
APPUI MACRO-ECONOMIQUE		280.515,47	280.515,47	280.515,47
06ACP NIR056	ET PREPARAT APPUI AJUST STRUCTUREL (09.9	280.515,47	280.515,47	280.515,47
AUTRES SECTEURS		1.373.213,91	1.373.213,91	1.373.213,91
06ACP NIR010	FORM SECT ROUT MISS C DUREE	8.770,08	8.770,08	8.770,08
06ACP NIR017	ELABORAT PROGRAM FORMATION	26.250,00	26.250,00	26.250,00
06ACP NIR019	APPUI ORGAN PROM COMM&TOURIST	7.280,15	7.280,15	7.280,15
06ACP NIR024	ET DES APP VALLEE FLEUVE NIGER	10.963,70	10.963,70	10.963,70
06ACP NIR025	ET PREP DOSS PSI&PROG REG PFIE	5.712,25	5.712,25	5.712,25

Projet N°	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
06ACP NIR027	APPUI TECH GROUP INT ECON 1PHA	15.619,19	15.619,19	15.619,19
06ACP NIR029	PROGR FORM INFORM ENVIRONNEM	87.792,13	87.792,13	87.792,13
06ACP NIR030	PROGRAMME DE FORMATION	184.314,07	184.314,07	184.314,07
06ACP NIR031	PREP PROG APP DS LES ECOLES	242.032,28	242.032,28	242.032,28
06ACP NIR033	AT GIE DEVEL ENTREPR PRIVEE	58.212,22	58.212,22	58.212,22
06ACP NIR038	4E PROGRAM MICROREALISATION	405.000,00	405.000,00	405.000,00
06ACP NIR041	FOIRE PARIS MUNICH LAGOS TUNIS	14.119,76	14.119,76	14.119,76
06ACP NIR048	ET PROJ APPUI SECTEUR PRIVE	170.453,12	170.453,12	170.453,12
06ACP NIR050	ET OPERATIONS AIDE ALIMENTAIRE	10.724,09	10.724,09	10.724,09
06ACP NIR052	EDIT BROCHUR TOURIS AIR-TENERE	35.011,21	35.011,21	35.011,21
06ACP NIR055	FOIRES PARIS BARI MUNICH	35.802,77	35.802,77	35.802,77
06ACP NIR064	ASSISTANCE AU PAIPCE	55.156,89	55.156,89	55.156,89
	TOTAL	110.748.623,65	107.272.290,05	107.263.929,37

ANNEXE 4.2

Situation Financière du 6ème FED au 31/12/2002 (Dotation initiale 122 M€)

N°Projet	Intutilé	Dotations	Engagés	Payés
DEV.RURAL - SECURITE ALIMENTAIRE		72.113.959,70	72.113.960,24	72.113.959,70
06ACP NIR003	AT-PETITE IRRIGATION 6 FED	36.347,67	36.347,67	36.347,67
06ACP NIR007	PROGRAM PETITE IRRIGATION	21.271.937,87	21.271.937,87	21.271.937,87
06ACP NIR012	ET MARES DE ZINDER	8.575,48	8.575,48	8.575,48
06ACP NIR014	EXP SOC RIZ NIGER RINI	39.753,48	39.753,48	39.753,48
06ACP NIR015	ET DIAGNOSTIC RINI	9.000,00	9.000,00	9.000,00
06ACP NIR016	ET MARCHE FED MAJ NOT INFORMAT	1.278,37	1.278,37	1.278,37
06ACP NIR022	GRAND IRRIGAT VALLE FLEUVE NIG	45.356.764,41	45.356.764,95	45.356.764,41
06ACP NIR023	GRAND IRRIGAT VALLE FLEUVE NIG	4.614.754,21	4.614.754,21	4.614.754,21
06ACP NIR028	ANAL FIN&COMPT OPVN DE RINI	5.716,90	5.716,90	5.716,90
06ACP NIR037	EXP LUTTE ANTI ACRIDIENNE M A	55.329,61	55.329,61	55.329,61
06ACP NIR040	DISP INGENIEUR GENIE A LA DAER	230.527,61	230.527,61	230.527,61
06ACP NIR042	ANALYSE HYDRAULIQUE ZONE CENTR	36.268,57	36.268,57	36.268,57
06ACP NIR054	ET PROJET VALLEE AIR	133.168,00	133.168,00	133.168,00
06ACP NIR058	TEL 60MIL	29.045,47	29.045,47	29.045,47
06ACP NIR061	ET PROGR 7 FED DEV ZONE PASTORALE	156.384,79	156.384,79	156.384,79
06ACP NIR063	ETUDE REGIME ALIMENTAIRE DERNIERES GIRAF	60.311,17	60.311,17	60.311,17
06ACP NIR065	ET. ARCHITECT. ZONE PASTORALE AZAOUAGH-T	12.625,08	12.625,08	12.625,08
06ACP NIR067	APPUI DIRECTION PROTECTION VEGETAUX CAMP	56.171,01	56.171,01	56.171,01
TRANSPORTS		15.353.205,52	15.353.205,52	15.353.205,52
06ACP NIR006	ENTRETIEN SUR LA RN 1	14.961.680,41	14.961.680,41	14.961.680,41
06ACP NIR011	EXP FOYERS AMELIOR ENERG DOMES	8.974,40	8.974,40	8.974,40
06ACP NIR018	AT CT FED PROJ ENERGIE 2	37.650,44	37.650,44	37.650,44
06ACP NIR043	ACTUAL ET ROUTE NIAMEY SAY	50.453,78	50.453,78	50.453,78
06ACP NIR060	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT VILLE D'	58.806,00	58.806,00	58.806,00
06ACP NIR062	ASSISTANCE CONSEIL EN GESTION ET ORGANIS	59.559,33	59.559,33	59.559,33
06ACP NIR068	ETUDE ROUTE FILINGUE-TAHOUA + IMPACT SUR	176.081,16	176.081,16	176.081,16
SECTEURS SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES		18.150.574,62	18.150.574,62	18.150.574,62
06ACP NIR020	ET CREAT CENTR FORM&PROM MUSIC	39.753,55	39.753,55	39.753,55
06ACP NIR032	PROGRAMME SECTORIEL D'IMPORTATIONS DE ME	8.180.041,46	8.180.041,46	8.180.041,46
06ACP NIR035	PROGRAMME SECTORIEL D'IMPORTATION DE MAT	4.634.847,05	4.634.847,05	4.634.847,05
06ACP NIR036	PROGRAMME DE FORMATION	4.035.561,70	4.035.561,70	4.035.561,70
06ACP NIR049	AT MINISTERE EDUCATION NATIONALE	-	-	-
06ACP NIR053	FT MATERNITE CENTRAL NIAMEY	33.150,97	33.150,97	33.150,97
06ACP NIR057	FORM PROF TECH -DIAGNOST SITUATION ACTUE	179.283,25	179.283,25	179.283,25
06ACP NIR059	BOURSIERS NIGERIENS EN COTE D'IVOIRE s S	160.000,00	160.000,00	160.000,00
06ACP NIR099	PROGRAMME SECTORIEL D'IMPORTATION DE MED	887.936,64	887.936,64	887.936,64
APPUI MACRO-ECON / AJUST.STRUT		280.515,47	280.515,47	280.515,47
06ACP NIR056	ET PREPARAT APPUI AJUST STRUCTUREL (09.9)	280.515,47	280.515,47	280.515,47
AUTRES SECTEURS		1.373.213,91	1.373.213,91	1.373.213,91
06ACP NIR010	FORM SECT ROUT MISS C DUREE	8.770,08	8.770,08	8.770,08
06ACP NIR017	ELABORAT PROGRAM FORMATION	26.250,00	26.250,00	26.250,00
06ACP NIR019	APPUI ORGAN PROM COMM&TOURIST	7.280,15	7.280,15	7.280,15
06ACP NIR024	ET DES APP VALLEE FLEUVE NIGER	10.963,70	10.963,70	10.963,70
06ACP NIR025	ET PREP DOSS PSI&PROG REG PFIE	5.712,25	5.712,25	5.712,25
06ACP NIR027	APPUI TECH GROUP INT ECON 1PHA	15.619,19	15.619,19	15.619,19

N°Projet	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
06ACP NIR029	PROGR FORM INFORM ENVIRONNEM	87.792,13	87.792,13	87.792,13
06ACP NIR030	PROGRAMME DE FORMATION	184.314,07	184.314,07	184.314,07
06ACP NIR031	PREP PROG APP DS LES ECOLES	242.032,28	242.032,28	242.032,28
06ACP NIR033	AT GIE DEVEL ENTREPR PRIVEE	58.212,22	58.212,22	58.212,22
06ACP NIR038	4E PROGRAM MICROREALISATION	405.000,00	405.000,00	405.000,00
06ACP NIR041	FOIRE PARIS MUNICH LAGOS TUNIS	14.119,76	14.119,76	14.119,76
06ACP NIR048	ET PROJ APPUI SECTEUR PRIVE	170.453,12	170.453,12	170.453,12
06ACP NIR050	ET OPERATIONS AIDE ALIMENTAIRE	10.724,09	10.724,09	10.724,09
06ACP NIR052	EDIT BROCHUR TOURIS AIR-TENERE	35.011,21	35.011,21	35.011,21
06ACP NIR055	FOIRES PARIS BARI MUNICH	35.802,77	35.802,77	35.802,77
06ACP NIR064	ASSISTANCE AU PAIPCE	55.156,89	55.156,89	55.156,89
TOTAL	€	122.000.000,00	107.271.469,22	107.271.469,22

ANNEXE 4.3

Situation Financière du 6ème FED - Résultat 2002 (Dotation initiale 122 M€)

	Dotations		Engagements secondaires		Paiements
	Désengagés	Engagés	Désengagés	Engagés	
DEV.RURAL - SECURITE ALIMENTAIRE	3.443.235,59		820,29		7.539,85
TRANSPORTS	33.918,84	-	-	-	-
SECTEURS SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES	-	-	-	-	-
APPUI MACRO-ECON / AJUST.STRUT	-	-	-	-	-
HORS CONCENTRATION	-	-	-	-	-
TOTAL	3.477.154,43	-	820,29	-	7.539,85
RELIQUAT du 6ème FED	14.728.530,78				

ANNEXE 5.1

Situation Financière du 7ème FED au 31/12/2001 (Dotation initiale 143.9 M€)

DEVELOPPEMENT RURAL - SEC. ALIMENTAIRE		40.470.654,14	36.350.812,48	33.928.748,65
07ACP NIR008	PETITE IRRIGATION BASSE VALLEE TARKA (PH	18.750.000,00	16.929.148,42	16.846.374,32
07ACP NIR011	AT AUPRES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE	273.989,22	273.989,22	273.989,22
07ACP NIR022	APPUI AU SERVICE DE LA PROTECTION DES VE	31.740,18	31.740,18	31.740,18
07ACP NIR047	ETUDE SUR DEVELOPPEMENT DE LA PISCICULTU	25.236,40	25.236,40	25.236,40
07ACP NIR053	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L	18.000.000,00	16.275.286,68	13.948.825,05
07ACP NIR054	ETUDE MISE EN PLACE SYSTEME D'ALERTE PRE	117.874,91	117.874,91	117.874,91
07ACP NIR059	PROGRAMME PETITE IRRIGATION SUD ZINDER.	1.880.208,27	1.880.208,27	1.867.380,17
07ACP NIR061	PAN AFRICAN RINDERPEST CAMPAIGN. IBAR.	1.000.000,00	425.723,24	425.723,24
07ACP NIR075	A.T. A LA MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET	270.786,21	270.786,21	270.786,21
07ACP NIR082	ETUDE SUR LE LAMANTIN	30.750,66	30.750,66	30.750,66
07ACP NIR104	COLLOQUE INTERNATIONAL "SOCIETES PASTORA	36.066,15	36.066,15	36.066,15
07ACP NIR115	APPUI A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE	54.002,14	54.002,14	54.002,14
INFRASTRUCTURE - TRANSPORT - MINES		23.251.588,43	23.249.588,43	23.130.300,22
07ACP NIR001	AMENAG ROUTE NATION NIAMEY-SAY (10.91)	11.994.404,30	11.994.404,30	11.994.404,30
07ACP NIR012	ETUDE TELECOMMUNICATION SYSMIN	34.803,33	34.803,33	34.803,33
07ACP NIR015	DIAGNOSTIC SYSMIN II	6.500,00	6.500,00	6.500,00
07ACP NIR016	ETUDE FARIE_TERA + DESENCLAVEMENT TERA	47.579,55	47.579,55	47.579,55
07ACP NIR019	ACTUALISATION ETUDE ROUTE SAY-TAPOA	36.077,85	36.077,85	36.077,85
07ACP NIR021	ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'AGADECZ	1.562.044,47	1.562.044,47	1.562.044,47
07ACP NIR056	PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES &	9.000.000,00	9.000.000,00	9.000.000,00
07ACP NIR117	PROJET ROUTE NIAMEY-DOSSO	39.674,86	39.674,86	39.674,85
07ACP NIR119	ETUDE TECHNIQUE POUR LA REHABILITATION D	480.000,00	478.000,00	358.711,80
07ACP NIR124	EXPERTISE SUR L'ETAT DES PONTS KENNEDY &	50.504,07	50.504,07	50.504,07
SECTEUR SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES		28.375.400,47	28.094.371,35	26.992.344,73
07ACP NIR002	CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION MUSI	920.865,19	920.865,19	920.865,19
07ACP NIR007	PGI LOME IV MISSION D'IDENTIFICATION VOL	38.013,20	38.013,20	38.013,20
07ACP NIR009	FORMATION MODULAIRE EN FAVEUR ARTISANAT	574.366,81	574.366,81	574.366,81
07ACP NIR010	PROGRAMME SECTORIEL D'IMPORTATION MEDICA	14.988.758,88	14.988.758,88	14.988.758,88
07ACP NIR014	INFORMATION EDUCATION SIDA POPULATIONS M	710.000,00	709.064,88	709.064,88
07ACP NIR017	DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL REHABILITATIO	56.319,50	56.319,50	56.319,50
07ACP NIR020	PROGRAMME DE BOURSES (ANNEE ACADEMIQUE 1	229.838,61	229.838,61	229.838,61
07ACP NIR023	MISSION EVALUATION CENTRE DE FORMATION P	13.740,40	13.740,40	13.740,40
07ACP NIR024	APPUI A LA RENTREE SCOLAIRE 1993-94	760.036,93	760.036,93	760.036,93
07ACP NIR025	SUIVI PROG.IMPORT.MEDICAM.,APPUI BUDGET.	74.687,56	74.687,56	74.687,56
07ACP NIR044	MISSION IDENTIFICATION VOLET EDUCATION	38.981,03	38.981,03	38.981,03
07ACP NIR050	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE &	3.150.000,00	3.149.676,40	3.143.893,28
07ACP NIR060	CONSOLIDATION DU CENTRE DE FORMATION ET	632.500,00	600.595,74	500.580,99
07ACP NIR066	PROGRAMME FORMATION INFORMATION ENVIRONN	800.000,00	586.487,14	370.066,04
07ACP NIR067	MISSION D'UN CONTROLEUR DE GESTION A L'O	42.711,26	42.711,26	42.711,26
07ACP NIR069	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RESTRUC	-		
07ACP NIR073	FINANCEMENT DE L'A.T. DU PROJET "PROFORM	658.000,00	658.000,00	658.000,00
07ACP NIR078	ETUDE D'ORIENTATION POUR LA RELANCE DE L	58.094,08	58.094,08	58.094,08
07ACP NIR080	APPUI INSTITUTIONNEL A L'ONPPC	521.041,75	521.041,75	521.041,75
07ACP NIR087	APPUI RENFORCEMENT INDEPENDENCE VACCINAL	-		
07ACP NIR088	SEMINAIRES PROCEDURES FINANCIERES DU FED	20.556,39	20.556,39	20.556,39
07ACP NIR101	DETERMINATION SITUATION PATRIMONIALE ONP	14.251,66	14.251,66	14.251,66
07ACP NIR109	RENFORCEMENT EDUCATION DE BASE : DEPARTE	1.770.000,00	1.719.691,83	1.334.642,63
07ACP NIR113	PROFORMAR II	1.850.000,00	1.865.954,89	1.596.795,26

07ACP NIR116	INTERVENTIONS C.E. SECTEUR EDUCATION DANS	44.903,74	44.903,74	44.903,74	
07ACP NIR121	ETUDE D'IDENT. DES APPUIS AU SECTEUR SAN	137.733,48	137.733,48	137.733,48	
07ACP NIR122	A.T. AUPRES DU MINISTERE DE LA SANTE	270.000,00	270.000,00	144.401,18	
APPUI MACRO-ECONOMIQUE		31.715.588,99	31.467.830,21	31.467.830,21	
07ACP NIR045	MISSION CONJOINTE CEE-BIT : EMPLOI ET AJ	15.588,99	15.588,99	15.588,99	
07ACP NIR052	PROGRAMME GENERAL D'IMPORTATION (+7/51).	11.100.000,00	11.098.593,67	11.098.593,67	
07ACP NIR094	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STUCT. 96 (+7NIR	11.100.000,00	10.922.822,32	10.922.822,32	
07ACP NIR111	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	9.500.000,00	9.430.825,23	9.430.825,23	
AUTRES SECTEURS		19.523.716,03	19.088.341,32	18.670.135,69	
07ACP NIR003	MANIFESTATIONS COMMERC 1992 - FOIRES 92/	73.925,14	73.925,14	73.925,14	
07ACP NIR004	APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE	12.000.000,00	11.987.080,43	11.948.412,44	
07ACP NIR005	PARTICIPATION SALON PRET A PORTER PARIS	25.000,00	25.000,00	25.000,00	
07ACP NIR006	PROMOTION DES ACTIVITES ET ORGANISATIONS	1.100.000,00	1.042.238,30	981.581,49	
07ACP NIR013	PARTICIPATIONS FOIRES 1993 SUR PIN	79.103,37	79.103,37	79.103,37	
07ACP NIR046	INSTRUCTION D'UN PROGRAMME DE COOPERATIO	16.983,14	16.983,14	16.983,14	
07ACP NIR048	PARTICIPATION FOIRES TOURISTIQUES 1994	21.000,00	20.991,24	16.903,44	
07ACP NIR049	ETUDE SUR LA DETTE INTERIEURE DU NIGER.	36.336,56	36.336,56	36.336,56	
07ACP NIR057	MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1994	64.509,04	64.509,04	64.509,04	
07ACP NIR058	FOIRE DE BERLIN 8-15 JUIN 1994	11.362,02	11.362,02	11.362,02	
07ACP NIR063	MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1995(EUROPE)	106.337,98	106.337,98	106.337,98	
07ACP NIR064	MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1995(AFRIQUE	16.562,76	16.562,76	16.562,76	
07ACP NIR065	REDRESSEMENT DES COMPTES & AUDIT ORGANIS	35.896,22	35.896,22	35.896,22	
07ACP NIR068	ACTION LUTTE D'URGENCE CONTRE CRIQUETS P	20.783,98	20.783,98	20.783,98	
07ACP NIR070	SOUTIEN A LA REALISATION DU FILM "TALFI"	31.407,59	31.407,59	31.407,59	
07ACP NIR071	PROJET D'APPUI PROCESSUS ELECTORAL AU NI	1.840.000,00	1.609.308,62	1.609.308,62	
07ACP NIR074	ETUDE EN MATIERE DE SAUVEGARDE DU PATRIM	47.451,51	47.451,51	47.451,51	
07ACP NIR077	PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE	1.581.701,01	1.555.746,69	1.350.573,80	
07ACP NIR079	SALON DE CARROUSEL DE LA MODE DE PARIS O	11.555,49	11.555,49	11.555,49	
07ACP NIR081	POURSUITE A.T. MISE EN OUEVRE PAS 1994,E	56.466,39	56.466,39	56.466,39	
07ACP NIR083	ETUDE DU FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'AFEL	26.658,33	26.658,33	26.658,33	
07ACP NIR084	CONSEILLER TECHNIQUE EN DEPENSES PUBLIQU	45.402,72	45.402,72	45.402,72	
07ACP NIR085	MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1995	11.163,05	11.163,05	11.163,05	
07ACP NIR086	CONSEILLER TECHNIQUE EN MATIERE DE RECET	34.170,37	34.170,37	34.170,37	
07ACP NIR089	CONTROLE/EVALUATION DU PROGRAMME D'AIDE	19.450,44	19.450,44	19.450,44	
07ACP NIR090	A.T. O.N. POUR MISE EN OEUVRE & SUIVI PR	235.000,00	179.638,34	179.638,35	
07ACP NIR092	FOIRES TOURISTIQUES 1996	-			
07ACP NIR093	ETUDE D'1 PRG D'AIDE AUX REPATRIES NIGER	60.000,00	60.000,00	57.084,26	
07ACP NIR097	MISSION SUIVI:OBSERVATION DE DISTRIBUTIO	8.915,45	8.915,45	8.915,45	
07ACP NIR098	FAISABILITE DISPOSITIF SPECIF. MICRO/PET	41.541,81	41.541,81	41.541,81	
07ACP NIR099	EVALUTATION A MI-PARCOURS DE L'AFELEN	45.578,81	45.578,81	45.578,81	
07ACP NIR102	AUDIT FINANCIER PROJET LOI - VILLAGE RID	4.187,35	4.187,35	4.187,35	
07ACP NIR103	CONSULT. ANIMATION JOURN. REFLEXION STRA	44.069,39	44.069,39	44.069,39	
07ACP NIR106	AUDIT DE PORTEFEUILLE - AFELEN	54.164,70	54.164,70	54.164,70	
07ACP NIR107	AT PONCTUELLE CONSEILLER JURIDIQUE AUPRE	43.974,74	43.974,74	43.974,74	
07ACP NIR108	APPUI INSTITUTIONNEL A L'ORDONNATEUR NAT	1.500.000,00	1.447.322,68	1.350.118,27	
07ACP NIR110	CELLULE APPUI COMMUNAUTAIRE DANS CADRE A	58.385,75	58.385,75	58.385,75	
07ACP NIR114	FOUILLES & PROSPECTION ARCHEOLOGIQUES	34.870,91	34.870,91	34.870,91	
07ACP NIR118	AT AUPRES PREMIER MINISTRE-OPERATIONS DE	60.800,01	60.800,01	60.800,01	
07ACP NIR126	RENCONTRES DU CINEMA AFRICAIN DE NIAMEY	19.000,00	19.000,00	9.500,00	
TOTAL		143.900.000,00	143.336.948,06	138.250.943,79	134.189.359,50

ANNEXE 5.2

Situation Financière du 7ème FED au 31/12/2002 (Dotation initiale 143.9 M€)

N°Projet	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
DEV.RURAL - SECURITE ALIMENTAIRE		37.901.175,78	37.655.960,46	36.755.928,85
07ACP NIR008	PETITE IRRIGATION BASSE VALLEE TARKA (PH	16.754.798,40	16.754.798,40	16.846.374,32
07ACP NIR011	AT AUPRES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE	273.989,22	273.989,22	273.989,22
07ACP NIR022	APPUI AU SERVICE DE LA PROTECTION DES VE	31.740,18	31.740,18	31.740,18
07ACP NIR047	ETUDE SUR DEVELOPPEMENT DE LA PISCICULTU	25.236,40	25.236,40	25.236,40
07ACP NIR053	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L	18.000.000,00	17.754.784,68	16.776.005,25
07ACP NIR054	ETUDE MISE EN PLACE SYSTEME D'ALERTE PRE	117.874,91	117.874,91	117.874,91
07ACP NIR059	PROGRAMME PETITE IRRIGATION SUD ZINDER.	1.880.208,27	1.880.208,27	1.867.380,17
07ACP NIR061	PAN AFRICAN RINDERPEST CAMPAIGN. IBAR.	425.723,24	425.723,24	425.723,24
07ACP NIR075	A.T. A LA MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET	270.786,21	270.786,21	270.786,21
07ACP NIR082	ETUDE SUR LE LAMANTIN	30.750,66	30.750,66	30.750,66
07ACP NIR104	COLLOQUE INTERNATIONAL "SOCIETES PASTORA	36.066,15	36.066,15	36.066,15
07ACP NIR115	APPUI A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE	54.002,14	54.002,14	54.002,14
TRANSPORTS		23.247.296,30	23.247.296,30	23.247.296,28
07ACP NIR001	AMENAG ROUTE NATION NIAMEY-SAY (10.91)	11.994.404,30	11.994.404,30	11.994.404,30
07ACP NIR012	ETUDE TELECOMMUNICATION SYSMIN	34.803,33	34.803,33	34.803,33
07ACP NIR015	DIAGNOSTIC SYSMIN II	6.500,00	6.500,00	6.500,00
07ACP NIR016	ETUDE FARIE_TERA + _DESENCLAVEMENT TERA	47.579,55	47.579,55	47.579,55
07ACP NIR019	ACTUALISATION ETUDE ROUTE SAY-TAPOA	36.077,85	36.077,85	36.077,85
07ACP NIR021	ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'AGADEZ	1.562.044,47	1.562.044,47	1.562.044,47
07ACP NIR056	PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES &	9.000.000,00	9.000.000,00	9.000.000,00
07ACP NIR117	PROJET ROUTE NIAMEY-DOSSO	39.674,86	39.674,86	39.674,85
07ACP NIR119	ETUDE TECHNIQUE POUR LA REHABILITATION D	475.707,87	475.707,87	475.707,86
07ACP NIR124	EXPERTISE SUR L'ETAT DES PONTS KENNEDY &	50.504,07	50.504,07	50.504,07
SECTEURS SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES		28.272.825,76	27.851.968,69	27.692.874,08
07ACP NIR002	CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION MUSI	920.865,19	920.865,19	920.865,19
07ACP NIR007	PGI LOME IV MISSION D'IDENTIFICATION VOL	38.013,20	38.013,20	38.013,20
07ACP NIR009	FORMATION MODULAIRE EN FAVEUR ARTISANAT	574.366,81	574.366,81	574.366,81
07ACP NIR010	PROGRAMME SECTORIEL D'IMPORTATION MEDICA	14.988.758,88	14.988.758,88	14.988.758,88
07ACP NIR014	INFORMATION EDUCATION SIDA POPULATIONS M	709.064,88	709.064,88	709.064,88
07ACP NIR017	DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL REHABILITATIO	56.319,50	56.319,50	56.319,50
07ACP NIR020	PROGRAMME DE BOURSES (ANNEE ACADEMIQUE 1	229.838,61	229.838,61	229.838,61
07ACP NIR023	MISSION EVALUATION CENTRE DE FORMATION P	13.740,40	13.740,40	13.740,40
07ACP NIR024	APPUI A LA RENTREE SCOLAIRE 1993-94	760.036,93	760.036,93	760.036,93
07ACP NIR025	SUIVI PROG.IMPORT.MEDICAM.,APPUI BUDGET.	74.687,56	74.687,56	74.687,56
07ACP NIR044	MISSION IDENTIFICATION VOLET EDUCATION	38.981,03	38.981,03	38.981,03
07ACP NIR050	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE &	3.146.229,16	3.146.229,16	3.143.893,28
07ACP NIR060	CONSOLIDATION DU CENTRE DE FORMATION ET	632.500,00	600.595,74	500.580,99
07ACP NIR066	PROGRAMME FORMATION INFORMATION ENVIRONN	800.000,00	423.721,52	423.721,52
07ACP NIR067	MISSION D'UN CONTROLEUR DE GESTION A L'O	42.711,26	42.711,26	42.711,26
07ACP NIR069	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RESTRUCT	-	-	-
07ACP NIR073	FINANCEMENT DE L'A.T. DU PROJET "PROFORM	658.000,00	658.000,00	658.000,00
07ACP NIR078	ETUDE D'ORIENTATION POUR LA RELANCE DE L	58.094,08	58.094,08	58.094,08
07ACP NIR080	APPUI INSTITUTIONNEL A L'ONPPC	521.041,75	521.041,75	521.041,75
07ACP NIR087	APPUI RENFORCEMENT INDEPENDANCE VACCINAL	-	-	-
07ACP NIR088	SEMINAIRES PROCEDURES FINANCIERES DU FED	20.556,39	20.556,39	20.556,39
07ACP NIR101	DETERMINATION SITUATION PATRIMONIALE ONP	14.251,66	14.251,66	14.251,66

N°Projet	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
07ACP NIR109	RENFORCEMENT EDUCATION DE BASE : DEPARTE	1.770.000,00	1.762.401,02	1.762.401,01
07ACP NIR113	PROFORMAR II	1.850.000,00	1.844.924,65	1.788.180,68
07ACP NIR116	INTERVENTIONS CE SECTEUR EDUCATION DANS	44.903,74	44.903,74	44.903,74
07ACP NIR121	ETUDE D'IDENT. DES APPUIS AU SECTEUR SAN	137.733,48	137.733,48	137.733,48
07ACP NIR122	A.T. AUPRES DU MINISTERE DE LA SANTE	172.131,25	172.131,25	172.131,25
APPUI MACRO-ECON / AJUST.STRUT		31.467.830,21	31.467.830,21	31.467.830,21
07ACP NIR045	MISSION CONJOINTE CEE-BIT : EMPLOI ET AJ	15.588,99	15.588,99	15.588,99
07ACP NIR052	PROGRAMME GENERAL D'IMPORTATION (+7/51).	11.098.593,67	11.098.593,67	11.098.593,67
07ACP NIR094	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STUCT. 96 (+7NIR	10.922.822,32	10.922.822,32	10.922.822,32
07ACP NIR111	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	9.430.825,23	9.430.825,23	9.430.825,23
AUTRES SECTEURS		18.992.352,37	18.948.082,15	18.656.111,52
07ACP NIR003	MANIFESTATIONS COMMERC 1992 - FOIRES 92/	73.925,14	73.925,14	73.925,14
07ACP NIR004	APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE	12.000.000,00	11.981.692,86	11.939.863,00
07ACP NIR005	PARTICIPATION SALON PRET A PORTER PARIS	25.000,00	25.000,00	25.000,00
07ACP NIR006	PROMOTION DES ACTIVITES ET ORGANISATIONS	981.581,49	981.581,49	981.581,49
07ACP NIR013	PARTICIPATIONS FOIRES 1993 SUR PIN	79.103,37	79.103,37	79.103,37
07ACP NIR046	INSTRUCTION D'UN PROGRAMME DE COOPERATIO	16.983,14	16.983,14	16.983,14
07ACP NIR048	PARTICIPATION FOIRES TOURISTIQUES 1994	21.000,00	20.991,24	16.903,44
07ACP NIR049	ETUDE SUR LA DETTE INTERIEURE DU NIGER.	36.336,56	36.336,56	36.336,56
07ACP NIR057	MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1994	64.509,04	64.509,04	64.509,04
07ACP NIR058	FOIRE DE BERLIN 8-15 JUIN 1994	11.362,02	11.362,02	11.362,02
07ACP NIR063	MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1995(EUROPE)	106.337,98	106.337,98	106.337,98
07ACP NIR064	MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1995(AFRIQUE	16.562,76	16.562,76	16.562,76
07ACP NIR065	REDRESSEMENT DES COMPTES & AUDIT ORGANIS	35.896,22	35.896,22	35.896,22
07ACP NIR068	ACTION LUTTE D'URGENCE CONTRE CRIQUETS P	20.783,98	20.783,98	20.783,98
07ACP NIR070	SOUTIEN A LA REALISATION DU FILM "TALFI"	31.407,59	31.407,59	31.407,59
07ACP NIR071	PROJET D'APPUI PROCESSUS ELECTORAL AU NI	1.609.308,62	1.609.308,62	1.609.308,62
07ACP NIR074	ETUDE EN MATIERE DE SAUVEGARDE DU PATRIM	47.451,51	47.451,51	47.451,51
07ACP NIR077	PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE	1.581.701,01	1.555.746,69	1.350.573,80
07ACP NIR079	SALON DE CARROUSEL DE LA MODE DE PARIS O	11.555,49	11.555,49	11.555,49
07ACP NIR081	POURSUITE A.T. MISE EN OEUVRE PAS 1994,E	56.466,39	56.466,39	56.466,39
07ACP NIR083	ETUDE DU FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'AFEL	26.658,33	26.658,33	26.658,33
07ACP NIR084	CONSEILLER TECHNIQUE EN DEPENSES PUBLIQU	45.402,72	45.402,72	45.402,72
07ACP NIR085	MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1995	11.163,05	11.163,05	11.163,05
07ACP NIR086	CONSEILLER TECHNIQUE EN MATIERE DE RECET	34.170,37	34.170,37	34.170,37
07ACP NIR089	CONTROLE/EVALUATION DU PROGRAMME D'AIDE	19.450,44	19.450,44	19.450,44
07ACP NIR090	A.T. O.N. POUR MISE EN OEUVRE & SUIVI PR	179.638,34	179.638,34	179.638,35
07ACP NIR092	FOIRES TOURISTIQUES 1996	-		
07ACP NIR093	ETUDE D'1 PRG D'AIDE AUX REPATRIES NIGER	60.000,00	60.000,00	57.084,26
07ACP NIR097	MISSION SUIVI:OBSERVATION DE DISTRIBUTIO	8.915,45	8.915,45	8.915,45
07ACP NIR098	FAISABILITE DISPOSITIF SPECIF. MICRO/PET	41.541,81	41.541,81	41.541,81
07ACP NIR099	EVALUTATION A MI-PARCOURS DE L'AFELEN	45.578,81	45.578,81	45.578,81
07ACP NIR102	AUDIT FINANCIER PROJET LOI - VILLAGE RID	4.187,35	4.187,35	4.187,35
07ACP NIR103	CONSULT. ANIMATION JOURN. REFLEXION STRA	44.069,39	44.069,39	44.069,39
07ACP NIR106	AUDIT DE PORTEFEUILLE - AFELEN	54.164,70	54.164,70	54.164,70
07ACP NIR107	AT PONCTUELLE CONSEILLER JURIDIQUE AUPRE	43.974,74	43.974,74	43.974,74
07ACP NIR108	APPUI INSTITUTIONNEL A L'ORDONNATEUR NAT	1.373.107,89	1.373.107,89	1.344.643,54
07ACP NIR110	CELLULE APPUI COMMUNAUTAIRE DANS CADRE A	58.385,75	58.385,75	58.385,75
07ACP NIR114	FOUILLES & PROSPECTION ARCHEOLOGIQUES	34.870,91	34.870,91	34.870,91
07ACP NIR118	AT AUPRES PREMIER MINISTRE-OPERATIONS DE	60.800,01	60.800,01	60.800,01
07ACP NIR126	RENCONTRES DU CINEMA AFRICAIN DE NIAMEY	19.000,00	19.000,00	9.500,00
TOTAL		143.900.000,00	139.881.480,42	137.820.040,94

ANNEXE 5.3

Situation Financière du 7ème FED - Résultats 2002

(Dotation initiale 143.9 M€)

	Dotations		Engagements secondaires		Paiements
	Désengagés	Engagés	Désengagés	Engagés	
DEV.RURAL - SECURITE ALIMENTAIRE	2.569.478,36	-	174.350,02	1.479.498,00	2.827.180,20
TRANSPORTS	4.292,13	-	2.292,13	-	116.996,06
SECTEURS SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES	102.574,71	-	285.111,85	42.709,19	700.529,35
APPUI MACRO-ECON / AJUST.STRUT	247.758,78	-	-	-	-
HORS CONCENTRATION	531.363,66	-	140.259,17	-	(14.024,17)
TOTAL	3.455.467,64	-	602.013,17	1.522.207,19	3.630.681,44
RELIQUAT du 7ème FED	7.018.519,58				

ANNEXE 6.1

Situation Financière du 8ème FED au 31/12/2001 (Dotation initiale 136 M€)

Projet N°	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
DEVELOPPEMENT RURAL - SEC. ALIMENTAIRE		41.881.910,21	5.568.375,67	1.943.163,28
08ACP NIR004	ETUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET DE DEVE	140.110,21	140.110,21	140.110,21
08ACP NIR006	ETUDE DE FAISABILITE PROJET RECHERCHE AG	80.000,00	79.500,00	77.333,96
08ACP NIR007	ECOPAS - NIGER	3.000.000,00	856.872,00	344.181,37
08ACP NIR009	AT AU SECTEUR RIZICOLE AU NIGER	550.000,00	536.000,00	380.608,20
08ACP NIR014	CONSEIL EN GESTION DE L'EAU	71.800,00	41.600,00	31.745,63
08ACP NIR024	PROGRAMME APPUI SECURITE ALIMENTAIRE PAR	28.400.000,00	2.688.222,74	926.945,53
08ACP NIR029	PROGRAMME D'APPUI A LA FILIERE RIZ (PAFR	7.100.000,00	1.152.070,72	
08ACP NIR035	PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE (PHASE II) (P	2.385.000,00		
08ACP NIR036	ETUDE D'IDENTIFICATION PHASE II PRS	80.000,00	74.000,00	42.238,38
08ACP NIR045	ETUDE FAISABILITE COMPL PROJET SEMENCES	75.000,00		
INFRASTRUCTURE - TRANSPORT - MINES		33.821.155,58	17.988.633,57	1.833.092,92
08ACP NIR020	ETUDE DE PRE-FAISABILITE DES ROUTES MINI	71.155,58	71.155,58	71.155,58
08ACP NIR023	REHABILITATION DE LA ROUTE NIAMEY DOSSO	20.500.000,00	17.917.477,99	1.761.937,34
08ACP NIR027	REHABILITATION DE LA ROUTE NIAMEY-TORODI	12.500.000,00		
08ACP NIR044	A.T. AU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT & TR.	750.000,00		
SECTEUR SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES		17.620.516,78	5.560.353,30	3.212.121,76
08ACP NIR003	AT POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA RESTRUCT	530.000,00	516.000,00	373.368,23
08ACP NIR005	ETUDE DE FAISABILITE PROJET CARTE SCOLAI	25.366,78	25.366,78	25.366,78
08ACP NIR011	NIGETECH 2	7.000.000,00	4.957.045,14	2.752.445,39
08ACP NIR016	SECURITE TRANSFUSIONNELLE	23.000,00	21.607,00	21.607,00
08ACP NIR018	ETUDE FAISABILITE "HOPITAUX D'ARLIT & AK	25.700,00	23.884,38	23.884,36
08ACP NIR021	CARTE SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE	1.300.000,00		
08ACP NIR040	REVISION PROP.FIN. "APPUI L'EDUCATION	16.450,00	16.450,00	15.450,00
08ACP NIR043	PROGRAMME DE SOUTIEN A EDUCATION DE BASE	8.700.000,00		
APPUI MACRO-ECONOMIQUE		13.240.000,00	736.245,69	332.693,01
08ACP NIR034	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	10.000.000,00	656.245,69	252.694,49
08ACP NIR037	A.T. LA CELLULE PAPAS	80.000,00	80.000,00	79.998,52
08ACP NIR042	CONTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE AU PROGR COM	3.160.000,00		
HORS CONCENTRATION		21.880.780,44	6.441.295,51	1.998.714,87
08ACP NIR012	APPUI REGIONAL A L'INTEGRATION (PARI) -	1.500.000,00	278.078,00	316.079,18
08ACP NIR013	PROGRAMME MICRO-REALISATION NORD NIGER	5.000.000,00	1.785.297,16	722.603,81
08ACP NIR015	SOUTIEN A UNE CREATION ET UNE TOURNEE TH	26.000,00	26.000,00	25.995,60
08ACP NIR017	PERSONNE RESSOURCE POUR 3 CONFERENCE DES	42.116,44	42.116,44	42.116,44
08ACP NIR019	APPUI PRODUCTION FILM TA FFARKO	45.800,00	45.800,00	27.480,00
08ACP NIR022	APPUI INSTITUTIONNEL UEMOA AU NIGER	1.825.000,00	142.324,00	95.482,11
08ACP NIR025	PROGRAMME D'APPUI REGIONAL A L'INTEGRATI	1.500.000,00	823.472,00	
08ACP NIR026	RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET	1.100.000,00	374.685,67	305.863,63
08ACP NIR028	PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE (7.150.000,00		
08ACP NIR038	PROG. D'APPUI PETITES & MOY. ENTREPRISES	1.000.000,00	992.193,24	314.207,91
08ACP NIR041	APPUI INSTITUTIONNEL A ON POUR PROGRAMMA	1.920.000,00	1.194.800,00	148.886,19
08ACP NIR046	PROGRAMME MICROREALISATION A BILMA	771.864,00	736.529,00	
TOTAL		136.000.000,00	128.444.363,01	9.319.785,84

ANNEXE 6.2

Situation Financière du 8ème FED au 31/12/2002 (Dotation initiale 136 M€)

N°Projet	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
DEV.RURAL - SECURITE ALIMENTAIRE		41.944.619,79	10.260.642,05	4.713.396,96
08ACP NIR004	ETUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET DE DEVE	140.110,21	140.110,21	140.110,21
08ACP NIR006	ETUDE DE FAISABILITE PROJET RECHERCHE AG	77.333,96	77.333,96	77.333,96
08ACP NIR007	ECOPAS - NIGER	3.000.000,00	1.873.872,64	769.720,83
08ACP NIR009	AT AU SECTEUR RIZICOLE AU NIGER	495.562,56	495.562,53	495.562,53
08ACP NIR014	CONSEIL EN GESTION DE L'EAU	40.324,85	40.324,85	40.324,70
08ACP NIR024	PROGRAMME APPUI SECURITE ALIMENTAIRE PAR	28.400.000,00	4.788.272,79	2.474.904,22
08ACP NIR029	PROGRAMME D'APPUI A LA FILIERE RIZ (PAFR	7.100.000,00	2.563.170,72	543.326,13
08ACP NIR035	PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE PHASE II PRS	2.385.000,00	-	-
08ACP NIR036	ETUDE D'IDENTIFICATION PHASE II PRS	71.288,21	71.288,21	71.288,21
08ACP NIR045	ETUDE FAISABILITE COMPL PROJET SEMENCES	75.000,00	56.406,14	26.072,45
08ACP NIR050	ETUDE DE BILAN ET DE FORMULATION PPASA	80.000,00	79.600,00	55.559,17
08ACP NIR051	ETUDE IDENTIFICATION PROG EN ZONE PAST	80.000,00	74.700,00	19.194,55
TRANSPORTS		33.821.155,58	30.804.937,57	12.178.590,33
08ACP NIR020	ETUDE DE PRE-FAISABILITE DES ROUTES MINI	71.155,58	71.155,58	71.155,58
08ACP NIR023	REHABILITATION DE LA ROUTE NIAMEY DOSSO	20.500.000,00	17.917.477,99	10.542.308,83
08ACP NIR027	REHABILITATION DE LA ROUTE NIAMEY-TORODI	12.500.000,00	12.500.000,00	1.500.581,46
08ACP NIR044	A.T. AU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT & TR	750.000,00	316.304,00	64.544,46
SECTEURS SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES		19.530.623,60	8.444.376,08	6.147.238,94
08ACP NIR003	AT POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA RESTRUCT	457.315,44	457.315,44	457.315,21
08ACP NIR005	ETUDE DE FAISABILITE PROJET CARTE SCOLAI	25.366,78	25.366,78	25.366,78
08ACP NIR011	NIGETECH 2	7.000.000,00	6.793.208,84	5.380.226,47
08ACP NIR016	SECURITE TRANSFUSIONNELLE	21.607,00	21.607,00	21.607,00
08ACP NIR018	ETUDE FAISABILITE "HOPITAUX D'ARLIT & AK	23.884,38	23.884,38	23.884,36
08ACP NIR021	CARTE SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE	1.300.000,00	694.732,25	220.812,74
08ACP NIR040	REVISION PROP.FIN. "APPUI L'EDUCATION	15.450,00	15.450,00	15.450,00
08ACP NIR043	PROGRAMME DE SOUTIEN A EDUCATION DE BASE	8.700.000,00	2.576,39	2.576,38
08ACP NIR047	APPUI SECURITE TRANSFUSIONNELLE	1.987.000,00	410.235,00	-
APPUI MACRO-ECON / AJUST.STRUT		13.569.998,54	3.936.730,77	3.654.468,16
08ACP NIR034	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	10.000.000,00	405.732,23	383.869,74
08ACP NIR037	A.T. LA CELLULE PAPAS	79.998,54	79.998,54	79.998,52
08ACP NIR042	CONTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE AU PROGR COM	3.160.000,00	3.160.000,00	3.160.000,00
08ACP NIR053	ASSISTANCE TECHNIQUE MINISTERE SANTE	330.000,00	291.000,00	30.599,90
HORS CONCENTRATION		22.750.776,04	9.812.235,31	4.290.585,55
08ACP NIR012	APPUI REGIONAL A L'INTEGRATION (PARI) -	1.500.000,00	677.078,95	395.937,27
08ACP NIR013	PROGRAMME MICRO-REALISATION NORD NIGER	5.000.000,00	2.939.038,39	1.296.049,34
08ACP NIR015	SOUTIEN A UNE CREATION ET UNE TOURNEE TH	25.995,60	25.995,60	25.995,60
08ACP NIR017	PERSONNE RESSOURCE POUR 3 CONFERENCE DES	42.116,44	42.116,44	42.116,44
08ACP NIR019	APPUI PRODUCTION FILM TA FFARKO	45.800,00	45.800,00	27.480,00
08ACP NIR022	APPUI INSTITUTIONNEL UEMOA AU NIGER	1.825.000,00	493.324,00	206.657,20
08ACP NIR025	PROGRAMME D APPUI REGIONAL A L INTEGRATION	1.500.000,00	823.472,00	
08ACP NIR026	RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET	1.100.000,00	651.685,67	510.514,59
08ACP NIR028	PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISE	7.150.000,00	726.000,00	
08ACP NIR038	PROG. D'APPUI PETITES & MOY. ENTREPRISES	1.000.000,00	992.193,24	539.680,31
08ACP NIR041	APPUI INSTITUTIONNEL A ON POUR PROGRAMMA	1.920.000,00	1.550.200,00	743.007,60
08ACP NIR046	PROGRAMME MICROREALISATION A BILMA	771.864,00	735.000,00	419.926,00
08ACP NIR048	A T AUX MEDIAS NIGERIENS RENFORC. DEMOCR	65.000,00	56.631,02	58.372,35
08ACP NIR049	APPUI AU COMITE DE COORDINATION DU PARJ	55.000,00	53.700,00	24.848,85
08ACP NIR055	APPUI INSTITUTIONNEL 9EME FED ET. MACRO	750.000,00	-	-
TOTAL		136.000.000,00	131.617.173,55	30.984.279,94

ANNEXE 6.3

Situation Financière du 8ème FED - Résultat 2002 (Dotation initiale 136 M€)

	Dotations		Engagements secondaires		Paiements
	Désengagés	Engagés	Désengagés	Engagés	
DEV.RURAL - SECURITE ALIMENTAIRE	97.290,42	160.000,00	46.590,45	4.738.856,83	2.770.233,68
TRANSPORTS		-	-	12.816.304,00	10.345.497,41
SECTEURS SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES	76.893,18	1.987.000,00	59.684,56	2.943.707,34	2.935.117,18
APPUI MACRO-ECON / AJUST.STRUT	1,46	330.000,00	250.514,92	3.451.000,00	3.321.775,15
HORS CONCENTRATION	4,40	870.000,00	378.454,45	3.372.473,20	2.291.870,68
TOTAL	174.189,46	3.347.000,00	735.244,38	27.322.341,37	21.664.494,10
RELIQUAT du 8ème FED au 31/12/2002	4.382.826,45				

Annexe 7

Situation PIN 9ème FED au 31/12/2002

Dotation initiale : Env A = 212 M€ et Env B = 134 M€

N°Projet	Intutilé	Dotations	Engagés	Payés
ENVELOPPE A				
ENVELOPPE B		55.000.000,00	19.250.000,00	13.000.000,00
08ACP NIR052		20.000.000,00	19.250.000,00	13.000.000,00
08ACP NIR054		35.000.000,00		
TOTAL ENV A + B		55.000.000,00	19.250.000,00	13.000.000,00

ANNEXE 8.1

Situation Financière de l'aide non programmable au 31/12/2001

Projet N°	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
FAS		68.640.000,00	68.610.621,81	64.241.171,50
06ACP NIR066	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STUCT. 96 (+7NIR	778.473,64	778.473,64	778.473,64
07ACP NIR051	PROGRAMME GENERAL D'IMPORTATION (+7/52).	12.900.000,00	12.900.000,00	12.900.000,00
07ACP NIR091	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STRUCT. 96 (+7NI	3.200.000,00	3.200.000,00	3.200.000,00
07ACP NIR095	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STUCT. 96 (+7NIR	1.318.245,29	1.318.245,29	1.318.245,29
07ACP NIR096	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STUCT. 96 (+7NIR	403.281,07	403.281,07	403.281,07
07ACP NIR112	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	6.300.000,00	6.300.000,00	6.300.000,00
08ACP NIR001	PROGRAM.COMMUNAUT.APPUI PROG.AJUST.STRUC	12.300.000,00	12.300.000,00	12.300.000,00
08ACP NIR002	PROGRAM.COMMUNAUT.APPUI PROG.AJUST.STRUC	3.500.000,00	3.470.621,81	3.401.171,50
08ACP NIR030	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	11.000.000,00	11.000.000,00	11.000.000,00
08ACP NIR031	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	13.300.000,00	13.300.000,00	9.000.000,00
08ACP NIR032	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	1.650.000,00	1.650.000,00	1.650.000,00
08ACP NIR033	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	1.990.000,00	1.990.000,00	1.990.000,00
08ACP NIR039	AUGMENTATION PLAFOND (8 NIR 1 ET 8 NIR 2	-		
SYSMIN		58.714.101,16	55.343.221,44	54.370.635,27
06ACP NIR013	PROJET NIGELEC	14.300.000,00	14.300.000,00	14.300.000,00
06ACP NIR026	RECHERCHE MINIERE OR&CHARBON	12.450.000,00	12.178.572,80	12.178.572,80
06ACP NIR046	RETENUE BOIS KOMIENGA 4 40 49	231.460,44	231.460,44	231.460,44
06ACP NIR047	CIRC MED MAINE SOROA 4 40 51	451.499,39	451.499,39	451.499,39
07ACP NIR055	PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET	31.000.000,00	27.961.464,08	26.988.877,92
07ACP NIR100	ELIGIBILITE REQUETE SYSMIN NIGER - PHASE	25.234,03	25.234,03	25.234,03
07ACP NIR105	EVALUTION COOPERATION ACP/UE SECTEUR MIN	55.907,30	55.907,30	55.907,30
08ACP NIR008	ETUDE TECHNIQUE "SYSMIN VIII ème FED	200.000,00	139.083,40	139.083,39
AIDE D'URGENCE		3.920.885,15	3.919.653,92	3.867.153,92
06ACP NIR002	AID URG FOURN PESTICIDES LUTTE ANTI ACCR	75.000,00	75.000,00	75.000,00
06ACP NIR004	AID URG LUTTE ANTI ACRIDIE	293.583,75	293.583,75	293.583,75
06ACP NIR005	ET AID REF NIGERIENS RAP ALGER	15.000,00	15.000,00	15.000,00
06ACP NIR008	RAP D'ALGERIE POPULAT NIGERIEN	593.927,62	593.927,62	593.927,62
06ACP NIR009	AT INST RAPATR REGIONS TAHOUA & AGADEZ	133.947,12	133.947,12	133.947,12
06ACP NIR034	AID RAPATRIEMENTS D ALGERIE	743.600,00	743.600,00	743.600,00
06ACP NIR039	3EPHASE AIDE REPATRIES ALGERIE	746.800,00	746.800,00	746.800,00
06ACP NIR051	AIDE RAPATRIES D ALGERIE	490.129,25	490.129,25	490.129,25
07ACP NIR018	ASSISTANCE AUX REFUGIES TCHADIENS AU NIG	86.246,55	86.246,55	86.246,55
07ACP NIR062	ECHO/NIR/ART254/94/0100 - AID TO TOUAREG	68.639,15	68.639,15	68.639,15
07ACP NIR072	ECHO/NIR/ART254/95/0100 - AIDE HUMANITAI	188.205,65	188.205,65	188.205,65
07ACP NIR076	ECHO/NIR/ART254/95/0200 - AIDE HUMANITAI	200.806,06	200.806,06	200.806,06
08ACP NIR010	ECHO/NER/254/1999/01000-AIDE HUMANITAIRE	285.000,00	283.768,77	231.268,77
STABEX		6.610.427,00	6.610.427,00	6.610.427,00
06ACP NIR001	STABEX-HARICOTS	5.873.613,00	5.873.613,00	5.873.613,00
06ACP NIR021	STABEX CUIRS & PEAUX	736.814,00	736.814,00	736.814,00
	TOTAL	137.885.413,31	134.483.924,17	129.089.387,69

ANNEXE 8.2

Situation Financière de l'aide non programmable au 31/12/2002

N°Projet	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
FAS		68.640.000,00	68.605.007,51	64.297.301,75
06ACP NIR066	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STUCT. 96 (+7NIR	778.473,64	778.473,64	778.473,64
07ACP NIR051	PROGRAMME GENERAL D'IMPORTATION (+7/52).	12.900.000,00	12.900.000,00	12.900.000,00
07ACP NIR091	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STRUCT. 96 (+7NI	3.200.000,00	3.200.000,00	3.200.000,00
07ACP NIR095	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STUCT. 96 (+7NIR	1.318.245,29	1.318.245,29	1.318.245,29
07ACP NIR096	APPUI PROGRAM. AJUSTEM. STUCT. 96 (+7NIR	403.281,07	403.281,07	403.281,07
07ACP NIR112	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	6.300.000,00	6.300.000,00	6.300.000,00
08ACP NIR001	PROGRAM.COMMUNAUT.APPUI PROG.AJUST.STRUC	12.300.000,00	12.300.000,00	12.300.000,00
08ACP NIR002	PROGRAM.COMMUNAUT.APPUI PROG.AJUST.STRUC	3.500.000,00	3.465.007,51	3.457.301,75
08ACP NIR030	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	11.000.000,00	11.000.000,00	11.000.000,00
08ACP NIR031	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	13.300.000,00	13.300.000,00	9.000.000,00
08ACP NIR032	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	1.650.000,00	1.650.000,00	1.650.000,00
08ACP NIR033	APPUI PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL (P	1.990.000,00	1.990.000,00	1.990.000,00
08ACP NIR039	AUGMENTATION PLAFOND (8NIR1 ET 8NIR2)	-	-	-
SYSMIN		58.381.757,36	55.385.960,83	55.302.312,13
06ACP NIR013	PROJET NIGELEC	14.300.000,00	14.300.000,00	14.300.000,00
06ACP NIR026	RECHERCHE MINIERE OR&CHARBON	12.178.572,80	12.178.572,80	12.178.572,80
06ACP NIR046	RETENUE BOIS KOMIENGA 4 40 49	231.460,44	231.460,44	231.460,44
06ACP NIR047	CIRC MED MAINE SOROA 4 40 51	451.499,39	451.499,39	451.499,39
07ACP NIR055	PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET	31.000.000,00	28.004.203,47	27.920.554,78
07ACP NIR100	ELIGIBILITE REQUETE SYSMIN NIGER - PHASE	25.234,03	25.234,03	25.234,03
07ACP NIR105	EVALUTION COOPERATION ACP/UE SECTEUR MIN	55.907,30	55.907,30	55.907,30
08ACP NIR008	ETUDE TECHNIQUE "SYSMIN VIII ème FED	139.083,40	139.083,40	139.083,39
AIDE D'URGENCE - AIDE AUX REFUGIES		3.919.326,06	3.919.326,06	3.919.326,06
06ACP NIR002	AID URG FOURN PESTICIDES LUTTE ANTI ACCR	75.000,00	75.000,00	75.000,00
06ACP NIR004	AID URG LUTTE ANTI ACRIDIE	293.583,75	293.583,75	293.583,75
06ACP NIR005	ET AID REF NIGERIENS RAP ALGER	15.000,00	15.000,00	15.000,00
06ACP NIR008	RAP D'ALGERIE POPULAT NIGERIEN	593.927,62	593.927,62	593.927,62
06ACP NIR009	AT INST RAPATR REGIONS TAHOUA & AGADEZ	133.947,12	133.947,12	133.947,12
06ACP NIR034	AID RAPATRIEMENTS D ALGERIE	743.600,00	743.600,00	743.600,00
06ACP NIR039	3EPHASE AIDE REPATRIES ALGERIE	746.800,00	746.800,00	746.800,00
06ACP NIR051	AIDE RAPATRIES D ALGERIE	490.129,25	490.129,25	490.129,25
07ACP NIR018	ASSISTANCE AUX REFUGIES TCHADIENS AU NIG	86.246,55	86.246,55	86.246,55
07ACP NIR062	ECHO/NIR/ART254/94/0100 - AID TO TOUAREG	68.639,15	68.639,15	68.639,15
07ACP NIR072	ECHO/NIR/ART254/95/0100 - AIDE HUMANITAI	188.205,65	188.205,65	188.205,65
07ACP NIR076	ECHO/NIR/ART254/95/0200 - AIDE HUMANITAI	200.806,06	200.806,06	200.806,06
08ACP NIR010	ECHO/NER/254/1999/01000-AIDE HUMANITAIRE	283.440,91	283.440,91	283.440,91
STABEX		6.610.427,00	6.610.427,00	6.610.427,00
06ACP NIR001	STABEX-HARICOTS	5.873.613,00	5.873.613,00	5.873.613,00
06ACP NIR021	STABEX CUIRS & PEAUX	736.814,00	736.814,00	736.814,00
TOTAL		137.551.510,42	134.520.721,40	130.129.366,94

ANNEXE 8.3

Situation Financière de l'aide non programmable - Résultat 2002

	Dotations		Engagements secondaires		Paiements
	Désengagés	Engagés	Désengagés	Engagés	
FAS	-	-	5.614,30	-	56.130,25
SYSMIN	332.343,80	-	-	42.739,39	931.676,86
AIDE D'URGENCE - AIDE AUX REFUGIES	1.559,09		327,86	-	52.172,14
STABEX			-	-	-
TOTAL	333.902,89	-	5.942,16	42.739,39	1.039.979,25

ANNEXE 9.1

Situation des Programmes Régionaux (6ème, 7ème et 8ème FED) au 31/12/2001

Projet N°	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
DEVELOPPEMENT RURAL - SEC. ALIMENTAIRE		20.778.591,16	12.692.003,40	12.345.114,70
06ACP RPR219	AMENAGEMENT AIRES PROTEGEES CONTIGUES AU	16.924,20	16.924,20	16.924,20
06ACP RPR248	ICRISAT RECHER MIL SAHEL NIGER	1.999.937,61	1.999.937,61	1.999.937,61
06ACP RPR378	NIGER PARC PH2 PESTE BOVINE	1.519.722,75	1.519.722,75	1.519.722,75
07ACP RPR015	PROJET ANNULE - VOIR 6 ACP RPR 475	-	-	-
07ACP RPR061	DIAPER III REG/6110/001	9.997.868,00	7.171.615,23	6.991.383,83
07ACP RPR377	CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LA PESTE BOVINE	2.000.000,00		
07ACP RPR492	PAN AFRICAN RINDERPEST CAMPAIGN. IBAR. (2.000.000,00	1.570.393,73	1.556.559,51
07ACP RPR744	PACE - NIGER (PROTOCOLE ACCORD OR/ON)	364.138,60	364.138,60	211.315,53
08ACP ROC011	PROGRAMME DE RECHERCHE DEV. ELEV. NIGER	-	-	-
08ACP ROC032	PARAO - JACHERES II - NIGER	-	-	-
08ACP ROC042	PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE PHASE II	2.880.000,00	49.271,28	49.271,27
08ACP TPS040	PROGRAMME DE RECHERCHE DEV. ELEV. NIGER	-	-	-
INFRASTRUCTURE - TRANSPORT - MINES		12.878.101,83	5.023.987,23	4.529.829,56
06ACP RPR112	ET IDENT SITES CADRE PRS PHASENIGER	38.216,97	38.216,97	38.216,97
06ACP RPR230	ET ROUTE AYOROU ANSONGO NIGER	740.000,00	740.000,00	612.575,99
06ACP RPR339	PROP FIN ROUTE TILLABERY GAO 40 NIGER	11.629,80	11.629,80	11.629,80
06ACP RPR368	ROUTE TILLABERY GAO NIGER	5.260.000,00	3.905.885,40	3.539.151,74
07ACP RPR180	(EX 05 P203) ECOL MINES&GEOLOGIE EMIG	328.255,06	328.255,06	328.255,06
08ACP ROC041	REHABILITATION DE LA ROUTE NIAMEY-TORODI	6.500.000,00		
SECTEUR SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES		403.000,00	395.411,62	255.411,62
06ACP RPR214	PAYS SAHEL FORMAT&INFOR ENVIR	135.201,90	135.201,90	135.201,90
06ACP RPR302	NF INT SCHISTOSOMIASES AFR OEST NIAMEY	81.000,00	81.000,00	81.000,00
07ACP RPR088	BOURSES PARTIC. STATISTIQUES MICROECON.	-		
07ACP RPR642	INVENTAIRE & EVALUATION RESSOURCES NATUR	55.500,00	54.917,61	54.917,61
07ACP RPR644	ETUDE PREP. INVENTAIRE & EVALUAT. RESSOU	147.500,00	140.494,01	140.494,01
07ACP RPR742	ECOPAS - NIGER	-		
07ACP RPR772	COOPERATION AVEC L'ASSOCIATION POUR LE D	200.000,00	200.000,00	60.000,00
08ACP ROC010	PROGRAMME LUTTE ONCHOCERCOSE V - NIGER	-		
AUTRES SECTEURS		71.213,13	71.213,13	71.213,13
07ACP RPR753	APPUI INTEGRATION DES ACP DANS LE SCM	-	-	-
08ACP ROC026	APPUI INSTITUTIONNEL AU CILSS - NIGER	-		
08ACP TPS020	SOUTIEN AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA	71.213,13	71.213,13	71.213,13
08ACP ROC008	MECANISME CEDEAO PREV CONFLIT NIGER	-		
08ACP TPS110	RENFORCEMENT CAPACITE EN VUE DES APE	-		
	TOTAL	34.130.906,12	18.182.615,38	17.201.569,01

ANNEXE 9.2

Situation des Programmes Régionaux (6ème, 7ème et 8ème FED) au 31/12/2002

N°Projet	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
DEV.RURAL - SECURITE ALIMENTAIRE		20.716.972,67	13.235.420,10	12.672.709,76
06ACP RPR219	AMENAGEMENT AIRES PROTEGEES CONTIGUES AU	16.924,20	16.924,20	16.924,20
06ACP RPR248	ICRISAT RECHER MIL SAHEL NIGER	1.999.937,61	1.999.937,61	1.999.937,61
06ACP RPR378	NIGER PARC PH2 PESTE BOVINE	1.519.722,75	1.519.722,75	1.519.722,75
07ACP RPR015	PROJET ANNULE - VOIR 6 ACP RPR 475	-	-	-
07ACP RPR061	DIAPER III REG/6110/001	9.997.868,00	7.153.731,15	6.975.401,07
07ACP RPR377	CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LA PESTE BOVINE	2.000.000,00	-	-
07ACP RPR492	PAN AFRICAN RINDERPEST CAMPAIGN. IBAR. (1.556.559,51	1.556.559,51	1.556.559,51
07ACP RPR744	PACE - NIGER (DP 1 - P. ACCORD OR/ON)	364.138,60	364.138,60	272.295,14
08ACP ROC011	PROGRAMME DE RECHERCHE DEV. ELEV. NIGER	-	-	-
08ACP ROC032	PARAO - JACHERES II - NIGER	-	-	-
08ACP ROC042	PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE PHASE II	2.880.000,00	242.584,28	95.334,16
08ACP TPS032	PACE NIGER (DP2 - P. ACCORD OR/ON)	381.822,00	381.822,00	236.535,32
08ACP TPS040	PROGRAMME DE RECHERCHE DEV. ELEV. NIGER	-	-	-
TRANSPORTS		12.869.668,57	8.265.368,57	4.974.701,37
06ACP RPR112	ET IDENT SITES CADRE PRS PHASENIGER	38.216,97	38.216,97	38.216,97
06ACP RPR230	ET ROUTE AYOROU ANSONGO NIGER	731.566,74	731.566,74	731.566,74
06ACP RPR339	PROP FIN ROUTE TILLABERY GAO 40 NIGER	11.629,80	11.629,80	11.629,80
06ACP RPR368	ROUTE TILLABERY GAO NIGER	5.260.000,00	3.905.885,40	3.601.753,60
07ACP RPR180	(EX 05 P203) ECOL MINES&GEOLOGIE EMIG	328.255,06	328.255,06	328.255,06
08ACP ROC041	REHABILITATION DE LA ROUTE NIAMEY-TORODI	6.500.000,00	3.249.814,60	263.279,20
SECTEURS SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES		619.813,52	612.225,14	472.225,14
06ACP RPR214	PAYS SAHEL FORMAT&INFOR ENVIR	135.201,90	135.201,90	135.201,90
06ACP RPR302	NF INT SCHISTOSOMIASES AFR OEST NIAMEY	81.000,00	81.000,00	81.000,00
07ACP RPR088	BOURSES PARTIC. STATISTIQUES MICROECON.	-	-	-
07ACP RPR642	INVENTAIRE & EVALUATION RESSOURCES NATUR	55.500,00	54.917,61	54.917,61
07ACP RPR644	ETUDE PREP. INVENTAIRE & EVALUAT. RESSOU	147.500,00	140.494,01	140.494,01
07ACP RPR742	ECOPAS - REGIONAL	-	-	-
07ACP RPR772	COOPERATION AVEC L'ASSOCIATION POUR LE D	200.000,00	200.000,00	60.000,00
08ACP ROC008	MECANISME CEDEAO PREV CONFLIT NIGER	-	-	-
08ACP TPS091	COMSTAT	190,56	190,56	190,56
08ACP TPS155	INITIATIVES REGIONALES REFORMES IN.	421,06	421,06	421,06
AUTRE SECTEURS		571.213,13	157.213,13	96.952,62
07ACP RPR753	APPUI INTEGRATION DES ACP DANS LE SCM	-	-	-
08ACP ROC021	PARI II - AXE 1	500.000,00	86.000,00	25.739,49
08ACP ROC026	APPUI INSTITUTIONNEL AU CILSS - NIGER	-	-	-
08ACP TPS020	SOUTIEN AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA	71.213,13	71.213,13	71.213,13
08ACP TPS110	RENFORCEMENT CAPACITE EN VUE DES APE	-	-	-
		34.777.667,89	22.270.226,94	18.216.588,89

ANNEXE 9.3

Situation des Programmes Régionaux (6ème, 7ème et 8ème FED) - Résultat 2002

	Dotations		Engagements secondaires		Paiements
	Désengagés	Engagés	Désengagés	Engagés	
DEV.RURAL - SECURITE ALIMENTAIRE	443.440,49	381.822,00	31.718,30	575.135,00	417.778,55
TRANSPORTS	8.433,26	-	8.433,26	3.249.814,60	444.871,81
SECTEURS SOCIAUX - RESSOURCES HUMAINES	-	611,62	-	611,62	611,62
HORS CONCENTRATION		500.000,00	-	86.000,00	25.739,49
TOTAL	451.873,75	882.433,62	40.151,56	3.911.561,22	889.001,47

ANNEXE 10.1

Situation de l'aide sur Ligne Budgétaire de la Commission Européenne au 31/12/2001

Projet N°	Intitulé	Dotations	Engagés	Payés
SECURITE ALIMENTAIRE		18.200.000	18.200.000	16.963.742
LO 97	Lettre Officielle 97 - APPUI INTERVENTION CRISE ALIM	7.150.000	7.150.000	6.913.742
LO 98	Lettre Officielle 98 - APPUI SECURITE ALIMENT POPUL	6.300.000	6.300.000	6.300.000
LO 2000	Lettre Officielle 2000 - SECURITE ALIMENTAIRE	4.750.000	4.750.000	3.750.000
ONG		2.863.358	2.863.358	0
	DEMOCRATIE DROITS HOMME IEDDH 1999-2000	274.554	274.554	
	LB ENVIRONNEMENT - AFRICA 70	486.190	486.190	
	LB COFINANCEMENT ONG 1999	1.309.007	1.309.007	
	PROJET CARE NORD DAKORO	793.607	793.607	
	TOTAL	21.063.358	21.063.358	16.963.742

ANNEXE 10.2

Situation de l'aide sur Ligne Budgétaire de la Commission Européenne au 31/12/2002

Projet N°	Intitulé du projet	ONG bénéficiaire	Dotations CE	Engagés	Payés
LETTRÉS OFFICIELLES - LB SECURITE ALIMENTAIRE			24.200.000	18.200.000	16.963.742
LO 97*	APPUI INTERVENTION CRISE ALIMENT		7.150.000	7.150.000	6.913.742
LO 98**	APPUI SECURITE ALIMENT POPULATIO		6.300.000	6.300.000	6.300.000
LO 2000	SECURITE ALIMENTAIRE		4.750.000	4.750.000	3.750.000
LO 2002	SECURITE ALIMENTAIRE		6.000.000	0	0
Projets ONG - LB SECURITE ALIMENTAIRE			5.509.601	5.509.601	1.359.727
GRP/AIDCO/ 2001/0188/44/0	Sécurité des conditions de vie des ménages dans l'arrondissement de Dakoro, Phase II 2002 - 2004	CARE DANEMARK	1.712.737	1.712.737	467.283
GRP/AIDCO/ 2001/0188/38/0	Programme d'appui à la réhabilitation et à la mise en valeur agricole de onze terroirs villageois dans l'ouest et le centre-est du Niger	SOS SAHEL International France	744.712	744.712	285.638
GRP/AIDCO/ 2001/0188/13	Projet sécurité alimentaire des zones enclavées du département de Magaria	AFRICA 70	931.326	931.326	344.178
GRP/AIDCO/ 2001/0188/13	Projet de développement de l'élevage dans l'arrondissement de Mainé Soroa au Niger	KARKARA Niger	1.143.044	1.143.044	0
GRP/AIDCO/ 2001/0188/22	Amélioration de la sécurité alimentaire au Mali et au Niger par la restructuration des organisations paysannes et la commercialisation des céréales	AFRIQUE VERTE France	977.782	977.782	262.628
Projets ONG - LB CO-FINANCEMENT ONG			1.965.684	1.965.684	1.354.995
1996/181/NE	Programme d'appui à l'autopromotion paysanne - Région d'Agadez 1996-2002	Internationaler Chrsitlicher Friedendienst	387.707	387.707	387.707
1998/950/NE	Influencer les politiques d'une perspective "Genre"	Abantu for development	425.682	425.682	425.682
2000/238/ROC	Préparation pour un futur de santé - une programme d'éducation et de renforcement de capacité pour la jeunesse dans l'Afrique de l'ouest Francophone -2001-2005	Deutshce Stiftung weltbevoelkerung	450.000	450.000	270.000
2000/661/NE	Projet pour la gestion de petites plantations 2000-2007	SOS SAHEL INT - UK	202.295	202.295	85.606
2000/829/NE	Projet de lutte contre l'exclusion des filles dans l'enseignement secondaire en vue de leur intégration dans la société nigériennes au college Mariama à Niamey 2001-2006	KZFE	500.000	500.000	186.000
Projets ONG LB AIDE AUX POPULATIONS ET SOINS DE SANTE EN MATIERE DE PROCREATION Y COMPRIS VIH/SIDA			1.237.131	1.237.131	432.000
2000/133	SIDA en exode 2000-2003	CARE International - UK	1.237.131	1.237.131	432.000
Projets ONG LB DEMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME					
NIR PS:653A99	Création des Cliniques Juridiques	Association Nigérienne pour la Defense des Droits de l'Homme	175.885	175.885	175.885
SOUS-TOTAL ONG			8.712.416	8.712.416	3.146.722
TOTAL Ligne Budgétaire de la Commission			32.912.416	26.912.416	20.110.464

*LO 97 expiré : le solde (engagé - payé) correspondant à la 2ème tranche de versement lié au protocole d'accord OPVN ne sera pas versé.

** LO 98 : l'ensemble du montant a été versé au Niger sur le compte relais. Le solde disponible de ce compte (environ 1 600 000 €) sera utilisé pour financer les activités 2003.

ANNEXE 10.3

Résultats financiers 2002 sur Ligne budgétaire de la Commission Européenne (hors projets ONG)

Projet N°	Intitulé du projet -	Dotations CE	Engagés	Payés
LETTRES OFFICIELLES - LB SECURITE ALIMENTAIRE		6.000.000,00	-	-
LO 97	APPUI INTERVENTION CRISE ALIMENTAIRE	-	-	-
LO 98	APPUI SECURITE ALIMENT POPULATION	-	-	-
LO 2000	SECURITE ALIMENTAIRE	-	-	-
LO 2002	SECURITE ALIMENTAIRE	6.000.000,00	-	-

ANNEXE 11

Tableau recapitulatif des actions financières au cours de 2002 par source de financement

Sources de Financement	Dotations		Engagements secondaires		Paiements
	Désengagés	Engagés	Désengagés	Engagés	
PIN 9ème FED - Env A (212 M€)					
PIN 9ème FED - Env B (134 M€)		55.000.000,00		19.250.000,00	13.000.000,00
PIN 8ème FED (136M€)	174.189,46	3.347.000,00	735.244,38	27.322.341,37	21.664.494,10
PIN 7ème FED (143.9M€)	3.455.467,64	-	602.013,17	1.522.207,19	3.630.681,44
PIN 6ème FED (122M€)	3.477.154,43	-	820,29	-	7.539,85
PIR (6,7 et 8ème FED)	451.873,75	882.433,62	40.151,56	3.911.561,22	889.001,47
ANP FED (6,7 et 8ème FED)	333.902,89	-	5.942,16	42.739,39	1.179.062,64
Budget CE (hors projets ONG)		6.000.000,00			
Total 2002	7.892.588,17	65.229.433,62	1.384.171,56	52.048.849,17	40.370.779,50

Annexe 12 : Situation du Commerce entre l'Union Européenne et le Niger

Négociations des APE

En septembre 2002, un comité inter ministériel ad hoc, présidé par le Secrétaire Général du Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, a été chargé de la préparation et du suivi du processus de négociation des APE. Ce comité a pour principale mission la mise en œuvre d'études d'impact de la mise en place des APE, la formulation de recommandations au Gouvernement sur la base des conclusions de ces études, et l'élaboration des positions nationales de négociation. A ce jour, deux actions ont été identifiées par le comité en collaboration avec le Ministère des Finances : élaboration d'un avant projet du Code Général des Impôts et étude comparative sur la structure des taxes directes et indirectes et leur rendement. Malgré des entretiens entre le Chef de Délégation et le Ministre du Commerce, la Délégation n'a pas été associée aux travaux de ce comité.

En avril 2003, à Accra, le Niger, représenté par le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, a participé à la première réunion ministérielle conjointe CE-CEDEAO qui a convenu d'un démarrage officiel des négociations en septembre 2003.

Au cours de cette réunion, le Niger a exprimé des inquiétudes concernant la mise en place d'une zone de libre échange et la création d'une union douanière. Ses entreprises sont caractérisées par leur faible compétitivité et ses ressources financières proviennent en grande partie de la perception de droits et taxes sur les importations. La Délégation nigérienne a estimé que la mise en œuvre des priorités de la CEDEAO (Zone de libre-échange et Union douanière CDEAO) va pénaliser le Niger, qui est déjà privé de recettes financières avec la mise en œuvre du tarif extérieur commun de l'UEMOA. Le Niger compte sur la mise en place des ressources additionnelles pour la mise à niveau des économies des pays de la CEDEAO en vue d'améliorer la compétitivité de ses entreprises dans un cadre concurrentiel.

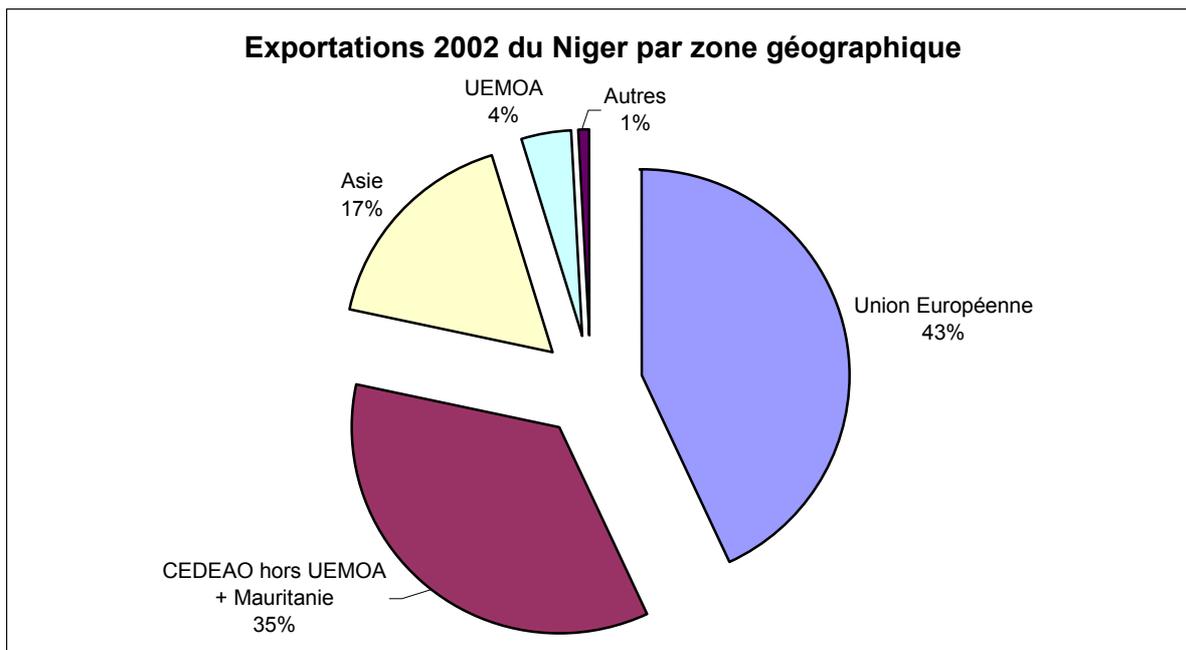
Le Niger faisait aussi partie des délégations qui estiment que le Nigeria ne semble pas prêt à entamer les négociations en septembre 2003. Ces délégations ont insisté sur la nécessité d'harmoniser les positions avant le démarrage des négociations. Cela est d'autant plus important pour le Niger puisque qu'il assure actuellement la Présidence de l'UEMOA et que le Nigeria est son 2^{ème} fournisseur après la France.

Ainsi, une seconde réunion ministérielle est prévue en juillet pour déterminer la structure chargée des négociations (CDEAO et/ou UEMOA), les travaux d'analyse complémentaires à effectuer, et le calendrier prévisionnel ainsi que les besoins d'appui nécessaires à l'Afrique de l'Ouest pour mener le processus.

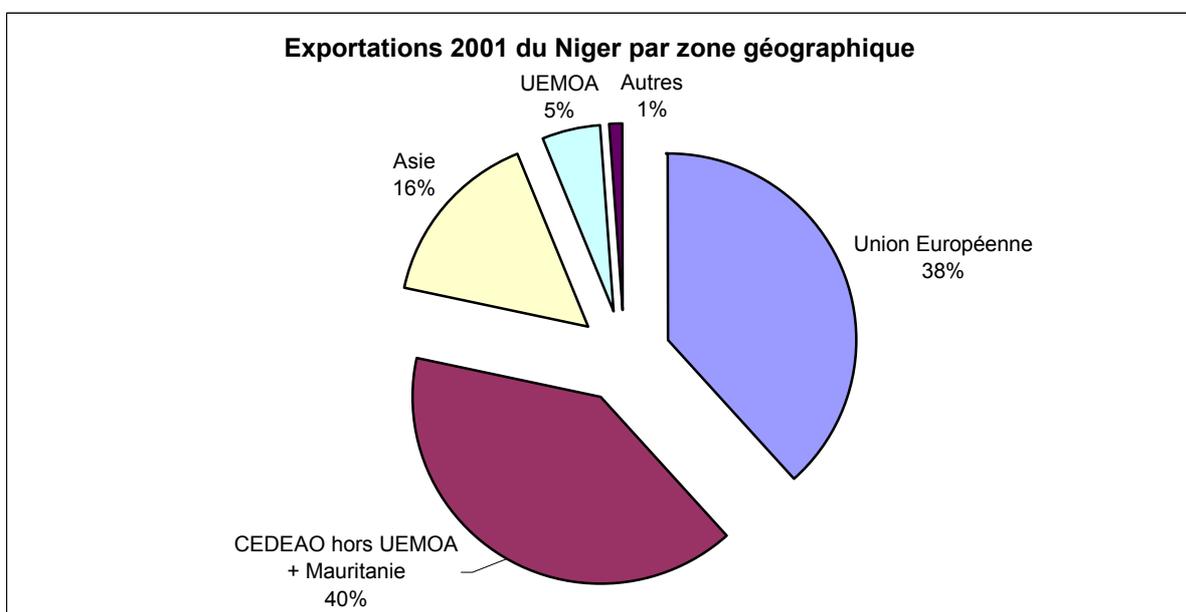
Exportations du Niger

Sur la base des données provisoires des douanes nigériennes sur le commerce extérieur spécial en 2002¹, l'Union Européenne est de loin le premier client du Niger (42,9% des exportations qui se montent à 109,0 milliards FCFA) devant le Nigeria (33,2%) et le Japon (17,1%). La structure des exportations du Niger à destination de l'UE est déséquilibrée au profit de l'uranium (94,9%) et de la France (90,6%). Outre la France qui en est la principale destinataire (64,5%), l'uranium nigérien est vendu au Japon (28,8%) et à l'Espagne (6,6%, ce qui la place au deuxième rang européen). Le Nigeria, pour sa part, est le principal destinataire du bétail, du poisson et du niébé. Les oignons s'écoulent principalement au Ghana et en Côte-d'Ivoire. Globalement, le Niger apparaît peu intégré à la zone UEMOA puisque celle-ci ne représente que 4% de ses exportations en valeur. La prédominance de l'uranium, la sous-estimation du commerce de légumes (en quantité et en valeur) et la proximité du Nigeria expliquent pour partie la faiblesse de ce chiffre.

¹ Les données de la BCEAO ne sont pas encore disponibles dans leur détail pour l'année 2002. Par défaut, les données utilisées seront les statistiques du commerce extérieur spécial enregistrées par les douanes qui ne prennent pas en compte les réexportations, les mouvements d'entrepôts et ne font l'objet d'aucun ajustement sur les quantités (pour prendre en compte le commerce informel) ni sur les prix (afin de refléter les prix de marché).



Par rapport à 2001, les exportations nigériennes auraient baissé de 9,2% en 2002 sous l'effet d'une chute de 16,4% des exportations de bétail destinées principalement au Nigeria (les mauvaises récoltes de 2000 auraient gonflé les exportations de bétail en 2001 qui se seraient contractées en 2002 du fait des bonnes récoltes en 2001 et 2002) et de 50% des ventes de légumes (oignons et niébé destinés à la sous-région). Ces données sont toutefois à relativiser car, en valeur, elles ne reflètent pas les prix de marché (les chiffres globaux provisoires de la BCEAO font plutôt état d'une hausse certes modérée). Par ailleurs, la crise ivoirienne pourrait avoir modifié (ou informalisé) les circuits d'écoulement des produits qui auraient alors été moins comptabilisés par les services des douanes.

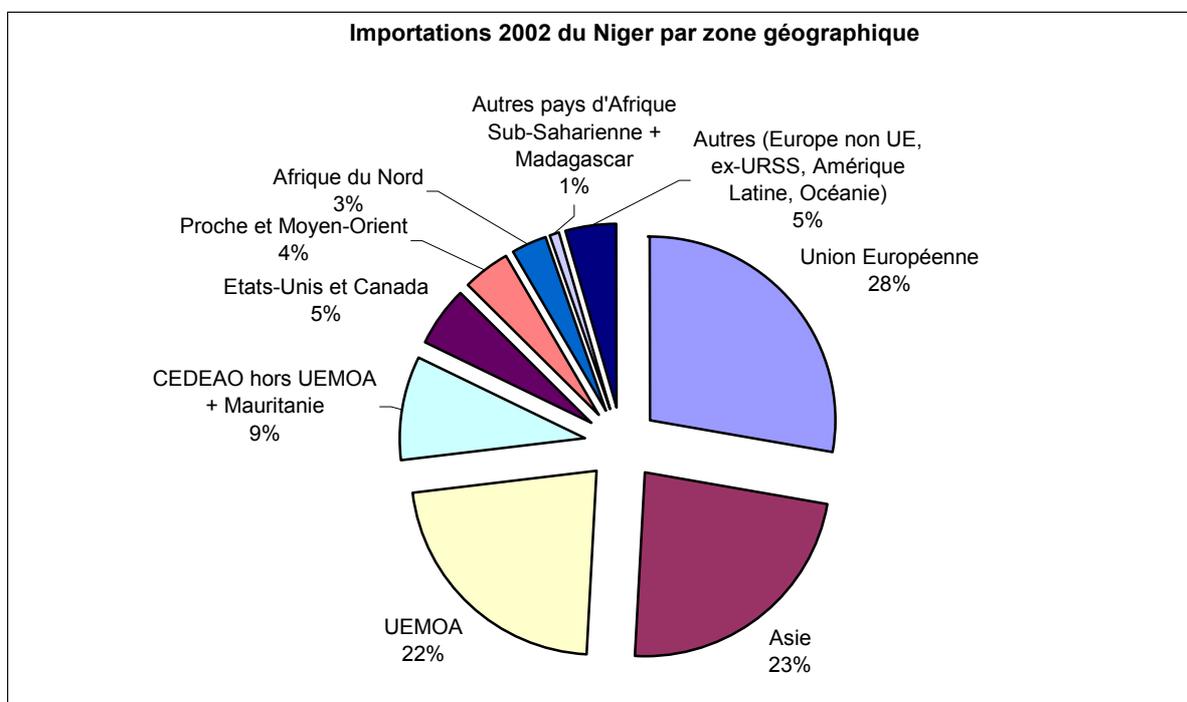


Importations du Niger

L'Union européenne est également de loin le premier fournisseur du Niger (27,8% sur un total de 275,4 milliards FCFA) devant la Côte-d'Ivoire (14,9%), la Chine (9,8%) et le Nigeria (7,4%). Les principaux postes d'importations du Niger sont les produits pétroliers (14%), les céréales (13,1%) et

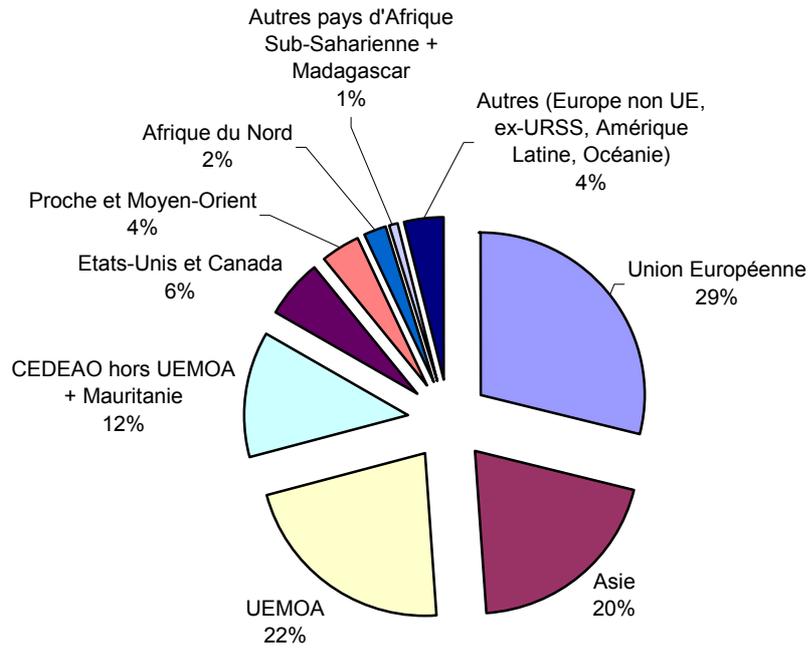
les huiles alimentaires (7,1%). Les hydrocarbures viennent principalement de Bahreïn et de Côte-d'Ivoire. Les céréales sont importées d'Asie (Chine, Inde, Pakistan et Indonésie).

Au sein de l'UE, le premier exportateur au Niger est la France (60,6% des produits européens) et les principaux produits sont les engins mécaniques (11,1 milliards FCFA soit 14,5%, essentiellement des engins de travaux publics), les médicaments (8,6%), les produits laitiers (8,1%), les farines (7,3%), les appareils électriques et de télécommunications (7,2%) et les hydrocarbures (6,7%).



Par rapport à 2001, les importations nigériennes ont augmenté de 15,7% sous l'impulsion d'une croissance de 28,3% du poste des produits pétroliers et de l'énergie électrique (à mettre en relation notamment avec la lutte contre la fraude), de 7,8% des céréales (moins de mil du fait des bonnes saisons 2001 et 2002 mais plus de riz en provenance d'Asie), de 94,9% des appareils électroniques (à associer à la libéralisation du marché des télécommunications), de 55,8% des engins et appareils mécaniques et de 37,2% du ciment (à mettre en relation avec la reprise des investissements notamment dans le domaine routier). Cette hausse a profité à l'Union Européenne à raison de 11,5% principalement sur le poste des appareils et engins mécaniques. Par ailleurs, il semble que la crise ivoirienne n'a pas modifié sensiblement les circuits d'approvisionnement du Niger puisque les importations d'huile de palme ivoirienne ont progressé de 18,8%.

Importations 2001 du Niger par zone géographique



Conclusions du rapport annuel conjoint 2002 - Niger

Ordonnateur National du FED – Délégation de la Commission Européenne

Revue Annuelle 2003

1 PROGRES EN TERME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

L'Agenda politique du Niger repose sur la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (SRP), qui est devenue le principal document d'orientation des politiques économiques et sociales. Elle a été adoptée par le Gouvernement en janvier 2002 et par le Conseil d'Administration conjoint du FMI et de la Banque Mondiale en février 2002. La SRP repose sur quatre (4) axes : i) la création d'un cadre macroéconomique stable, condition d'une croissance économique durable et soutenue ; ii) un développement des secteurs productifs ; iii) un accès garanti des populations pauvres aux services sociaux de base ; iv) un renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la promotion d'une bonne gouvernance et la décentralisation. La SRP vise principalement à réduire la proportion de population pauvre à moins de 50% d'ici 2015.

En 2002, dans le cadre du processus SRP, le cadrage macroéconomique et financier et les besoins de financement de la SRP ont été actualisés. Par ailleurs, un forum prévu mi-2003 a été préparé en vue de mobiliser le financement de la SRP et de lancer sa mise en œuvre. La traduction budgétaire de la SRP devrait intervenir à partir de la Loi de Finances 2004. Sa mise en œuvre nécessitera la mise en place de programmes sectoriels dans tous les départements ministériels ainsi que le renforcement du dispositif de suivi-évaluation. A ce stade, seul le secteur de l'éducation dispose d'un programme intégré. Le développement rural s'est doté d'une stratégie mais celle-ci demandera à être formellement adoptée et opérationnalisée. La démarche est en cours de lancement dans le secteur de la santé.

Les indicateurs de la SRP correspondent aux 10 Objectifs de Développement du Millénaire à l'horizon 2015 (pauvreté, santé, éducation, accès à l'eau potable) complétés par des indicateurs macroéconomiques, de pauvreté en milieu rural et d'infrastructures routières. Pour la plupart, les objectifs devront être annualisés (seuls les indicateurs macro et éducation sont actuellement disponibles sur une base annuelle) et révisés sur base des résultats du recensement général de la population de 2001. La mesure de la pauvreté devra s'appuyer sur une nouvelle enquête budget/consommation à diligenter au plus tôt. Ainsi, en 2002, l'évolution des indicateurs de la SRP n'a pu être examinée que dans les domaines macroéconomique et de l'éducation qui chacun ont observé des améliorations.

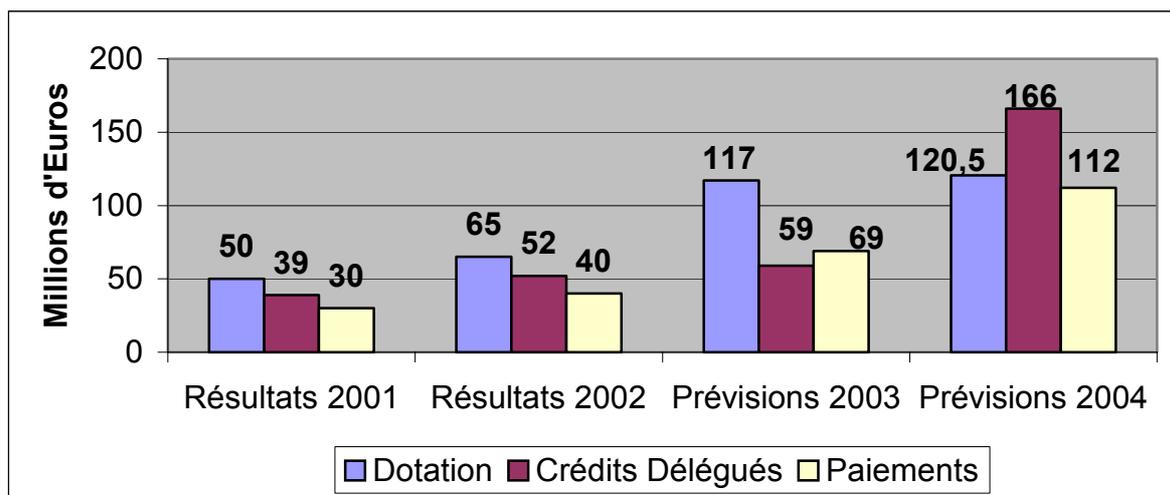
Après le rebond en 2001 (7,1% de croissance réelle), la croissance a atteint 3,0% en 2002 pour aboutir à un PIB de 1 513 milliards FCFA (2,3 milliards €). Les bonnes conditions pluviométriques des années 2001 et 2002 ont permis de contenir l'inflation à 2,7% en moyenne annuelle. Cependant, l'accroissement démographique (3,1%) induit par la forte fécondité limite les retombées en matière de réduction de la pauvreté. Fin 2002, le PIB par tête est estimé à 200 € et environ 60% des 11,5 millions de Nigériens vivent sous le seuil de pauvreté. Dans le domaine de l'éducation, le taux brut de scolarisation dans le primaire a continué à progresser (37,3% en 2001 à 41,7 % en 2002) ainsi que le taux brut de scolarisation des filles (29,6% en 2001 à 33,3% en 2002) et le taux d'achèvement du cycle primaire (23,7% en 2001 à 25,6 % en 2002). Le ratio parité genre s'est maintenu (39,6% en 2001 à 39,8% en 2002). Malgré ces progrès, le Niger demeure l'un des pays les moins scolarisés du monde (taux d'alphabétisation des adultes de 19,9% en 2000¹).

¹ Résultat de l'enquête à indicateurs multiples de l'UNICEF-MICS-Niger

2 EVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE

En 2002, la situation politique, tout restant stable, a été marquée par trois principaux événements : l'adoption des lois sur la décentralisation, une modification de la majorité gouvernementale, et une mutinerie au sein de l'institution militaire. L'Assemblée nationale a adopté en avril 2002 les lois sur les principes fondamentaux de la décentralisation, sur le transfert de compétences aux collectivités, sur le régime financier des collectivités et sur le découpage administratif du pays. Après l'adoption du dispositif juridique, le processus de décentralisation doit être parachevé par l'organisation d'élections locales, reportées en 2003. La majorité, conduite par le Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD) et la Convention Démocratique et Sociale (CDS), a renforcé son assise parlementaire avec le ralliement en septembre 2002 de l'Alliance Nigérienne pour la Démocratie et le Progrès (ANDP). L'opposition est maintenant réduite au Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS) et au Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès (RDP). Le ralliement de l'ANDP a conduit à un remaniement ministériel en novembre 2002. Le gouvernement actuel compte 29 membres. Une mutinerie s'est déclenchée au sein de l'institution militaire dans les casernes de Diffa et dans une caserne de Niamey début août. Les mutins exigeaient la satisfaction de revendications matérielles comme l'augmentation de la solde mais aussi politiques comme le limogeage du chef d'Etat Major. Le Gouvernement a repris immédiatement le contrôle de la situation.

3 EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET PERSPECTIVES



Résultats et prévisions d'exécution financière de la coopération UE - Niger (2001-2004)

Les résultats financiers cumulés des différents instruments de coopération de l'UE au Niger ont progressé d'en moyenne 30% par rapport aux résultats 2001. Les montants dotés (décidés) en 2002 (65 M€) concernent 20 M€ d'appui macroéconomique (PAREME) et 35 M€ d'appui au secteur minier au titre de l'Enveloppe B du 9^{ème} FED, 4 M€ de projets divers au titre du 8^{ème} FED, et 6M€ d'appui au dispositif de prévention et d'atténuation des crises alimentaires au titre de la ligne budgétaire sécurité alimentaire de la CE. Les montants ayant fait l'objet de crédits délégués (52 M€) correspondent pour majeure partie à la signature des contrats de travaux et surveillance de la route Niamey – Frontière Burkina, à l'engagement de l'appui budgétaire du PAREME, et à l'entrée en activités de projets développement rural (ASAPI, PAFRIZ, etc.). Les principaux paiements ont été exécutés au titre des appuis budgétaires (13M€ - 1^{ère} tranche du PAREME), du secteur transports (10M€) et du secteur développement rural (6M€).

Par rapport aux résultats 2002, il est prévu une augmentation très significative des décisions (+80% en 2003 et +85% en 2004), des crédits délégués (+15% en 2003 et +220% en 2004) et des décaissements (+75% en 2003 et +180% en 2004). Ces prévisions sont ambitieuses et demanderont un effort soutenu tant de la part des autorités nationales que de la part de la Commission Européenne. Actuellement, il n'est pas envisagé d'actions supplémentaires à financer à partir de l'enveloppe B du 9^{ème} FED (hors Sysmin). Une deuxième lettre officielle (9M€) sera instruite courant 2003 pour financer le programme pluriannuel de sécurité alimentaire sur la Ligne budgétaire sécurité alimentaire de la Commission.

3.1 Premier secteur de concentration : Développement rural /sécurité alimentaire

Les actions communautaires concourent aux objectifs de la Stratégie de Développement Rural (SDR) articulée autour de 3 axes : (i) création des conditions d'une croissance économique durable en milieu rural par un accès des producteurs ruraux aux opportunités économiques (PROFORMAR, SYRENE, PAFRIZ, ASAPI) ; (ii) sécurisation des conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire (ECOPAS, ASAPI, PRS II, Hydraulique 9^{ème} FED, Lettres officielles sécurité alimentaire, PROZOPAS) ; (iii) amélioration de la gestion du secteur rural par le renforcement des capacités des institutions et des organisations rurales (ASAPI, PAFRIZ, RGAC). L'opérationnalisation de la SDR, la révision du code rural, l'adoption d'un code pastoral et la définition d'une politique sectorielle de l'eau sont autant de conditions nécessaires pour garantir l'impact durable recherché par ces programmes.

Les décisions au titre de ce secteur représentent 32% du PIN 8^{ème} FED (44 M€) et 10% du PIN 9^{ème} FED (25 M€ sur l'Env. A + reliquats). 3,5 M€ ont été alloués au Niger sur les fonds régionaux et 33 M€ au titre de la ligne budgétaire « sécurité alimentaire » de la Commission (Lettres Officielles 1997 à 2003).

En 2003, les programmes PROZOPAS et PROFORMAR financés sur le 7^{ème} FED seront clôturés, les programmes PACE et ECOPAS arriveront à mi-parcours de leur période d'exécution, et les programmes 8^{ème} FED PAFRIZ, ASAPI, et PRS II entreront en activités. Le Programme SYRENE sera financé sur le PIN 8^{ème} FED (décision de financement prise avant le 31/03/03). Sur le 9^{ème} FED, les programmes Hydraulique villageoise (9M€), Sécurisation des systèmes agropastoraux (8M€) et Recensement général de l'agriculture et du cheptel (8M€) sont en cours d'élaboration.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, les appuis de la Commission au fonctionnement des structures liées au dispositif de prévention et d'atténuation des crises alimentaires se poursuivront sous forme d'aide budgétaire durant les premiers mois de l'année 2003 sur les reliquats de la LO 98. Une partie de ces reliquats permettra en outre la poursuite de l'appui, sous forme d'aide projet, à la phase préparatoire du Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel. Parallèlement, dans le cadre de la Lettre Officielle 2000, un dernier versement de 1 M€ sera effectué au Fonds d'Intervention – Fonds Commun des Donateurs au cours de l'année 2003. L'évaluation conduite en 2002 de ces appuis (Lettres Officielles 97, 98 et 2000) a débouché sur la formulation d'un programme pluriannuel de prévention et de gestion des crises alimentaires de 3 ans (15 M€ financé sur la ligne budgétaire sécurité alimentaire, dont 6 M€ sur le budget 2002 et 9 M€ sur le budget 2003).

3.2 Deuxième secteur de concentration : Transports

Les activités dans ce secteur visent l'amélioration de l'accès des populations rurales aux marchés et services sociaux, d'une part, et la baisse des coûts des transports, d'autre part. Elles concernent des actions d'entretien périodique du réseau bitumé et l'augmentation du réseau de routes rurales. Les décisions de financement au titre de ce secteur portent sur 25% du PIN 8^{ème} FED (34 M€) et sur 36% du PIN 9^{ème} FED (86 M€ au titre de l'enveloppe A +

reliquats). En complément, 6, 5 M€ ont été alloués au titre du PIR 8^{ème} FED (Route Niamey – Front. Burkina).

Fin 2002, les travaux de la route Niamey – Dosso étaient exécutés à 70%, conformément au calendrier. La convention de financement sera réaménagée pour la réalisation de travaux dans la ville de Niamey. Le projet d'entretien périodique du tronçon Niamey –Frontière Burkina a débuté au 4^{ème} trimestre. La Convention de financement devra faire l'objet courant 2003 d'un réaménagement suite à une mise à jour des études techniques.

La mise en œuvre du programme routier 9^{ème} FED (86M€) débutera en 2003 avec l'approbation des Conventions de Financement « Réhabilitation de la route Ayorou-Gao » (11,5M€ sur le PIN Niger) et « Etudes programme transports 9^{ème} FED » (2 M€). Deux Conventions de Financement pour couvrir le « Programme transports 9^{ème} FED » devraient être finalisées début 2004. Ces programmes s'inscrivent dans le cadre de la déclaration de politique de transports adoptée en mai 2003 et qui devrait déboucher sur un programme sectoriel transport. Les études sont financées par la Banque mondiale. L'appui institutionnel aux ministères de l'équipement et des transports dans le cadre du 9^e FED appuiera la démarche. L'audit technique, organisationnel et financier de la CAFER interviendra fin 2003 sous financement AFD et devrait permettre de faire toutes les préconisations quant à la pérennité de l'entretien routier. Toutefois, il convient d'ores et déjà que le Gouvernement honore ses engagements financiers en allouant les fonds nécessaires à la couverture du plan d'entretien routier et que le personnel qui sera mis en place sur les stations de pesage soient formés.

3.3 Appuis macroéconomiques liés à la réduction de la pauvreté

En support à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté du Niger, l'Union Européenne intervient sous forme d'appui budgétaire, d'appui institutionnel et statistique, et d'appui projet aux politiques de santé et d'éducation. Les décisions au titre de ce secteur concernent 24% du PIN 8^{ème} FED (33 M€) et 43% du PIN 9^{ème} FED (102 M€ sur l'enveloppe A + reliquats). 20 M€ d'appui budgétaire ont été décidés au titre de l'enveloppe B du 9^{ème} FED.

Suite à l'audit des appuis budgétaires de la CE mené en 2001 et à la mise en œuvre de la matrice des mesures pour l'amélioration de la gestion des finances publiques, les appuis budgétaires ont repris en septembre 2002 avec le versement du solde la 1^{ère} tranche du PAPAS V, de la tranche 2000 de l'axe 3 du PARI II, et l'approbation et le versement de la 1^{ère} tranche du Programme d'Appui à la Restauration des Equilibres Macroéconomiques. L'instruction d'un Programme Pluriannuel d'Appui budgétaire à la SRP (90 M€ sur 2003-2005) au titre de l'enveloppe A du 9^{ème} FED aboutira en 2003. En matière de finances publiques, une étroite coordination s'est instaurée avec les Institutions de Bretton Woods et la France. L'organisation d'une revue des dépenses publiques et d'un Country Financial Accountability Assessment (CFAA), prévus à la fin 2003, devrait déboucher sur un plan d'actions défini conjointement avec le Gouvernement et commun aux bailleurs de fonds. Pour disposer de données fiables sur la pauvreté et en permettre un suivi réel, un programme de renforcement des capacités du système statistique national pour le suivi de la pauvreté au Niger est en cours d'approbation et débutera courant 2003.

Dans le domaine de la santé, une assistance technique au Ministère de la Santé a été mise en place (sept 02 – sept 04) pour appuyer la mise en œuvre des réformes du système de santé. L'appui à la restructuration de l'ONPPC sera clôturé en 2003. Le programme de Sécurité transfusionnelle a débuté en décembre 2002 et doit s'exécuter sur une durée de 5 ans. L'implication de l'Union Européenne en la matière est limitée par l'absence d'un programme sectoriel doté d'objectifs suffisamment clairs et d'un cadre de dépenses à moyen terme. Un document est en cours de préparation. L'Union Européenne a marqué sa disponibilité à appuyer le processus. L'assistance technique au Ministère et la revue des dépenses publiques, programmée en 2004, entrent dans ce cadre. Un cadre de concertation et de coordination

devrait également être mis en place début 2004. Les tranches variables du programme macroéconomique pluriannuel devraient également inciter le Gouvernement à favoriser la performance dans ce secteur.

Concernant le volet éducation, la réalisation de la carte scolaire devrait être finalisée en 2004 et le recrutement de l'assistance technique du projet d'appui à l'Éducation de Base interviendra en 2003. Le secteur de l'éducation dispose d'un programme pluriannuel et bénéficie d'une réelle coordination des bailleurs. L'Union Européenne participe activement à cette coordination et finance, au travers du projet de la carte scolaire et du soutien à l'éducation de base, à la mise en œuvre du programme sectoriel. Les tranches variables du programme macroéconomique pluriannuel devraient également inciter le Gouvernement à favoriser la performance dans ce secteur. Suite à l'évaluation à mi-parcours et l'étude d'impact du projet d'appui à la formation professionnelle NIGETECH II, la formulation d'un nouvel appui dans le domaine débutera en 2003 pour aboutir à une proposition de financement début 2004. Afin d'assurer la préservation des acquis avec le programme en cours, l'ON a demandé une prolongation à fin 2004 et une augmentation du montant de la convention de financement.

3.4 Hors concentration

Les actions financées en dehors des secteurs de concentration concernent le développement local et de la décentralisation, l'appui institutionnel, le secteur privé, la justice/bonne gouvernance, et l'appui aux acteurs non étatiques. Elles représentent 17% du PIN 8^{ème} FED (23,5 M€) et 11% du PIN 9^{ème} FED (27 M€ sur l'env A + reliquats).

Parmi les projets de développement local, le programme de sécurité alimentaire et de consolidation du processus de Paix de Bilma arrivera à son terme mi-2003. Suite aux recommandations de l'évaluation conduite en 2002, il sera envisagé une prolongation du projet de micro-réalisations Nord-Niger. Le Programme de Coopération décentralisée phase II (Tillabery-Dosso) qui a démarré fin 2002 précisera courant 2003 sa méthodologie d'intervention (choix des partenaires locaux, montage du volet crédit). Suite à une étude sur la mise en place des communes, un projet d'appui à la décentralisation (2 M€) sera identifié courant 2003.

En matière d'appui institutionnel, le projet d'appui à l'ON 8^{ème} FED a donné des résultats très satisfaisants (plus grande capacité de suivi des dossiers, appui/conseil aux projets renforcé, et un meilleur suivi et contrôle financier). Aussi, un nouveau projet comprenant un appui spécifique en suivi-évaluation sera identifié courant 2003. La DAG « Appui institutionnel 9^{ème} FED », instrument pour financer l'instruction des programmes du 9^{ème} FED, sera renouvelée. L'appui à la Cellule UEMOA prendra fin en 2003. Le Recensement Général de la Population devrait aboutir courant 2004 avec le traitement et l'analyse des données, la publication et la diffusion des résultats définitifs, et la constitution d'une base des données et de sondage.

Suite à l'étude d'identification du programme commun d'appui aux réformes judiciaires et à la concertation entre les partenaires et le Gouvernement, une étude de faisabilité sera conduite en 2003 pour identifier un appui de la CE, de près de 6 M€, à ce programme et à des actions complémentaires de bonne gouvernance.

Dans le cadre du programme d'appui et de suivi des petites et moyennes entreprises – TANYO (instruction, suivi et garantie de prêts aux PME), l'institutionnalisation du dispositif (mise en place du cadre juridico-légal permettant le passage à une structure indépendante pérenne) se poursuit et devra aboutir à une privatisation du système.

L'identification d'un programme d'appui aux acteurs non étatiques (10M€) débutera par un inventaire de ces acteurs. La finalisation d'une proposition de financement est prévue en

2004. Ce programme sera l'instrument privilégié pour promouvoir la participation des ANE au processus de développement du pays. Néanmoins plusieurs ANE étaient, et sont déjà, impliqués dans les programmes FED au Niger.

4 QUESTIONS SPECIFIQUES

4.1 Accélération de l'utilisation des reliquats au titre des FED antérieurs

En 2002, environ 7M€ ont été dégagés suite à la clôture d'engagements primaires au titre du PIN 6^{ème} et du 7^{ème} FED. La totalité des engagements primaires au titre du PIN 6^{ème} FED sont maintenant clôturés. Au 31/03/03, les reliquats disponibles au titre des PIN antérieurs sont d'environ 23 M€. Environ 1M€ devrait être dégagé suite à la clôture de décisions de financement « hors délais » du 7^{ème} et 8^{ème} FED, dont 500 000 € sous réserve du remboursement d'avances non justifiées (environ 49 MFCFA). 3,8 M€ devraient s'ajouter aux reliquats suite à la clôture du PAPAS V. Ainsi, fin 2003, les reliquats disponibles sont estimés à 28M€. Il est proposé d'affecter ces reliquats aux secteurs des transports (+ 21 M€ dont 11,5 M€ pour financer la route Ayorou-Frontière Mali prévue initialement sur le PIR) et des appuis macroéconomiques (+7M€) portant ainsi le pourcentage respectif de l'enveloppe A affecté à ces secteurs à 36% et à 43%.

Au niveau de l'aide non programmable et des projets régionaux dont la Délégation Niger est Chef de File, les principales opérations en 2003 porteront sur la clôture du PAPAS V (8NIR31) et un dégagement partiel de 2,9 M€ à effectuer au titre du DIAPER III (7 RPR 61).

4.2 Mise à jour des cadres d'interventions et de leurs indicateurs

Dans le cadre de la préparation du présent rapport, les cadres d'intervention ont été mis à jour. Ils ont été mis en cohérence avec le contexte national. Les objectifs ont été rationalisés en fonction de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et des évolutions sectorielles constatées. Des indicateurs disponibles, pertinents et fiables ont été retenus dans ce cadre. Compte tenu des faiblesses statistiques dans le pays, le critère de disponibilité des données a largement déterminé le choix des indicateurs. Les indicateurs sélectionnés concernent des composantes pour lesquelles la contribution technique et financière de la CE est importante.